

DOMMAGES — Le conflit syndical de Woolworth se durcit et des dommages ont été causés à l'édifice, hier, alors que des personnes ayant pris place dans une automobile ont cassé portes et vitrines, autant dans la partie avant que la partie arrière de l'édifice, situé sur la rue Racine, à Chicoutimi.

Saccage de vandales chez Woolworth

CHICOUTIMI — Le conflit de Woolworth, à Chicoutimi, a pris une autre tournure, hier, alors que les vitrines ont volé en éclat et que les portes ont été brisées, autant à l'arrière qu'à l'avant de l'édifice sur la rue Racine.

Selon la version de la police, ce sont des personnes qui circulaient en automobile qui seraient responsables de ces actes. Aucune arrestation n'avait été effectuée, tard hier soir, mais de nombreuses automobiles de la police et des automobiles fantômes faisaient le guet.

Les portes intérieures et extérieures de la partie avant de l'édifice ont été complètement brisées de même que les carreaux qui les surplombent. Quatre ou cinq vitrines à l'avant ont également été brisées. En arrière de l'édifice, les portes ont aussi été défoncées.

A Montréal

Mesures judiciaires contre les débardeurs

OTTAWA (PC) — Sans en préciser la nature, le premier ministre Trudeau a affirmé lundi aux Communes que le gouvernement s'apprête à prendre des mesures judiciaires pour assurer la reprise des activités dans le port de Montréal.

En réponse au leader de l'Opposition, M. Robert Stanfield, le premier ministre a précisé que le gouvernement en était présentement à rassembler l'information nécessaire et qu'une décision serait annoncée mardi ou peut-être plus tôt.

Le gouvernement doit ainsi forcer le retour au travail de quelque 900 débardeurs du port de Montréal, qui ont voté en fin de semaine pour un débrayage spontané.

Ils avaient été l'objet, le 24 avril dernier, d'une loi spéciale leur ordonnant le retour au travail sur la base des recommandations du conciliateur Allan Gold, dont ils rejetaient notamment la formule de sécurité d'emploi.

Ce n'est toutefois que deux se-

Il semble que ce sont de gros cailloux qui ont servi pour faire de tels dommages.

Les responsables de ces dommages se sont servi d'un vieux stratagème pour réussir leur coup. Ils ont avisé la police municipale de Chicoutimi qu'un grave accident était survenu à l'intersection du boulevard Talbot et de la rue des Saguenéens, détournant ainsi l'attention de la police dont les locaux sont situés à moins de 500 pieds du magasin. Inutile de dire qu'il n'y avait pas d'accident.

Pour la première fois de puis le début de ce conflit, des inscriptions apparaissent sur les murs de l'édifice Woolworth. Ces inscriptions auraient été faites en fin de semaine.

Les portes ont été peinturées de rouge.

maines plus tard que le travail a effectivement repris dans les ports du Saint-Laurent, après que le juge Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec, eut émis une ordonnance enjoignant aux débardeurs de se conformer à la loi du Parlement.

Le ministre du Travail, M. John Munro, a par ailleurs affirmé à la Chambre que l'interruption des activités portuaires à Montréal n'a pas perturbé le mouvement des céréales, selon les informations provenant du ministère de l'Agriculture.

En ce qui concerne la réputation même du port de Montréal, le premier ministre Trudeau a dit espérer que les autorités responsables au Québec ainsi que l'opinion publique comprennent la gravité de la situation, et soutiennent fermement toute action venant d'Ottawa.

Pour M. Trudeau, la situation est des plus graves puisque l'actuel débrayage peut avoir de sérieuses conséquences pour le port et la ville de Montréal.

Pendant huit ans

Federal Packing a fait manger des tonnes de viande de cheval

MONTREAL (PC) — Entre 1960 et 1968 inclusivement, la "Federal Packing", de Magog, a utilisé frauduleusement plus de 16,167,154 livres de viande de cheval pour la fabrication de ses produits, ce qui lui a permis de réaliser des économies de l'ordre de \$3,700,000, a-t-on révélé, lundi, à la Commission d'enquête sur le crime organisé.

En vertu de la loi canadienne sur les aliments et les drogues, il n'est pas défendu de vendre de la viande de cheval, mais il faut cependant qu'elle soit clairement identifiée comme telle.

Or, la "Federal Packing" non seulement ne s'est pas conformée à cette exigence, mais elle a en plus mis sur pied des systèmes sophistiqués de camouflage de ces achats

en ayant entre autres recours à la formation de compagnies en Onta-



LE CHAROIGNARD REAL PAGE, président de Federal Packing.

rio et au Manitoba pour les facturations et les paiements.

Selon une étude effectuée par les comptables de la CECO, sous la direction de M. Roger Dubé, entre 1960 et 1968 les dirigeants du groupe Federal ont utilisé trois systèmes différents, toujours plus compliqués les uns que les autres, pour camoufler les achats de viande chevaline. Le premier système a fonctionné du mois de novembre 1960 au mois d'avril 1962.

Achetée de l'abattoir chevalin Jean Demers Inc., de Gentilly, la viande de cheval était livrée directement à l'usine de la "Federal Packing", à Magog. Cependant, les achats étaient facturés à une autre compagnie du groupe Federal, la firme Excel Meat Ltd, de Montréal.

Cette dernière présentait sur réception des factures de Jean Demers Inc. des demandes de fonds à Federal Packing Inc. qui s'exécutait en effectuant un transfert bancaire au profit de Excel Meat Ltd, qui payait enfin par chèques l'abattoir chevalin.

Au mois d'avril 1962, à la suite de saisies retentissantes en Ontario et d'articles de journaux au Québec, le propriétaire de Federal Packing, M. René Patenaude (décédé en 1966), a raffiné son système. Comme dans des cas, les livraisons de l'abattoir chevalin se sont faites directement à la salaison de Magog, mais les factures ont été adressées à la firme Ledy's Foods, de Montréal, incorporée spécialement pour la cause à Toronto.

Cette compagnie faisait ensuite des demandes de fonds à Excel Meat Ltd, qui les transmettait à Federal Packing, à Magog. Par la suite, par une série de transferts passant dans les comptes de Federal Packing, Excel Meat et Ledy's Foods (à Magog et à Montréal), on payait Jean Demers Inc. par traites bancaires.

Ce système s'est prolongé jusqu'au mois d'août 1965 alors que différentes saisies de viande chevaline ont obligé Federal Packing à compliquer ses opérations. En septembre 1965, les factures de l'abattoir ont été dirigées vers une nouvelle compagnie nouvellement formée, Manitoba Packing Ltd., laquelle a présenté par la suite les demandes de fonds qui sont ensuite passées dans les livres de Ledy's Foods, d'Excel Meat, puis de Federal Packing. Quant aux paiements, ils furent effectués comme dans le second système, sans que la Manitoba Packing soit concernée.

En Ontario

Pendant des années, la GRC aurait connu le commerce de viande avariée de cheval

TORONTO (PC) — L'ancien inspecteur en chef de la Société protectrice des animaux d'Ontario affirme en être venu à la conclusion qu'un réseau d'individus possiblement reliés à la pègre vend depuis plusieurs années de la viande provenant de chevaux morts ou mourants, en Ontario.

M. Wally Koegler, de Kitchener, au cours d'une entrevue par téléphone a déclaré avoir tiré cette conclusion à la suite d'entretiens avec des enquêteurs de la Gendarmerie royale, il y a une dizaine d'années, et en se basant sur des rapports d'inspecteurs, de remarques venant de commerçants de chevaux, et sur ses propres observations aux abattoirs.

Mais, admet-il, il ne possède aucune preuve concrète d'un lien entre le crime organisé et les opérations illégales dans le domaine de la viande.

M. Koegler, l'un de quatre inspecteurs remerciés par la Société protectrice pour des raisons d'économie, a oeuvré dans la sphère animale durant 24 années. Il prétend que la Gendarmerie royale a déjà enquêté sur la possibilité que l'on

utilise de la viande d'animaux malades ou blessés pour la consommation humaine en Ontario, longtemps avant qu'une enquête de la Commission de police du Québec ait établi que le commerce de la viande avariée était devenu une entreprise illégale solidement organisée.

"Il y a un grand nombre de gens en Ontario qui achètent de la viande présumément pour en faire des aliments pour chiens, dit M. Koegler. Mais, à mon avis, une forte quantité de cette viande va à la consommation humaine."

Selon lui, la viande de cheval tombe entre les mains de commerçants sans scrupules qui la revendent pour la consommation humaine à des acheteurs qui ignorent qu'il s'agit de viande de cheval.

LA LOI

La vente de la viande de cheval est légale en Ontario, mais il faut que les étiquettes l'indiquent clairement. Nombre de bouchers ont été condamnés, dans le Toronto métropolitain, pour avoir vendu de la

viande de cheval non-étiquetée conformément à la loi.

M. Koegler raconte avoir entendu parler d'une circonstance où une poursuite fut abandonnée où une fois que le témoin principal eut été menacé d'un revolver et qu'il eut changé sa version des faits.

Cinq des 36 récupérateurs d'animaux morts qui détiennent un permis à cette fin en Ontario ont déjà été nommés à l'enquête qui se poursuit à Montréal.

M.G.R. Graig, directeur de l'inspection des viandes au ministère de l'Agriculture de l'Ontario, a déclaré, de son côté, qu'il n'a aucun renseignement démontrant que des salaisons de cette province aient traité de la viande avariée. Il a affirmé que 236 salaisons en Ontario sont inspectées par 140 inspecteurs de viande et 12 surveillants.

M. Norman McAninch, vétérinaire régional à la succursale torontoise du bureau d'inspection des animaux pour le compte du gouvernement fédéral, est d'avis que les personnes qui mangent de la viande avariée risquent de souffrir de diarrhée durant plusieurs jours.

Détente à la suite de la rencontre Ford-Sadate

SALZBURG (AP) — La détente et les manifestations de bonne volonté semblent être revenues à l'ordre du jour au Proche-Orient, après la rencontre entre les présidents Ford et Sadate et l'annonce simultanée du retrait partiel des troupes israéliennes dans le Sinaï.

Alors que l'échec, il y a quelques mois, de la négociation "à petits pas" du secrétaire d'Etat américain Kissinger pouvait laisser craindre une reprise des hostilités dans cette partie du monde, les récentes négociations et décisions, ainsi que la prolongation du mandat des Casques bleus, font espérer une relance des négociations, alors que le canal de Suez sera rouvert le 5 juin.

La décision du gouvernement israélien, annoncée lundi par le premier ministre Yitjak Rabin, de retirer ses blindés, pratiquement toute son artillerie et la moitié de ses troupes, à au moins 20 milles du canal de Suez, a quelque peu surpris les observateurs dans la mesure où il avait été affirmé, quelques jours plus tôt, qu'Israël n'entendait pas faire de geste de bonne volonté pour répondre à la réouverture du canal par les Egyptiens.

Cette décision a été prise alors qu'au même moment, à Salzbourg, le président Ford, qui venait d'achever 48 h. d'entretiens avec le président Anouar El Sadate, se déclarait plutôt optimiste sur les chances de paix au Proche-Orient.

Ford

Le président américain, qui est resté très prudent, a précisé qu'il

avait encore à se "faire une opinion définitive" sur une formule pouvant aboutir à la paix, formule qu'il révélera au cours du prochain mois à la suite des consultations qu'il doit encore avoir. Il rencontrera notamment M. Rabin la semaine prochaine, à Washington.

M. Ford, qui a révélé que les Etats-Unis allaient augmenter leur aide économique à l'Egypte, a dé-

claré que ses entretiens s'étaient déroulés de "manière constructive", bien qu'aucune décision n'ait été prise quant à la prochaine étape des négociations.

"Je pense, a-t-il dit, qu'il est encore prématuré, alors que je n'ai pas achevé toutes les consultations prévues, d'indiquer de quelque manière que ce soit, quelle décision définitive pourrait être adoptée."



FORD ET SADATE: Le président des Etats-Unis, M. Gerald Ford, et le président égyptien Sadate au moment où ils entrent dans le Château Fuschal, pour s'y entretenir. Téléphoto de la P.A.

EN BREF

Scandale

Le scandale Louise Paré rebondit au conseil de Chicoutimi

En page 3

Jonquière

Derniers résultats des élections à Jonquière

En page 5

Elections scolaires

Quinze sièges seulement sur 65 seront contestés aux élections scolaires

En page 7

SPORTS

Baseball

Woody Fryman redonne vie aux Expos devant les Dodgers de Los Angeles

En page 13

Sport amateur

La Fondation Timi récompense 18 athlètes

En page 14

Hockey

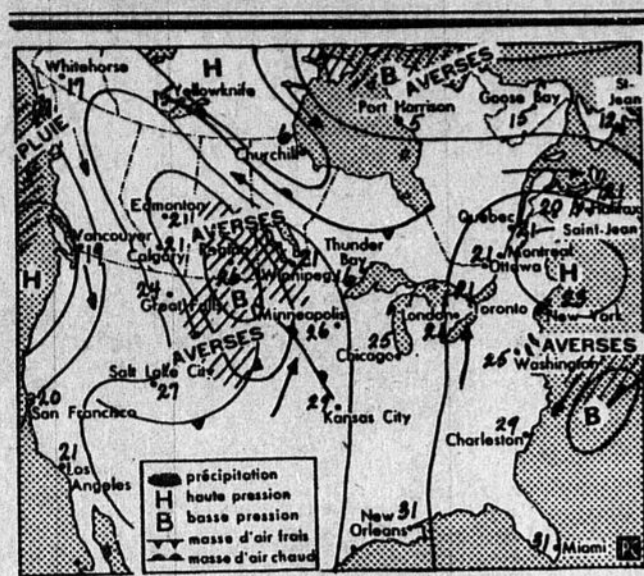
La récolte sera maigre lors du repêchage de la Ligue nationale de hockey

En page 14

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	22
— Bourse	19
— Bridge	23
— Cinéma	8 et 9
— Décès	23
— Entrecroisés	23
— Finance	18
— Horoscope	22
— Mots croisés	20
— Mots mystères	23
— Patron	22
— Sports	13 à 16
— Télévision	8

METEO



PREVISIONS

Régions de l'Abitibi et de Chibougamau: généralement nuageux avec quelques averses. Minimum de 2 à 4. Maximum près de 15. Mercredi: généralement ensoleillé.

Région de Pontiac-Témiscamingue: généralement nuageux avec quelques averses. Minimum de 5 à 7. Maximum près de 18. Mercredi: généralement ensoleillé.

Régions du nord des Laurentides et de la Haute-Mauricie: généralement nuageux et possibilité d'averses. Minimum de 5 à 7. Maximum près de 18. Mercredi: généralement ensoleillé.

Régions du sud des Laurentides, de Montréal, de l'Outaouais et des Cantons de l'Est: passages nuageux. Minimum de 8 à 10. Maximum près de 22. Mercredi: généralement ensoleillé.

Régions de Québec et de Trois-Rivières: généralement nuageux avec quelques averses. Minimum de 8. Maximum de 20. Mercredi: généralement ensoleillé.

Régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean: passages nuageux. Minimum près de 5. Maximum de 15. Mercredi: généralement ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski et de la Gaspésie: ciel généralement clair. Minimum de 3 à 5. Maximum d'environ 15. Mercredi: généralement ensoleillé.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	13	19
Edmonton	3	27
Calgary	4	27
Saskatoon	5	22
Regina	3	23
Winnipeg	6	22
Churchill	3	7
Sudbury	8	21
Toronto	11	21
Ottawa	13	21
Montréal	12	21
Québec	11	20
Fredericton	14	23
Saint-Jean, N.-B.	10	23
Moncton	15	22
Halifax	8	26
Charlottetown	11	22
Saint-Jean, T.-N.	1	12
Chicago	11	20
Detroit	9	19
Boston	17	28
New York	18	26
Washington	18	28
Miami	26	31
Los Angeles	14	21

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 02h05 (3'6") et haute à 08h15 (6'7"). Elle sera à nouveau basse à 14h30 (2'9") et haute à 21h05 (7'1").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 03h30 (6'2") et haute à 09h35 (12'6"). Elle sera à nouveau basse à 15h45 (5'4") et haute à 22h15 (13'6").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h00 (5'9") et haute à 09h55 (12'2"). Elle sera à nouveau basse à 16h25 (5'4") et haute à 22h45 (12'7").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY, LIMITEE.
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480.

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Gabriel BERBERI

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Chef de l'édition: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHANDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché: Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de GONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (No 3213)

Du 28 juin au 6 juillet

Saint-Thomas-Didyme fête ses 50 ans

par Guy Fournier

Saint-Thomas-Didyme — M. Henri Landreville, président du comité des fêtes du 50ième anniversaire de fondation de Saint-Thomas-Didyme, déclara samedi dernier que la municipalité organisait du 28 juin au 6 juillet prochain, une semaine intensive d'activités, à laquelle toute la population de la région est cordialement invitée.

"Depuis la formation du Comité des fêtes en septembre dernier, nous avons mis sur pied plusieurs sous-comités, dont l'un pour l'accueil aux visiteurs, et en plus des 11 membres du bureau de direction, envi-

ron 35 personnes travaillent à la mise en place du programme des festivités.

Bientôt, soit dans deux semaines environ, nous mettrons sur le marché, un livre historique, racontant les premiers pas de Saint-Thomas et relatant les faits qui ont marqué son histoire", soulignait M. Landreville.

Dans le même ordre d'idée, le président remettait au représentant du quotidien, la cédule des événements qui doivent entourer les célébrations de ce demi-siècle de vie. Voici d'ailleurs la teneur:

Samedi 28 juin, ouver-

Le port de Montréal est paralysé

MONTREAL (PC) — Les autorités du port de Montréal attendaient, lundi matin, une réponse d'Ottawa à la suite de leur appel relatif à une nouvelle grève illégale déclenchée vendredi, quand 900 débardeurs ont quitté leur travail.

"Personne ne travaille aujourd'hui", a déclaré un porte-parole de l'Association des employeurs maritimes.

Selon ce porte-parole, 17 océaniques sont paralysés dans le port à cause de cet arrêt de travail. Mais les navires côtiers et ceux du trafic intérieur ne sont pas affectés.

Aucune rencontre n'est prévue entre les délégués de la section 375 de l'Association internationale des débardeurs et ceux de l'AEM, "car cela ne relève plus de nous", a déclaré le porte-parole des employeurs. "Le différend est

maintenant entre le gouvernement et le syndicat."

M. Arnold Masters, président de l'AEM, a envoyé des télégrammes au ministre fédéral de la Justice, M. Otto Lang, et au ministre du Travail, M. John Munro, vendredi soir, leur rappelant que le port de Montréal était maintenant en grand danger — "Un danger grave et peut-être irréversible" — à la suite du nouveau débrayage.

Les débardeurs n'avaient repris le travail que depuis deux semaines à la suite de leur grève de six semaines déclenchée en avril dernier à propos de la sécurité d'emploi.

Un porte-parole de l'Association des employeurs a rappelé que la grève actuelle constitue une violation de la loi fédérale et d'un jugement de cour qui expose le syndicat, ses officiers et ses membres à des amendes variant entre \$1 et \$10,000 par jour.

ture des différents kiosques à 13.30 heures, suivie d'un rodéo régional. A 20 heures en cette journée d'ouverture il y aura des loisirs à la toute nouvelle salle communautaire de Saint-Thomas.

Le programme de cette même soirée a été confiée à la Commission Municipale des Loisirs et reste à déterminer.

Dimanche 29 juin, à 10 heures, messe à l'ancienne, concélébrée en latin. A 13 heures, jeux et compétitions de toutes sortes, tant pour les enfants que pour les adultes. A 17.30 heures, souper canadien suivi d'une grande soirée dansante.

Lundi le 30 juin, les fêtes se poursuivent avec la clôture des activités de la fiesta, clôture pour 14 heures. Le même soir, bal dansant à partir de 20.30 heures.

Mardi 1er juillet, soirée réservée aux enfants de 1 à 14 ans. Ensuite, "Soirée du Souvenir" avec présentation d'une pièce de théâtre par une troupe amateur de Saint-Thomas. Notons ici que la pièce, qui fera revivre les années "25 a été entièrement conçue par des citoyens de la municipalité célébrée.

Après la pièce, vers 22 heures, on distribuera des eaux gazeuses et des friandises gratuites.

Mercredi 2 juillet, "journée de la parenté", où chaque citoyen de la municipalité sera invité à visiter ses parents et amis.

Jeudi 3 juillet, ouverture

officielle d'une exposition multiple et présentation de divers jeux.

Vendredi le 4 juillet à 20 heures, grande soirée de "danse du bon vieux temps", avec musiciens de la place.

Samedi le 5 juillet à 13.30 heures, grande attraction sur le terrain des écoles, suivie à 20.30 heures, d'une soirée souvenir, avec présentation d'une pièce écrite spécialement pour le cinquantenaire de Saint-Thomas.

A 23 heures ce même jour, il y aura présentation d'un cocktail servi à l'Ecole Jean XXIII.

Enfin, le dimanche 6 juillet, une messe pontificale sera célébrée par Mgr Roch Pedneault, évêque auxiliaire du diocèse, ce à 10 heures de l'avant-midi.

A 14 heures ce sera le parade des chars allégoriques, suivie à 17.30 heures d'un banquet donné sous la présidence d'honneur de Mgr Pedneault et enfin, vers 23 heures, un immense feu d'artifice clôturera cette semaine intensive d'activités.

Souignons que pour les gens qui voudraient se rendre à Saint-Thomas durant ces festivités, la municipalité offre au coeur même du village, des nombreuses aires de verdure pour les campeurs en particulier et pour tous renseignements supplémentaires on peut communiquer avec M. Edgard Lyna, qui se fera un plaisir de renseigner le public sur ces fêtes auxquel-les toute la région Saguenay-Lac-Saint-Jean est conviée.



LE PRESIDENT DU CINQUANTIEME — M. Henri Landreville, président des festivités qui entoureront la célébration du cinquantième anniversaire de Saint-Thomas Didyme, du 20 juin au 6 juillet prochain.

La sentence de Laberge sera connue le 20 juin

JOLIETTE (PC) — Le juge Marcel Nichols, de la Cour supérieure du Québec, a reporté, lundi, au 20 juin le prononcé de la sentence contre Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, trouvé coupable d'incitation à la violence.

Le juge Nichols a également libéré M. Laberge d'une accusation d'incitation à commettre des voies de fait, par manque de preuve.

M. Laberge avait été trouvé coupable, la semaine dernière, par un jury composé de neuf hommes et trois femmes, d'avoir incité des travailleurs en grève de Hupp Canada Ltd. à endommager des produits fabriqués par cette compagnie.

Il devait connaître sa sentence lundi, mais son avocat, Me Philip Cutler, a demandé la permission de soumettre par écrit des re-

marques sur la peine qui devrait être imposée à l'inculpé.

La peine maximum encourue par M. Laberge est de cinq ans d'emprisonnement.

M. Laberge demeurera en liberté jusqu'au prononcé de la sentence.

Hold-up de \$600 à l'Hôtel Pierre

JONQUIERE — Deux individus armés, le visage recouvert d'une cagoule, ont fait main basse, au cours de la nuit de dimanche à lundi, sur un montant de \$600 à l'Hôtel Pierre de Jonquière.

Les deux individus ont pénétré dans l'établissement au moment où la caisse-rière était à faire sa caisse.

Dans un premier temps, ils ont pris une trentaine de dollars dans la caisse enregistreuse, et \$500 à \$600 dans le coffre-fort.

Le sergent-détective Gérard Bergeron qui mène l'enquête dans cette affaire a précisé que les témoins n'avaient pas eu connaissance, si les individus avaient quitté l'hôtel en automobile ou encore s'ils s'étaient sauvés dans les chambres au deuxième étage.

Par ailleurs, à Chicoutimi, la sûreté municipale a retrouvé une tente-roulotte qui avait été volée à l'entrepôt de Gagnon Frères Meubles, sur la rue Alma.

Egalement, dans une maison privée, où le mobilier avait été sorti pour être apporté, les policiers sont intervenus rapidement pour au moins sauver les meubles.

Le capitaine-détective Marcel Vaillancourt a déclaré hier, qu'il avait de bons indices pour retrouver les voleurs.

AU PALAIS DE JUSTICE

Début du procès d'Yvonick Dufour

ROBERVAL — Le procès d'Yvonick Dufour, un individu de la rue des Pins à Dolbeau, accusé d'avoir, le 29 juin 1974, assassiné M. Edgar Maltais, un chauffeur de taxi de Chibougamau, s'est ouvert hier matin, devant le juge Jacques Dufour.

La première journée s'est déroulée à vive allure si on considère que sept jurés avaient été choisis, vers 5 h. 15, hier soir.

Cependant, la défense et la Couronne prennent un soin judicieux dans le choix des 12 jurés, et les questions sont assez nombreuses de la part de la défense représentée par Me Louis-Charles Fournier de Chicoutimi accompagné d'un jeune avocat Me Claude Beaulieu.

Cependant, Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la Couronne s'est prévalu à date d'une quinzaine de mises à l'écart, tandis

que les vérificateurs ont péremptoirement refusé des jurés.

Le choix des jurés est d'autant plus difficile du fait que sur les 76 assignés actuellement, puisque 40 autres avaient été réclamés au cours des dernières semaines, un grand nombre sont des jeunes et la grande majorité du sexe féminin.

Actuellement, sur les sept jurés choisis, il y a quatre femmes et trois hommes.

Yvonick Dufour est apparu hier matin dans le box des accusés vêtu d'un habit bleu pâle, bien peigné.

Le juge Jacques Dufour a même accordé la permission que le prévenu soit assis à côté de son procureur, une fois que les témoins commenceront leurs dépositions.

Il semble bien qu'il faudra encore la matinée d'aujourd'hui pour compléter le choix des jurés et qu'au

cours de l'après-midi, les témoins commencent à déposer devant le tribunal et le jury.

Selon toute probabilité, Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la Couronne qui est accompagné de Me Jacques Simard, procureur de la Couronne dans le district judiciaire de Roberval, la preuve pourrait être terminée jeudi soir au plus tard.

Ce qui laisse présumer que si jamais il y avait un déblocage, on pourrait facilement terminer ce procès au début de la semaine et peut-être en fin de semaine, si jamais le juge Dufour décidait de siéger samedi.

En effet, Me Lucien Tremblay a déclaré qu'il avait 28 témoins à faire entendre, tandis que Me Louis-Charles Fournier a une défense à produire, mais il n'ose dévoiler combien de témoins il entend faire entendre devant

le juge et le jury. Encore une fois, l'exiguité du Palais de justice de Roberval a été démontrée hier, alors que les 76 jurés assignés ont dû s'asseoir

La prison pour vol et falsification de chèques

ROBERVAL — Le juge Edmond Savard a imposé des peines de neuf mois et de dix mois de prison à deux individus de Chibougamau, Gilles Bérubé et Michel Tremblay qui ont échangé des chèques qu'ils avaient volés et par la suite falsifiés.

Dans le cas de Gilles Bérubé, la sentence a été de sept mois de prison, du fait qu'il était déjà sur une sentence de probation, et il a récidivé dans une période très courte.

Quant à Michel Tremblay, en plus du vol des chèques, il a été accusé d'avoir pénétré avec effraction dans le plan de Shell de Chibougamau et d'y avoir volé à cet endroit, un montant de \$135 et causé des dommages pour \$300.

Le juge Savard n'a pas été tendre envers les indi-

Le procès de Marial Simard ne s'instruirait qu'à l'automne

ROBERVAL — Même si le procès de Marial Simard de l'Ascension, accusé du meurtre de Noël Nepton, au mois de juillet dernier, à l'Ascension, a été remis pour la forme à vendredi matin, il semble bien que ce procès ne s'instruira qu'au début du mois d'octobre prochain.

En effet, selon les renseignements obtenus, le juge en chef de la Cour supérieure, l'honorable Eugène Marquis aurait décidé que le procès d'Yvonick Dufour qui prendra au moins une dizaine de jours, ce qui retardera la cause au milieu de juin, ne donnera pas la chance cette fois de poursuivre le terme des présentes assises criminelles.

Ce qui voudrait dire que les 76 jurés assignés pour le présent terme devront revenir au mois d'octobre

prochain pour entendre la cause de Marial Simard.

On se rappellera que dans cette affaire, la Couronne avait réclamé un changement de territoire pour ce procès, mais le juge Toussaint McNicholl avait refusé le changement de venue.

Ce qui veut dire qu'il s'instruira dans le district judiciaire de Roberval.

Hier matin, Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la Couronne se déclarait prêt à procéder de même que l'avocat de Simard, Me Rosaire Larouche.

Toutefois, dans les milieux judiciaires, il semble bien que ce procès ne se déroulera pas au mois de juin, mais au mois d'octobre prochain.

Ce qui voudrait dire qu'au cours des prochains heures, les jurés seront libérés jusqu'au mois d'octobre, c'est-à-dire, les

jurés qui n'auront pas été choisis pour juger Yvonick Dufour.

Roger Gaudette passera 22 mois en prison

Chicoutimi — Le juge Jean-Charles Simard de la Cour criminelle à Chicoutimi, a imposé une peine d'emprisonnement de 22 mois à Roger Gaudette, un jeune homme de Jonquière, qui avait été trouvé coupable, il y a quelques semaines d'avoir commis un vol au montant de \$4,400 à la Caisse populaire de Kénogami, en juillet dernier.

Gaudette qui a déjà passé un mois en prison depuis le prononcé du jugement, aura une sentence de 22 mois à purger. On se rappellera dans cette affaire que Dany

Dubé, un jeune homme de Jonquière avait écopé de deux ans de pénitencier, mais dans le cas de Dubé, il avait des dossiers judiciaires, tandis que Gaudette en était à sa première comparution devant le tribunal.

On sait également que dans les cas de Dubé et de Gaudette, que leurs avocats Me Bernard Lapointe et feu Me Yves Vanasse avaient porté les causes en appel.

Quant à la Couronne, elle avait porté la sentence de Dubé en appel, demandant une sentence plus sévère que deux années de pénitencier.

FAITES VITE...

vous avez jusqu'au 6 JUIN

pour vous inscrire à notre "VOYAGE ANNEE SAINTE"

du 10 au 31 juillet

Accompagnateurs du diocèse:
Abbés Gérard Linteau et Yvan Tremblay

Accompagnateurs du Voyage Michel Inc.:
Mme Geneviève Dufour.

Pour plus de détails, communiquez avec:

VOYAGES MICHEL INC.

363 EST, RACINE, CHICOUTIMI
TEL.: 549-8874
PLAZA ALMA, ALMA
TEL.: 668-7951

L'affaire Louise Paré rebondit

Le "maire de St-Paul" provoque le chaos au conseil de Chicoutimi

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — L'affaire du chèque du conseiller Louise Paré est revenue sur le tapis, hier, quand un contribuable, M. Raymond Beaulieu, mieux connu sous le nom de "maire de Saint-Paul", a demandé de rescinder ou d'amender la résolution concernant les frais de représentation afin d'y faire ajouter que l'argent perçu en trop pour les diverses représentations devait retourner au trésor municipal.

L'assemblée, qui jusque-là avait été aussi ennuyante que possible, a failli prendre une tournure insoupçonnée alors que le conseiller Roch Bergeron n'a pas voulu accepter à son compte les blâmes de M. Beaulieu et le conseiller Léo Favre, visiblement en colère, a déclaré qu'il se chargerait de prouver que sa présence à Angoulême avait son importance.

M. Beaulieu a rappelé que la résolution sur le voyage à Angoulême précisait que les frais de séjour, en Europe, étaient aux frais de la municipalité d'Angou-

lême. "Que penser de vos frais de séjour qu'il est pratiquement illégal de vous prévaloir, car ils ont été prévus", a dit le contribuable, qui lisait un texte long de sept pages.

Il a allégué que ce surplus d'argent du conseiller Paré, soit la somme de \$540, était un surplus qu'il faut ajouter à son salaire qui serait non consenti par la loi ni soumis aux contribuables pour acceptation légale.

"Ceci laisse supposer que nos conseillers peuvent s'en faire un revenu à toutes les fois qu'ils vont nous représenter, a-t-il dit. Il y a surplus sauf exception ou les montants prévus ne sont pas suffisants. Alors, ils doivent sortir de l'argent de leur poche, ce qui est prévu dans la loi du tiers de leur salaire pour les fins inhérentes à leur charge."

Se demandant si le fait de garder les montants trop perçus dans leurs frais de représentations ne pouvait un jour rendre les conseillers municipaux inhabiles à conserver leurs postes, M. Raymond Beaulieu a ajouté que "cette affaire" pourrait

bien décider quelques citoyens à demander la cassation de la résolution du comité général du 27 janvier et autres antécédentes sur les frais de représentation. "Cette résolution ne prévoit pas la rentrée dans les coffres municipaux du trop perçu d'argent."

M. Roch Bergeron

Le maire Henri Girard a rétorqué à M. Raymond Beaulieu qu'il donnera tous les chiffres demandés par ce contribuable concernant les frais de représentation et qu'en tant que maire il se chargera de prouver qu'il n'y a pas eu exagération et que ces représentations étaient valables pour la municipalité.

"Quant au voyage à Angoulême, je ferai une conférence de presse pour en expliquer les résultats et démontrer la nécessité d'une telle visite."

Le conseiller Roch Bergeron a eu de la difficulté pour obtenir le droit de réponse à M. Raymond Beaulieu et il a déclaré qu'il n'admettait pas qu'on le charrie. "Je n'admetts pas

qu'on me traîne dans la rue. Je n'étais pas ici quand cette résolution a été votée concernant le chèque de Mme Paré. Je ne me suis pas prononcé, depuis lors, mais j'en ai assez. J'ai déjà remis de l'argent à la ville sur des trop perçus et je ne l'ai pas fait publiquement. Si Mme Paré a de l'argent en trop, qu'elle le remette. Vous déplacez le problème et je n'accepterai pas qu'un gars vienne se faire de la publicité ici à même nous autres."

M. Léo Favre

Rouge de colère, M. Léo Favre a dit qu'il n'avait pas demandé à aller à Angoulême mais qu'il l'a fait parce qu'il représentait la ville sur le comité économique alors qu'il devait débattre un important dossier. J'ai fait rapport sur mes activités et j'en ferai un au jour le jour prouvant que je n'y suis pas allé pour mes fins personnelles."

Continuant sa charge, M. Favre a dit que ceux qui sont allés à Angoulême dans le but de détruire de-

vront aussi faire un rapport. "Moi, durant que j'étais à Angoulême, mon commerce a été victime d'un vol de \$3,500. Si j'avais été là, il est probable que ce vol n'aurait pas eu lieu car une personne en moins dans mon commerce, ça paraît."

Un contribuable s'est levé sur une "question de clôture". Le conseiller Emile Corneau a alors lancé "ça à du bon sens. Là on ne dit pas des niaiseries. C'est à travailler sérieusement."

Et l'assemblée s'est levée brusquement, les conseillers traversant dans une autre salle pour tenir une assemblée en comité.

Le conseiller Corneau dit alors: "Nous allons travailler sur la fusion. Ça c'est important. J'espère que les journalistes en diront plus long sur cela que sur les "simplicités" que vous venez d'entendre."

Mais comme les journalistes ne sont pas admis à ces délibérations importantes... impossible d'en parler.



ATTENTION — Les usagers d'autobus ont dû attendre, hier après-midi, alors que les chauffeurs d'autobus ont refusé, de faire du temps supplémentaire en guise de protestation dans la lenteur des négociations en vue du renouvellement de leur contrat de travail.

Les campeurs de la Dam-en-terre gagnent leur point au conseil

par Serge Cloutier

ALMA — Une recommandation de la commission des Affaires humaines de la Cité d'Alma a finalement été amendée hier soir, réduisant les tarifs imposés aux campeurs de la Dam-en-terre, après de longs débats parfois survoltés.

Le camping municipal est déficitaire, et n'offrirait pas de services privés cette année. Pour un mois, l'eau, l'électricité et l'égout vont coûter \$30.00. Il faut ajouter à cela le prix de location sans services privés, qui est de \$2.00 par jour, \$12.00 par semaine, et \$40.00 par mois, la location mensuelle étant renouvelable.

Le conseil s'apprêtait à accepter de nouveaux tarifs il y a quinze jours. Une délégation de campeurs saisonniers avait alors retardé l'adoption du règlement. Une rencontre devait avoir lieu entre les campeurs saisonniers et un comité du conseil. Cette

rencontre n'a pas eu lieu. Or, les campeurs sont revenus hier soir, et leurs doléances ont finalement incité le conseil à adopter un amendement, qui porte les nouveaux tarifs à ceux qu'on vient de citer plus haut. Il s'agit d'une augmentation substantielle sur 1974, mais moindre que celle qu'aurait voulu d'abord imposer le conseil.

Cette polémique autour du camping municipal prendra sans doute de plus belle, si aucune planification et aucune statistique plus précise ne sont préparées d'ici la prochaine saison. Car c'est sur ces données, absentes du débat houleux, que les discussions de principe doivent s'engager. Le conseil prétend que le terrain doit profiter au plus grand nombre possible, et n'être retenu par aucun pour toute la saison. Les campeurs prétendent qu'il y a toujours de la place, et que ce terrain est destiné avant tout à la population d'Alma,

les touristes devant passer ensuite.

Le déficit à payer par Alma pour l'opération de ses logements à prix modique pour 1974 sera de \$10,072.00, ce qui représente 10% du total du déficit, évalué à \$100,000.00, le reste étant subventionné par la SHQ.

Incidentement, l'Office municipal d'habitation entend faire pression pour

que son sixième projet comportant 50 logements pour personnes retraitées, soit accepté le plus tôt possible par la SHQ. Un dossier, préparé à cet effet, prouve que les besoins des gens d'Alma justifient amplement cette demande, faite il y a plusieurs mois déjà. On note dans ce dossier que 102 familles de retraités attendent d'être logées par l'OMH, et que leurs revenus justifient am-

plement que les organismes publics leur prêtent assistance.

Les employés de la Cité sont maintenant dotés d'un régime de rentes supplémentaire, adopté hier soir, et qui prévoit une rente basée sur les cinq meilleurs années de salaire.

Notons enfin que la requête en fusion de ville et paroisse sera présentée en juillet au plus tard.

Les denturologistes veulent secouer l'emprise des dentistes

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le président du comité ad hoc du Syndicat des denturologistes du Québec, M. Michel Saint-Louis, a demandé à l'Office des professions de Québec de ramener à la raison les dentistes et de ren-

dre le certificat de santé buccale inopérant jusqu'au jour où une solution valable aura été mise au point pour la protection nécessitant une prothèse dentaire.

En tournée provinciale afin d'éveiller l'opinion publique, M. Michel Saint-Louis, de passage à Chi-

coutimi, hier, a révélé que tous les dentistes n'étaient pas impliqués, mais les denturologistes du Québec en avaient assez d'être sous l'emprise des dentistes.

"Devant l'attitude des dentistes qui prennent de trois jours à un mois, dans certains cas, pour délivrer des certificats de santé buccale", a-t-il dit, "nous sommes obligés de dire que s'il y a un problème, aujourd'hui, ce n'est pas de notre faute. On nous force à travailler dans l'illégalité avec ce certificat de santé buccale".

M. Saint-Louis a révélé que l'Ordre des dentistes du Québec avait passé le mot d'ordre à ses membres de charger \$25 à une personne demandant un certificat de santé buccale, à part du coût en plus d'un montant identique pour la radiographie.

"Les citoyens du Québec doivent actuellement faire face à une dépense injustifiée pouvant atteindre un quart de million de dollars par semaine", a-t-il ajouté, "par suite de l'utilisation inconsidérée que font les dentistes du certificat de santé buccale".

Selon M. Michel Saint-Louis, dans le moment, le certificat de santé buccale est inopérable. Il enlève le droit au public de choisir entre un dentiste et un denturologiste pour faire une prothèse dentaire.

Le Syndicat des denturologistes insiste pour que leur profession soit reconnue au même titre que celle des dentistes et considère que l'époque où une profession était assujettie à une autre était révolue.

"Actuellement", a-t-il conclu, "97 pour cent des denturologistes du Québec doivent travailler dans l'illégalité en raison du maraudage des dentistes et nous ne voulons avoir une tolérance mais bien que la situation soit rétablie de façon normale pour que nous puissions pratiquer notre profession de façon efficace, et dans la légalité".

Les chauffeurs d'autobus refusent de rouler pour manifester leur colère

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Les chauffeurs d'autobus de Transport régional ont refusé, durant deux heures, de faire du temps supplémentaire, hier, ce qui a eu pour effet de perturber le transport en commun dans Chicoutimi à une heure de pointe.

Le refus des conducteurs d'autobus de faire du temps supplémentaire a incité la compagnie à ne laisser que trois autobus à l'horaire, de 15h.30 à 17h.30 alors qu'en temps ordinaire il y en a sept.

Plusieurs usagers du service ont fait part de leur mécontentement mais M. Jean Leclerc, le porte-parole de la Compagnie, a déclaré qu'il ne pouvait faire davantage. "C'est dommage de faire attendre les usagers, a-t-il dit, mais nous ne pouvons forcer les chauffeurs d'autobus à faire du temps supplémentaire".

Le président du Syndicat des chauffeurs d'autobus, M. Réal Vézina, a déclaré que cette protestation avait pour but de faire comprendre au Comité intermunicipal sur le transport en

commun que les chauffeurs d'autobus en avaient assez des promesses et qu'ils entendaient que les négociations, en vue du renouvellement de leur contrat de travail, en viennent à une solution le plus rapidement possible.

Un syndiqué a ajouté que ce n'était qu'un premier geste de protestation.

Les négociations accrochent sur les salaires. Le Comité intermunicipal offre \$0.75 l'heure d'augmentation et la demande syndicale, qui était initialement de \$1.25 est baissée à \$1.

Roberval enjoint un proprio de remplir une fosse qui est un danger pour les enfants

par Guy Fournier

ROBERVAL — Un avis sera signifié aujourd'hui au propriétaire du terrain portant le numéro de cadastre 60-50 situé sur la rue Harvey à Roberval, enjoignant ce dernier de remplir dans les trois jours une fondation de maison qui, selon les propriétaires de cette même rue, est un véritable danger pour les enfants. Advenant le cas où le propriétaire refuserait de faire effectuer ces travaux, la municipalité de Roberval les effectuera elle-même, quitte à débattre la légalité de ce geste ultérieurement.

Telle est l'essence de la décision prise hier soir par les membres du conseil municipal de Roberval, suite à plusieurs plaintes de parents de cette même rue, suite surtout au fait qu'un enfant de trois ans et demi, la petite Hélène Boily, fille de M. et Mme Camil Boily, a été victime d'un tragique accident sur ce même terrain, en fin de semaine dernière, et qu'elle repose à l'hôpital de Roberval depuis deux jours.

Les parents de la jeune victime étaient d'ailleurs présents aux assises du conseil d'hier et le gérant municipal M. Robert Gagné a clairement mentionné, (appuyé par les membres du conseil) que si rien n'avait été fait vendredi matin, un bulldozer serait sur les lieux pour faire le remblaiement de ce terrain.

Notons que ce n'est pas la première fois qu'il est question des dangers que représentent cette fosse artificielle, au conseil de ville de Roberval, et que lors d'une assemblée antérieure on avait donné 15 jours au propriétaire pour

remédier à la situation, sans quoi la municipalité devait prendre action contre lui.

Ajoutons en terminant qu'un litige de teneur légale semble avoir jusqu'ici paralysé toute action visant la démolition de ces fondations, mais devant le statu quo du propriétaire, la ville a décidé d'agir avant que d'autres accidents ne surviennent.

\$200. aux cadets de l'air

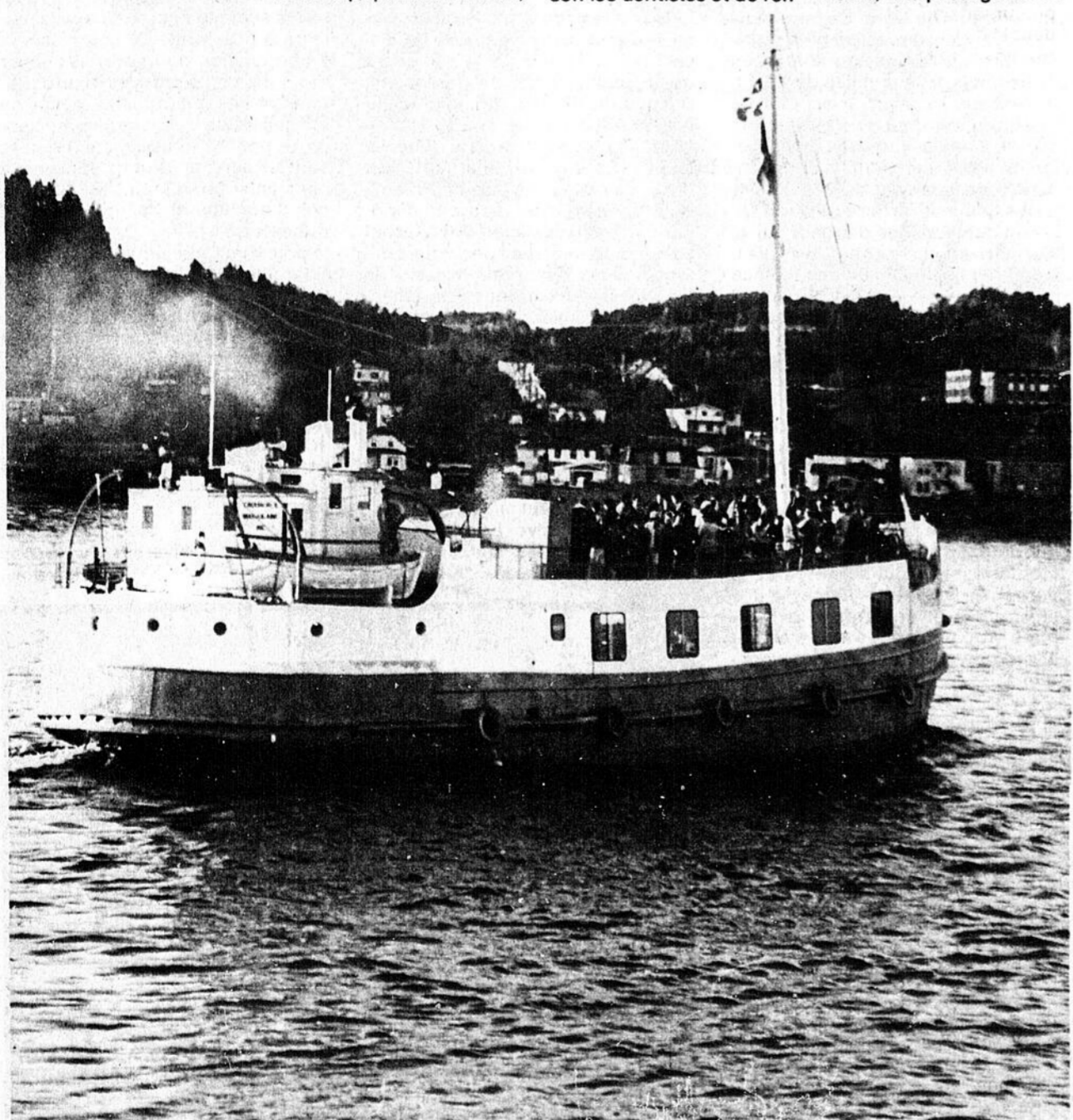
Le service municipal des loisirs de Roberval versera dans les prochains jours, une subvention de \$200.00 aux Cadets de l'Air. Cette subvention était prévue au

budget de la commission, la municipalité du maire J. Arthur Tremblay, a décidé d'endosser ce geste.

Le BTR: on attend

Concernant une demande de subvention faite par le BTR, la municipalité de Roberval, a décidé de demander de plus amples informations avant de consentir un montant de \$846.70.

La municipalité veut surtout savoir comment fonctionnera le kiosque touristique de Chambord avant de verser cette même subvention et la demande de détails parviendra au BTR dans les prochains jours.



PROMOTION TOURISTIQUE — Le Syndicat d'initiatives touristiques du Saguenay a profité hier de la première des croisières de la Marjolaine sur le Saguenay pour rendre public un document audio-visuel destiné à le faire connaître dans la région. Le SIT a également fait part de l'entente qu'il a avec le Bureau régional de tou-

risme. Par cette entente, le BTR verra à la promotion extra-régionale du tourisme et à la planification des activités touristiques régionales, tandis que le SIT s'occupera plus précisément de promotion et d'information pour le Saguenay.

NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!



M. Adrien Gravel
Gérant des ventes



M. Marcel Bouchard



M. Yvan Thivierge



M. J. Charles Brisson



M. Jules Blackburn



M. Laurent Bovi

FORD MERCURY BOULEVARD AUTO ALMA, - P.Q.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les investissements de l'Alcan pour 1975

La décision de l'Alcan de consacrer cette année, à ses installations du Saguenay-Lac-Saint-Jean la majeure partie de son programme d'investissements, nous permet de constater que les projets d'expansion qu'elle caresse pour notre région, notamment celui de la construction de la nouvelle usine d'aluminium que l'on appelle la 407, sont encore parmi les priorités de l'entreprise.

Dans sa dernière livraison, le journal Le Lingot, dans le cadre d'une entrevue avec le directeur régional, M. François Senécal-Tremblay, précise que sur un programme total d'investissements de \$80 millions pour l'année en cours, l'Alcan consacrerait \$54 millions à ses installations dans la région et une partie de cette somme contribuera à compléter les études et préparer la réalisation prochaine de différents projets d'expansion dont naturellement celui de la nouvelle usine d'aluminium.

Cette nouvelle rassurante était attendue depuis un bon bout de temps, surtout à la suite des déclarations faites au début de l'année par le président de l'Alcan, M. Paul Leman qui ne cachait pas que l'entreprise qu'il dirige subissait elle aussi les conséquences de la récession économique mondiale, quant à l'obtention de nouveaux capitaux pour la réalisation de ses projets d'expansion.

D'autre part, le débat engagé entre le ministre St-Pierre de l'Industrie et du Commerce et le président de l'Alcan concernant le projet d'implantation d'une nouvelle aluminerie concurrente à l'Alcan, dans la région de Québec, avait semé l'inquiétude auprès de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui craignait et craint encore d'ailleurs que la réalisation d'un tel projet puisse avoir des conséquences sur l'économie de la région.

Depuis le début de l'année, on a fait grand état surtout des projets majeurs retardés faute de capital disponible et des difficultés de l'entreprise à écouler son produit.

Sur ces nouvelles "pas toujours roses", le directeur régional, M. Tremblay précise cependant: "Notre entreprise est réellement handicapée par les ventes qui fléchissent, les coûts de production inflationnaires, le prix de l'aluminium qui risque de demeurer stationnaire et les inventaires qui s'ac-

cumulent dans les cours des usines et des entrepôts; il n'en faut pas davantage pour accentuer la rareté des fonds, ce qui a entraîné inévitablement des réductions dans les immobilisations extraordinaires prévues pour 1975".

Cependant, M. Tremblay tient à répéter ce qu'il avait affirmé à plusieurs reprises que l'Alcan continue de réaliser son programme de modernisation de ses installations dans la région et pas moins de 71.4% de ces \$54 millions, soit \$38.7 millions seront dépensés pour 1975 pour des projets dont les résultats se feront immédiatement sentir à travers les établissements de l'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mais ce qui est le plus intéressant dans l'entrevue accordée par le directeur régional de l'Alcan, touche les investissements dont les résultats sont prévus plus tard. Ainsi, \$15.3 millions de ces \$54 millions du budget pour 1975 donneront des résultats d'ici quelques années.

L'article du journal Le Lingot précise qu'une partie de ces investissements servira à défrayer les études préliminaires du projet de la future usine d'aluminium. Dans le même ordre d'idée, le journal mentionne les chantiers du futur centre de coulage, de la salle de cuve 40, des fours à anodes précurtées, tous des projets qui ont été remis à plus tard, mais dont la mise en veilleuse requiert en 1975 des dépenses de plusieurs millions de dollars, même si les effets ne seront perçus que dans quelques années.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette décision de l'Alcan de consacrer tout d'abord à ses installations chez nous, la part du lion de son programme d'investissements pour l'année en cours et continuer à préparer ses projets d'expansion qui devraient connaître leur réalisation d'ici quelques années.

Denis Tremblay



AU FIL DE LA PENSÉE

Un professeur d'université commente le mythe du tourisme en Gaspésie

Depuis plusieurs années on a tendance, au Québec, à parler du tourisme comme d'un remède à tous les maux économiques. Partout où l'on trouve à la fois chômage et éléments naturels, culturels ou historiques à exploiter, on propose de développer l'industrie touristique pour corriger une mauvaise situation. Plusieurs éléments favorisent cet état de fait.

Il y a en premier lieu, l'accessibilité des loisirs à un plus grand nombre de gens; deuxièmement, une plus grande facilité de déplacement; troisièmement, la possibilité d'exploiter sans trop de frais une ressource naturelle à l'état brut, et enfin, l'opportunité de pouvoir bénéficier facilement de l'argent qu'une clientèle est disposée à dépenser pour du provisoire et du superflu.

En Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent, tout a concouru à faire du tourisme un véritable mythe. D'une part, les résidents du territoire sont fiers, et avec raison, de la beauté de leur région, et ils sont conscients que des personnes aiment effectuer des centaines de milles pour venir chez eux. D'autre part, des dizaines de technocrates qui ont défilé dans le territoire depuis 10 ans ont souvent proposé à la population un développement touristique lorsqu'ils étaient à court d'idées pour suggérer autre chose. Enfin, rares sont les hommes politiques qui n'ont pas circulé dans le territoire en vantant la beauté des lieux et leur vocation touristique unique en Amérique du Nord. Ce faisant, ils jouent sur les cordes les plus sensibles des autochtones qui sont en effet très fiers de leur milieu de vie. En parlant de vocation, avec tout ce que le terme comporte d'exclusif, de planification, de mesures particulières de développement ils entretiennent consciemment auprès de certaines couches de la population l'illusion d'une manne d'argent qui va leur arriver aisément. C'est d'ailleurs très facile et cela engage peu de promettre un développement touristique. On donne alors à la population l'impression que l'on veut régler ses problèmes tout en évitant d'agir là où c'est nécessaire. Le secteur touristique est plein d'impondérables, il est fluide, et ce qui s'y passe se vérifie mal. Il y a toujours une multitude de raisons pour expliquer une diminution du nombre de touristes. Une année ce sera la pluie, l'autre la réfection des routes, une autre un événement important à Montréal, etc. Toutefois, ce qui se passe réellement en termes d'emplois créés et de revenus redistribués localement est rarement abordé de façon honnête et rigoureuse.

Le B.A.E.Q. avait proposé des chiffres qu'il jugeait optimistes sur les clientèles et les emplois créés. On les a gonflés de façon excessive. Par exemple, pour le B.A.E.Q., le tourisme ne devait créer en 1972 que 700 emplois permanents à la condition qu'à cette date le réseau routier soit refait au complet et que toutes les étapes et implantations touristiques, y compris celles de Forillon et de Bic, soient totalement réalisées. De plus, il fallait que le Plan d'aménagement soit exécuté en entier parce que la partie touristique s'intégrait dans un tout et qu'elle devait bénéficier du développement des pôles de services. De ce beau programme, peu de chose a été fait.

Cependant, au moment où toute la population réclamait l'organisation du Parc Forillon, des gens, soi-disant responsables, affirmaient qu'il allait à lui seul créer 1,000 emplois permanents et attirer dans le territoire 1 million de touristes par

année. Or, le B.A.E.Q. ne considérait pas ceux du B.A.E.Q. Ils n'incluent pas évidemment tous les emplois du secteur touristique, mais ils en regroupent la plus grande partie. Ainsi donc, en terme d'emplois, le tourisme demeure le secteur économique le plus marginal. Une enquête sommaire effectuée dans le comté de Bonaventure, en 1970, auprès d'une quinzaine de propriétaires d'établissements hôteliers et de stations service a révélé le peu d'impact joué par le tourisme dans la composition de leur revenu. Aucune des personnes consultées ne recevait du tourisme plus de 20% de ses gains annuels. Un garagiste a même affirmé que les principaux revenus que les touristes lui laissaient provenaient des frais de dépannage et de remorquage en raison du mauvais état de la route.

Au moins la moitié des touristes qui visitent la région font maintenant du camping, amènent des roulettes ou résident dans les auberges de jeunesse. Les revenus qu'ils laissent sont faibles et n'atteignent qu'un petit nombre de personnes. Beaucoup de places de camping utilisées sont d'ailleurs la propriété de l'Etat. Ce type de touriste dépense habituellement peu d'argent. Les investissements les plus importants qu'il consent sont souvent distribués au point de départ pour l'achat de l'équipement. Les personnes qui logent dans les hôtels laissent de l'argent à deux groupes de tenants. Un premier groupe formé des petits propriétaires va redistribuer sur place les revenus. Le deuxième groupe, constitué des propriétaires des hôtels les plus dispendieux, va faire sortir une partie importante de l'argent gagné, en dehors du territoire. Il se compose des hôteliers qui ne résident pas dans la région et de ceux qui y résident mais qui passent une partie de l'hiver à l'extérieur du Canada. Quelques statistiques de 1968 donnent une idée de la réparti-

tion des revenus annuels des hôteliers. Les recettes totales ont été de \$13,732,900.00 et les dépenses totales de \$11,614,200.00. De ces dernières, \$6,678,600.00 ont été utilisées pour l'achat et certains coûts, et \$2,426,000.00 ont été versés en salaires. Le total affecté aux salaires est minime. Le salaire moyen pour les établissements ouverts à l'année est de \$2,322.00. Dans la province, il est de \$2,935.00. Quant aux achats, la plupart sont effectués en dehors de la région. Il s'agit de boissons alcooliques, de nourriture et d'équipements.

Les terrains de camping employant moins de monde que les hôtels et n'étant en opérations que quelques mois, il est facile de supposer qu'ils n'entraînent qu'une très faible distribution salariale. Il semble donc qu'en terme de créations de revenus régionaux, le tourisme demeure également à ce niveau une activité totalement marginale.

Tout laisse supposer que les recettes provenant du tourisme ne constituent qu'une fraction infime du revenu régional. Absolument aucun indicateur valable ne permet d'affirmer qu'elles peuvent être, dans l'avenir, la solution pour régler les disparités économiques entre le territoire et le reste du Québec. On peut donc trouver déplorable le fait de mobiliser les espoirs d'une population sur un secteur d'activité dont les retombées sont plus que modestes.

Le tourisme régional tel qu'il existe actuellement ressemble d'ailleurs à une forme de colonisation. La population doit souvent oublier ses intérêts, subir des expropriations et des interdictions pour une utilisation de l'espace qui lui rapporte peu de choses. Nombreuses sont les personnes qui s'opposent à l'implantation d'industries créatrices d'emplois et de revenus sous prétexte qu'il ne faut pas dévaloriser le potentiel touristique du territoire. Pour ces gens, la Gaspésie, le Bas-Saint-Laurent et les Îles-de-la-Madeleine, devraient demeurer des réserves d'espaces verts, d'eau et d'air pur pour le bon plaisir des citoyens. Certains souhaitent même, avec beaucoup de sérieux, garder la population dans sa marginalité économique pour ne rien enlever de ce cachet pittoresque susceptible de dépayser et d'intéresser le visiteur.

Clermont Dugas,
Université du Québec
à Rimouski.

OPINION DES AUTRES

Le scandale du service postal

Depuis que M. Eric Kierans a été ministre des Postes en 1968, de nombreuses enquêtes ont été commandées pour améliorer ce service. Mais elles sont à peu près toutes restées lettre morte. Le ministre des Postes aurait intérêt, par exemple, à devenir une régée d'Etat.

De cette façon, il pourrait fonctionner de manière autonome et être vraiment en mesure de résoudre ses propres problèmes. C'est ainsi qu'actuellement les facteurs et les postiers ont trop de patrons. Pour ce qui touche à l'administration quotidienne du service postal, leur patron est le ministre des Postes, M. Mackasey; pour ce qui touche à l'embauche, leur patron est le chef de la Commission de la Fonction publique; pour ce qui touche aux salaires et aux avantages sociaux, leur patron est le ministre Chrétien du Conseil du Trésor; pour ce qui touche à l'aménagement des lieux de travail, leur patron est le ministre des Travaux publics; et ainsi de suite. C'est une situation tout à fait aberrante, où un règlement de grief, par exemple, oblige souvent plusieurs de ces ministères à intervenir en même temps. Quand on connaît la lenteur administrative des ministères, s'il faut en plus les synchroniser, cela devient un travail d'Hercule.

De plus, les conventions collectives des postiers et des facteurs sont négociées selon la Loi des relations de travail dans la Fonction publique fédérale. C'est une loi qui ne permet pas aux syndicats de négocier, comme dans une entreprise privée

ou une régée d'Etat, les normes de promotion et de rétrogradation, la classification, le licenciement, le rappel au travail, etc. Bref, cette loi ne permet pas aux employés de négocier leur régime de sécurité d'emploi. C'est ce qui explique le scepticisme des syndicats quand le ministre Mackasey leur assure que les changements technologiques n'affecteront jamais leur sécurité d'emploi. La parole d'un ministre c'est un peu celle d'un commis-voyageur. Car, ils ne vendent pas longtemps le même produit.

Les citoyens sont littéralement écoeurés des faux espoirs que leur font miroiter les divers ministères qui se succèdent aux Postes. M. Mackasey aura-t-il la stature nécessaire pour réformer vraiment le service postal? Le plan global dont il faisait état, il y a quelques semaines, ne présage rien d'une véritable réforme. Les citoyens devront donc exercer une forte pression sur le gouvernement pour qu'il cesse de tergiverser et modernise enfin un service qui ne cesse de se détériorer.

Yvan GUAY
"La Presse"

Les Jeux, c'est la responsabilité de Québec

Les organisateurs des Jeux olympiques de Montréal sont confiants que les installations seront prêtes à temps pour la tenue des Jeux, au mois de mai 1976, à condition qu'il n'y ait plus d'arrêts de travail et que les chantiers fonctionnent 24 heures sur 24. Or, ces "conditions" justifient pleinement l'inquiétude du Comité olympique international et ia

décision qu'il a prise de sonder le terrain quant au choix éventuel d'une autre ville pour la tenue des Jeux de 1976.

En effet, la préparation des Jeux est devenue un cauchemar pour ses organisateurs. Même le maire Jean Drapeau, bien qu'il soit porté être conservateur en ce qui concerne l'estimation des coûts de son projet, admet maintenant que ceux-ci pourraient doubler par rapport aux estimations initiales. Il admet également, pour la première fois, que les Jeux pourraient ne pas avoir lieu à temps.

Les installations olympiques deviendraient les ruines les plus coûteuses au monde. Personne ne souhaite que cela arrive. Car les effets d'un désastre financier dans la métropole se répercuteraient partout au Canada. Mais c'est le Québec qui en souffrirait le plus.

La tutelle qui a été imposée à quatre syndicats de la construction, qui garantit qu'aucun groupe minoritaire ne pourra provoquer d'arrêts de travail, est déjà un pas en avant. Mais le gouvernement québécois doit de plus en arriver à une entente avec l'industrie de la construction pour s'assurer que les Jeux auront bien lieu à temps. Si de justes griefs sont soulevés par les travailleurs dans les prochains mois, on doit prévoir des mécanismes qui permettront de les satisfaire immédiatement, sans qu'il soit nécessaire d'en arriver à une confrontation, comme par le passé.

La responsabilité principale en ce qui concerne le sort des Jeux est passée des mains du gouvernement municipal au gouvernement provincial. Le premier ministre Bourassa doit assumer cette responsabilité.

"The Citizen," Ottawa, le 21 mai.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.



M. MARCEL DUFOUR — Il a été élu sans opposition au siège no 14 du quartier 7. Employé de l'Alcan, c'était un homme peu bavard à la table du conseil de la défunte municipalité d'Arvida.



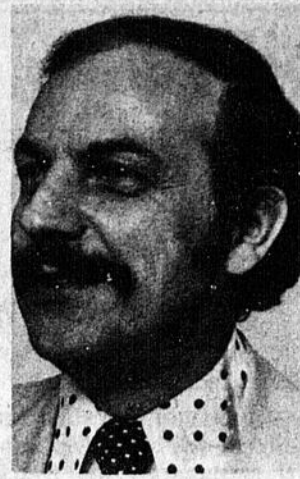
M. YVON DUBE — Il est élu au siège no 9 du quartier 5. Ce Jonquérois en est à son 3e mandat comme conseiller. Il a 44 ans et lui aussi travaille à l'Alcan depuis 1949.



M. JULES LAFERRIERE — Agé de 58 ans, et père d'une fille, M. Laferrière est l'un des trois conseillers de Jonquière élus par acclamation. Ouvrant sur la scène municipale depuis 1970, M. Laferrière est chef-inspecteur chez Price. Il occupe le siège no 7 dans le quartier 4.



M. PAUL-EUGENE BUGEAUD — C'est un autre employé de l'Alcan. Au conseil de la nouvelle ville de Jonquière, il occupe le siège no 13 du quartier no 7. M. Bugeaud fut déjà conseiller dans la municipalité de Shipshaw, et il demeure dans la zone sinistrée de Saint-Jean-Vianney-Shipshaw.



M. VICTORIEN GAGNON — Elu au siège no 5 du quartier 3, M. Victorien Gagnon a remporté sa victoire aux dépens du Dr Henri Vaillancourt. M. Gagnon est le directeur général de la Commission scolaire de Jonquière.



M. HENRI CARRIER — Agé de 46 ans, M. Carrier est l'un des vétérans au sein de la nouvelle équipe municipale. Il a commencé sa carrière dans ce domaine en 1964. M. Carrier travaille à l'Alcan depuis 28 ans, et lui aussi côtoie régulièrement le maire Dufour, dans les laboratoires de la compagnie. Ce père de famille de trois enfants a été élu au siège no 2 du quartier 1.



M. GERARD PELLETIER — Il a remporté une victoire de justesse (majorité de 11 voix) sur M. Gilles Girard, au siège no 11 du quartier 6. On prévoit que le candidat défait exige un recomptage. Agé de 56 ans, M. Pelletier travaille à l'Alcan depuis 1942. Père de trois enfants, M. Pelletier fait de la politique municipale depuis 12 ans. "C'est le Parti québécois qui m'a mené la vie dure, dimanche," dit-il.



M. ROSAIRE VILLENEUVE — C'est l'une des sept nouvelles figures sur la scène municipale. Il a été élu au siège no 12 du quartier no 6. Agé de 41 ans, père de 2 enfants, il travaille comme analyste à l'Alcan, non loin du maire Francis Dufour. Ce dernier a été très surpris d'apprendre que M. Villeneuve se présentait candidat aux élections de Jonquière. M. Villeneuve fut déjà secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Shipshaw.



MME ANGELINE GIRARD — C'est l'épouse de M. Lionel Girard, directeur général de la CSRL. Elle a été élue au siège no 6 du quartier 3, de Jonquière. Mère de cinq enfants, cette femme a toujours été très active dans différents mouvements sociaux. On ignore son âge précis, mais son fils aîné a 24 ans...



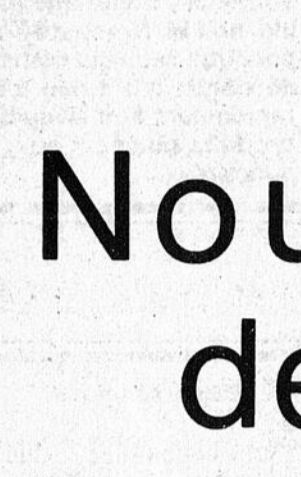
M. J.-EDOUARD LAPIERRE — Ce nouveau-venu dans le secteur municipal est surtout bien connu dans le monde scolaire. Il est en effet secrétaire de la Commission scolaire régionale Lapointe. Il occupe le siège no 8 du quartier 4.



M. JEAN MARCHAND — Ce pharmacien âgé de 49 ans n'a pas eu de mal à pénétrer dans l'arène municipale: il n'a pas rencontré d'opposition au siège no 1 du quartier 1. Père de cinq enfants, M. Marchand s'est fait connaître particulièrement dans le domaine scolaire, où il a travaillé durant une quinzaine d'années.



M. LIONEL SALESE — Elu au siège no 4 du quartier 2, M. Salessé continuera quand même d'occuper son poste de commissaire à la CS de Jonquière, fonction qu'il assume depuis 14 ans. Agé de 50 ans, père de neuf enfants, M. Salessé travaille à l'Alcan depuis 33 ans et il est maintenant contremaître au service de l'hygiène.



M. JEAN-MARIE LAROCHE — A 36 ans, c'est le cadet des conseillers à Jonquière. Commissaire sortant de charge à la CS de Jonquière, M. Larouche abandonnera cette discipline pour mieux se consacrer à son travail dans la nouvelle ville. Père de 2 filles, M. Larouche est courtier d'assurances à Chicoutimi. Il a été élu au siège no 3 du quartier 2.

Nouveau conseil de Jonquière

Election à la mairie

	F. Dufour	C. Gagné	R. Malais	rejetés	total
Quartier 1	1,154	287	1,100	44	2,585
Quartier 2	991	1,671	960	294	3,916
Quartier 3	884	1,356	873	56	3,169
Quartier 4	1,065	441	1,008	61	2,545
Quartier 5	1,011	1,511	917	127	3,566
Quartier 6	3,868	76	322	90	4,356
Quartier 7	3,824	87	286	75	4,272
Total	12,797	5,399	5,467	749	24,409

Majorité Francis Dufour: 7,330

Elections de conseillers

Siège no 2 - quartier no 1
H. Carrier 1,520, L. Vachon 991, rejetés 50, total 2,561.
Majorité Henri Carrier: 524.



M. PAUL-ANDRE CANTIN — Il est le fils d'un ex-maire de l'ancienne ville de Jonquière, M. Napoléon Cantin. M. Paul-André Cantin, est âgé de 41 ans et père de trois enfants. Il fut le premier directeur général du Conseil économique régional (le présent CRD), et il dirige maintenant Multi-Média au Saguenay-Lac-Saint-Jean, un service du ministère de l'Éducation.

Siège no 3 - quartier 2
R. Drapeau 1,112, A. Duchesne 488, J.-M. Larouche 1,343, L. Mercier 647, rejetés 271, total 3,871.
Majorité J.-M. Larouche: 221.

Siège no 4 - quartier no 2
J.-Y. Larouche 796, L. Néron 860, L. Salessé 1,492, G. Tremblay 450, rejetés 119, total 3,717.
Majorité Lionel Salessé: 632.

Siège no 5 - quartier 3
V. Gagnon 2,105, H. Vaillancourt 931, rejetés 95, total 3,131.
Majorité Victorien Gagnon: 1,174.

Siège no 6 - quartier 3
M. Allard 485, A. Girard 1,467, P.-A. Simard 1,127, rejetés 76, total 3,155.
Majorité Angéline Simard: 340.

Siège no 6 - quartier 3
J. Bouchard 132, J. Demers 325, B. Deschênes 324, J.-E. Lapierre 773, A. Potvin 660, O. Tessier 212.
Majorité J.-E. Lapierre: 113.

Siège no 9 - quartier 5
Y. Dubé 2,622, R. Racine 719, rejetés 273, total 3,614.
Majorité Yvon Dubé: 1,903.

Siège no 10 - quartier 5
P.-A. Cantin 1,819, R. Roy 257,

1,445, rejetés 257, total 3,521.
Majorité P.-A. Cantin: 374.

Siège no 11 - quartier 6
G. Girard 2,080, G. Pelletier 2,091, rejetés 140, total 4,311.
Majorité Gérard Pelletier: 11.

Siège no 12 - quartier 6
M. McNicoll 1,334, L. Thomassin 1,398, R. Villeneuve 1,442, rejetés 158, total 4,332.
Majorité Rosaire Villeneuve: 44.

G. Boivin 1,323, E. Bugeaud 1,580, P.-E. Lamirande 1,226, rejetés 156, total 4,285.
Majorité Eugène Bugeaud: 257.

THE MODE

CHEZ 4 SAISONS DE ROBERVAL

A l'occasion de l'Année internationale de la femme, les magasins 4 Saisons de Roberval, présentent un thé-mode.

Venez voir défiler devant vous les nouveautés estivales 1975.

Un thé-mode présenté dans une atmosphère intime avec tout le personnel.

RAFRAICHISSEMENTS SERVIS

CHARGEX
MASTER
CHARGE
PLAN MISE
DE COTE

PRIX de PRESENCE

C'EST UN RENDEZ-VOUS LES

3 et 4 juin,

à 14 heures.

TOUS ON SE REND CHEZ 4 SAISONS.

4 Saisons

ROBERVAL, ST-FELICIEN, CHIBOGAMAU

MAGASINEZ LES MAINS LIBRES

dans la PLAZA et PROVIGAIN

Magasiner PROVIGAIN LAZA

C'EST FACILE

Visitez l'exposition de "POTERIE CERAMIQUE"

Travail sur place de: Gemma Desbiens, Réjeane Tremblay, Nathalie Tremblay (5 ans), Manon Tremblay (9 ans), Michelle Desbiens (13 ans).

Demandez le Service à l'auto

Le Centre d'Achat le plus complet au Lac-St-Jean

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

PAS DE DEMANDE

Le député du comté de Roberval n'aurait pas jusqu'ici reçu la demande de la municipalité concernant une aide supplémentaire pour hâter la construction de la piscine semi-olympique de Roberval. Telle est l'essence d'une déclaration faite par M. Lamontagne en fin de semaine.

Rappelons que ce projet est momentanément suspendu, suite à une assemblée publique tenue à Roberval il y a quelques semaines et au cours de laquelle le conseil a expliqué qu'une participation de près d'un quart de

million ne correspondait pas à ses capacités budgétaires actuelles.



FUSION A ROBERVAL

L'étude de rentabilité commandée par les ville et paroisse de Roberval, sur les possibilités de regroupement, serait maintenant terminée, même si le ministère des Affaires municipales n'a encore rien annoncé d'officiel.

De source généralement sûre, on apprend aussi que cette étude serait rendue publique lors d'une assemblée réunissant les deux conseils et les populations concernées. Donc, il sera de nouveau question de fusion sous peu, à Roberval.

LES CAISSES EN LIESSE

Cette semaine, les travailleurs de la région qui sont membres des Caisse d'économie ne s'ennuieront certainement pas.

Une foule d'événements sont en effet prévus, afin de marquer le 10^{ème} anniversaire de fondation de ces coopératives d'épargne et de crédit, et de signaler aussi l'inauguration de nouveaux locaux.

Le programme commence aujourd'hui, avec une réception préparée par la Caisse d'économie du groupe Alcan (Arvida), à 19h.30.

Le lendemain, le 4 juin, à 19h., on procédera à l'ouverture officielle de l'édifice occupé par la Caisse Jonkepri (Jonquière-Kénogami-Price), rue Cabot.

Le jeudi, 5 juin, ce sera au tour de la Caisse d'économie des travailleurs de Dolbeau, de prendre possession de ses nouveaux locaux, boulevard Walberg.

Le 6 juin, on fera de même à la Caisse d'économie des employés de l'hôpital de Chicoutimi, rue Racine. Enfin, une soirée régionale pour les membres aura lieu le samedi, 7 juin, de 21h.20 à 1h.30, à l'école Sainte-Lucie, à Arvida.

LE TELEJOURNAL

Plusieurs téléspectateurs n'ont guère apprécié la décision de la station de télévision CKRS de Jonquière d'interrompre la diffusion du Téléjournal de Radio-Canada (une partie de l'information générale et l'édition des sports) pour présenter, vendredi soir, les derniers discours télévisés des trois candidats à la mairie de Jonquière.

On aurait pu présenter la publicité de MM. Gagné, Dufour et Malaisson avant 10h.30. La station de télévision a récidivé, dimanche soir, en privant les téléspectateurs des "Nouvelles des sports" afin de présenter des entrevues avec le nouveau maire de Jonquière et les candidats défaits. Par ailleurs, une bonne note pour CKRS, l'achat d'une caméra-couleur, qui est en opération depuis quelques jours.

TOURNOI DE PECHE

Le Club Carcajou d'Alma présentera, les 7 et 8 juin, un tournoi de pêche et une journée champêtre au lac Tchitagama. Samedi, il y aura tournoi de pêche et les poissons éligibles sont l'ouananiche, la touladis, le brochet et le doré. La remise des prix et trophées aura lieu le soir même autour d'un feu de camp. Le lendemain, toute la famille pourra participer à une journée champêtre avec des jeux de pétanque, de fer, de poche et de balle-lente. Les informations additionnelles sont disponibles en communiquant avec André Gaudreault à 668-7375.

PRESSE ECONOMIQUE

L'AJEQ (Association des journalistes économiques du Québec) entreprendra pour de bon sa première année d'activités à compter de septembre prochain. Ce nouveau mouvement a vu le jour il y a quelques mois à peine, et un congrès de fondation a eu lieu en fin de semaine à l'hôtel Reine-Elizabeth, de Montréal. A cette occasion, M. Herb Gray, député libéral de Windsor-Est, a fait un exposé-critique de la politique du gouvernement Trudeau à l'égard des

investissements étrangers au Canada. Les premiers dirigeants de l'AJEQ furent les journalistes Robert Pouliot, de La Presse, Jean Chartier, du Jour, Pierre Gravel, d'Ecobec, Hervey Shepherd, du Globe & Mail, et Jean-Paul Gagné, du Soleil.

"APPROUVE QUEBEC"

La Fédération des magasins Coop a pris la décision de retirer de son magasin Co-prix de Jonquière, tous les produits "Approuvé Québec". La fédération précise qu'elle n'a pas pris cette décision de galeté de coeur car elle se refuse à croire qu'il faille condamner d'une façon absolue tous les fournisseurs qui oeuvrent sous le sceau "Approuvé Québec" qui est présentement drôlement remis en question à la CECCO. "Cependant, la protection du consommateur membre étant primordial, l'état de la situation ne nous laisse pas d'autre alternative. Toutefois, nous enjoignons le ministre responsable, soit M. Normand Toupin de faire le nécessaire pour que ceux qui comme fournisseurs ou traiteurs de viande n'ont rien à se reprocher puissent plus rapidement être lavés de tout soupçon et que leurs produits puissent eux, être réofferts aux consommateurs.

RENDEZ-VOUS

Allaitement maternel — Aimeriez-vous allaiter votre bébé? Désirez-vous recevoir de l'information sur l'allaitement maternel? Si oui, la Ligue L'a-Letché autrefois appelée la Ligue de l'Art maternel, vous invite à l'une ou l'autre de ses rencontres mercredi le 4 juin, à 20.30 hres.

A Jonquière, au sous-sol du presbytère Ste-Famille, pour informations, 548-6461. Pour Chicoutimi, une rencontre se tiendra à 137, Fénélon, Chicoutimi-Nord, pour renseignements, 547-0734.

Alma, au sous-sol de l'église Saint-Sacrement, quartier Naud, pour informations, 668-8089.

Club Richelleu - Le souper hebdomadaire du Club Richelleu de Chicoutimi, aura lieu mercredi, à 18.30 hres, à l'Hôtel Chicoutimi.

Club Kwanis - Le souper hebdomadaire du Club Kwanis du quartier d'Arvida, aura lieu mercredi, à 18.45 hres, à l'Hôtel Paul Baillargeon.

Club Kwanis - Le souper hebdomadaire du Club Kwanis du quartier d'Arvida, aura lieu mardi, le 3 juin, à 8 heures, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse. Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister.

Assemblée Filles d'Isabelle Ste-Thérèse - L'assemblée des Filles d'Isabelle Ste-Thérèse du quartier d'Arvida, aura lieu mardi, le 3 juin, à 8 heures, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse. Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister.

Chicoutimi-Nord - Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'hôtel de ville de 1 à 2.15 hres et à l'école Vanier de 2.30 à 3.30 hres.

Port-Alfred - Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'école André Gagnon de 1 à 3.30 hres.

Quartier des Saguenéens - Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'école André Gagnon de 1 à 3.30 hres.

Saint-Félicien - Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'hôtel de ville de 14 à 15 hres.

Saint-Prime - Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'école Jeanne-Mance à 16 hres.

N.B. Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité Sanitaire le lundi, mercredi, vendredi de 9 h. à 11.30 hres et ce sur rendez-vous. Tél.: 543-0761.

N.B. Clinique antivénéérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc. le mardi et le jeudi de 9 hres à 11 hres a.m. Entrée: portes des Cliniques Externes. Tél.: 549-2195, local: 316.

N.B. Tous les enfants qui se sont inscrits à la maternelle de septembre, devront se présenter aux cliniques de vaccination pour recevoir leur rappel scolaire. Pour le secteur de Port-Alfred, une clinique spéciale pour les maternelles aura lieu le 5 juin de 8.30 à 11 hres et 1 à 3.30 hres.

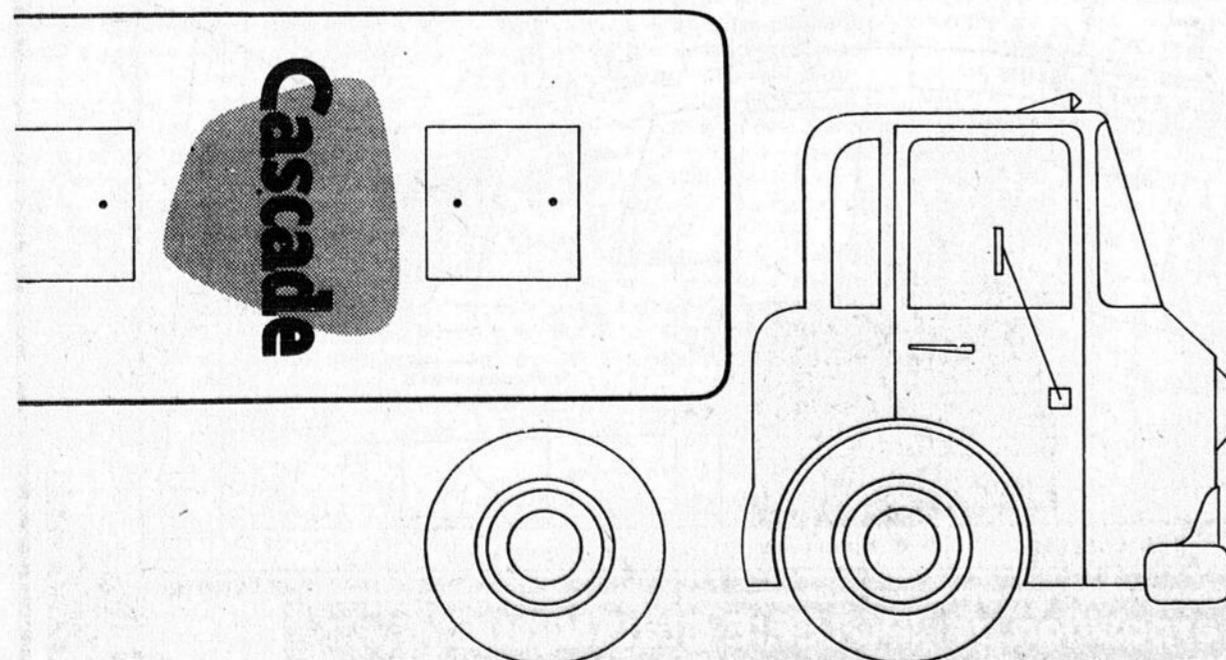
VOITURE AMPHIBIE?

Non. Il s'agit plutôt d'un automobiliste qui tente de se frayer un chemin dans une rue de Port-Alfred, après la dernière pluie.

Les rivières des environs n'ont pas débordé, mais l'efficacité du système d'évacuation des eaux de surface laisse grandement à désirer à cet endroit, comme dans plusieurs autres secteurs de la région. Ce qui fait que l'on pourrait se croire sur les bords de la rivière Chaudière, dans la Beauce, lors de la crue printanière annuelle...

Vous déménagez. Pensez dès maintenant à votre chauffe-eau!

Où que vous alliez, il vous faudra de l'eau chaude pour répondre à certains besoins essentiels de votre foyer. Mais, comment les évaluer? Pour vous faciliter la tâche, l'Hydro-Québec vous propose une brochure intitulée LA BONNE FAÇON D'UTILISER L'EAU CHAUDE À LA MAISON. Vous la trouverez au bureau du Service de la clientèle de votre région. Elle renferme quelques conseils pratiques qui vous permettront de réduire le gaspillage de l'eau chaude et de l'énergie. Quel que soit le chauffe-eau que vous utilisiez, il importe que son isolation thermique conserve le mieux possible la chaleur qu'il produit. Et si, tout compte fait, vous optez pour un chauffe-eau électrique, assurez-vous que ce soit un CASCADE.



Hydro-Québec

UNIMAT
grâce à son pouvoir d'achats illimité, vous offre toujours des marchandises de grande qualité à des prix avantageux.

Pour L'ENTRETIEN de votre PROPRIÉTÉ Unimat VOUS RECOMMANDE

Le filon fibre de verre ondulé aux multiples usages:

- Toits de patio;
- Abris pour voiture;
- Encintes de piscine;
- Clôtures et auvents, etc.;
- Série 400-26" x 96", (1 feuille couvre 16 pl.).

Rég.: \$10.35
SPECIAL UNIMAT: \$9.45

Disponible dans les couleurs suivantes: blanc, jaune, vert forêt, menthe.

STOP! ARRETEZ LA DESTRUCTION DE VOTRE ENTREE D'ASPHALTE AVEC renoir

Préserve et embellit votre entrée d'asphalte, met à l'abri des dommages causés par l'essence et l'huile de votre voiture. Facile d'application, s'étend à la brosse ou au rouleau.

Bidon de 4 gallons, rég.: \$14.65.
SPECIAL: \$11.95 LE BIDON
(Disponible aussi en 1 gallon).

Unimat pense aussi à l'intérieur de votre demeure et vous offre ces magnifiques panneaux préfinis dans les motifs suivants: Blanc alpin, cèdre nouveau, pin nouveau.

SPECIAL: \$5.95

Présentement, nous avons en magasin une toute nouvelle ligne de préfinis "Mendé" sur rippe pressée et à prix très modeste.

3 COULEURS: Mendé merisier, Mendé colonial, Mendé chêne.

SPECIAL: \$4.50 feuille

QUINCAILLERIE COULOMBE & FRERES.
3415, BOUL. DE LA BAIE PORT-ALFRED
TEL.: 544-2893

HECTOR GODIN LTEE
685, BOUL. DU CENTENAIRE JONQUIERE
TEL.: 547-4722

ADJ. BERGERON & FILS LTEE
45, LACROIX KENOAMI
TEL.: 547-9393

DALLAIRE & FRERES ENR.
805, BOUL. ST-JUDES ALMA
TEL.: 662-3162

JOS DUFRESNE & FILS LTEE
1138, ST-PAUL ST-FELICIEN
TEL.: 679-1231

J.-O. BEAULAC INC.
137, 8^{ème} AVENUE DOLBEAU
TEL.: 276-2061

Elections scolaires

15 postes seulement sur 65 sont contestés

par Marc Doré

CHICOUTIMI — Seulement 15 des 65 postes de commissaires d'écoles libérés par la fin du mandat de leur titulaire feront l'objet d'une contestation électorale le lundi, 9 juin prochain, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon les chiffres fournis hier par l'Association des commissions scolaires (ACS), 42 commissaires sortants ont été réélus sans opposition, alors que huit candidats ont emporté dès la mise en candidature le poste auquel ils se présentaient, faute d'adversaires.

Trente-trois aspirants, 20 hommes et 13 femmes, se feront la lutte aux 14 sièges vacants, parmi lesquels 19 nouveaux arrivants sur la scène scolaire. Quatorze commissaires sortants voient leur siège contesté, y compris deux commissaires qui s'affrontent dans le quartier numéro 9 de la commission scolaire d'Arvida.

Signalons que 9 anciens commissaires ne demandent pas de renouvellement de mandat. Des surprises sont d'ailleurs enregistrées à ce chapitre, la principale étant l'absence à l'élection du président de la CSR Louis-Hémon, M. Rosario Rainville. Il était commissaire depuis 15 ans. Le président de la CS Roberval, M. Fernand Bilodeau a décidé lui également, après 19 ans de services, de se retirer. On se rappelle que le président de la CS Port-Alfred, M. Marcel Desgagné avait déjà annoncé son intention de ne pas briguer les suffrages.

On peut observer sur un autre plan, que plusieurs des conseillers municipaux élus dimanche soir à Jonquière, proviennent du milieu de l'éducation. A divers titres, plus de la moitié du nouveau conseil a déjà eu ou a encore des liens avec le monde scolaire.

Voici maintenant la liste des candidats aux postes de commissaires. Les noms des personnes qui ont été élues ou réélues sans opposition ainsi que les noms des commissaires qui se sont retirés suivent également.

CS Chicoutimi

Une seule contestation à la CS de Chicoutimi, où Madame Germaine Duchesne, commissaire sortant, fait face à deux adversaires, MM. Paul Ouellet et Lucien Potvin, au quartier numéro 7.

Les autres commissaires ont été réélus sans opposition. Ce sont: Mesdames Mariette Rivérin et Florence Boivin, et Messieurs Ulric Blackburn, Raymond Harvey, Gaston Tremblay et Guy Tremblay.

CS Port-Alfred

Les électeurs du territoire de la CS Port-Alfred n'auront pas à se déplacer, puisque la totalité de leurs représentants ont été élus sans opposition.

Quatre commissaires poursuivront le mandat qu'ils avaient obtenu à la dernière élection. Ce sont Madame Hélène Tremblay et Messieurs Yvan Tremblay, Paul Dufour et Camil Tremblay. MM. Raymond-Marie Morin et Jacques Mercier sont les nouveaux élus. Ils remplacent MM. Jean-Roch Simard et Marcel Desgagné, qui n'ont pas brigué les suffrages.

CS Vallin

Deux sièges sont à pourvoir à la CS Vallin. Au quartier numéro 6, le commissaire sortant, M. Maurice Boudreault affronte deux adversaires, Mlle Suzie Robichaud et M. Gilles Simard. Au quartier numéro 10, le tenant du poste, M. Gérard Martin fera la lutte à Mme Stella Morissette.

CS Arvida

Tous les sièges sauf un feront l'objet de lutte à la CS Arvida, où même le président René Corriveau doit faire face à un adversaire, en la personne de Mme Yolande Tremblay, au siège numéro 8. Au siège numéro 4, Mme Lucette Perreault, sortante, affronte Mme Cécile Perron. Dans le quartier 2, le commissaire sortant Charles Leblanc est en lutte avec M. R.-G. Larouche pour l'obtention du poste.

Au siège numéro 9, deux commissaires sortants, Mme Gisèle Simard et M. Gaston Laforest tenteront de faire un maître. Mme Simard a abandonné son siège numéro 11 pour venir faire la lutte à M. Laforest.

M. Lucien Gaudreault a été élu sans opposition au siège numéro 11.

CS Jonquière

La lutte sera également chaude à la CS Jonquière où pas moins de quatre sièges feront l'objet de contestation. Au quartier 14, MM. Alfred Domey et Roland Roy chercheront à obtenir le mandat que les électeurs avaient confié auparavant à Mlle Françoise Boudreault, qui s'est retirée.

Mme Françoise Groleau aspire au siège numéro 4, détenu par M. Oriel Vaillancourt, tandis que M. Fernand Martel a des ambitions sur celui de M. Jean-Marie Peltier. Le commissaire Jean-Marie Larouche doit faire face à trois adversaires, MM. Paul St-Pierre, Albert Lapointe et Mme Géraldine Guérin. MM. Jacques Desjardins et René Paradis ont été réélus sans opposition.

CS Les Deux-Rives

Mesdames Rita Bergeron et Reine Gravel, ainsi que MM. Gaston Pilote, Antonio Dallaire et Maurice Guay réélus sans opposition, témoignent de l'intérêt des électeurs de la CS Les Deux-Rives pour la chose scolaire publique.

CS Alma

Même phénomène à la CS Alma, où tous les commissaires sortants sont reportés à leur siège. Ce sont: Mesdames Rosaline Girard et Marthe Harvey et Messieurs Jacques Tremblay, Armand Roberge et Emmet Kelley.

CS Belle-Rivière

Un seul des quatre sièges fera l'objet d'une lutte. Le commissaire sortant au siège numéro 11, M. Gérard Fortin, affronte en effet Mme Liliane Thibeault. Les autres commissaires, MM. Jean-Roch Potvin, Marius Larouche et Edmond-Louis Villeneuve ont été réélus sans opposition.

CS Delisle

Pas d'élection non plus à la CS Delisle, où le seul commissaire qui a décidé de se retirer, M. Paul-Aimé Larouche a été remplacé sans opposition par Mme Colette Larouche. MM. François Lemay et Benoît Gilbert ainsi que Mme Marie-Ange Larouche ont été reportés à leur siège respectif.

CS Roberval

Un lundi 9 juin tranquille en perspective pour les électeurs de la CS Roberval où les commissaires sortants Réal Barrette et Gérard Tremblay ont été réélus sans opposition. M. Marcel St-Pierre et Mme Gisèle Lafrance ont été

également élus sans opposition, en remplacement de MM. Fernand Bilodeau et Alfred Martel.

CS La Vallière

Les commissaires Carmel Tremblay, Benoît Laprise et Fernand Guay ont été réélus sans opposition, pendant que M. Ghislain Boulianne, remplaçant M. Rosario Rainville, constitue le seul nouvel arrivant à la CS La Vallière.

CS Normandin

Des élections à trois des quatre postes ouverts à la CS Normandin, où M. Roch Roy a été réélu. Au siège numéro 1, M. René Fortin, sortant, fera la lutte à Mme Fernande Grenon. Au siège 5, M. Roland Fradette, sortant, fait face à Mme Régina Frigon, alors qu'au siège numéro 6, M. Fernand Plourde, sortant, affronte Mme Thérèse Bérubé.

CS Dolbeau

MM. François-Paul Boivin et Jean-Paul Simard ont été réélus sans opposition, tout comme Mme Simonne Doucet.

CS Vallée-de-Mistassini

Les commissaires Louis-Philippe Savard, Gaétan Bonneau et Jean-Noël Goulet ont été réélus sans opposition et sans problème.

75
MANTEAUX de printemps

- imperméables
- drap uni ou tweed
- pointures 6 à 20 ans

à **DEMI-PRIX**

chez



RUE RACINE — CHICOUTIMI

NOTRE QUALITE ELLE EST PROUVEE



Depuis 25 ans, la CCS a toujours été renommée pour ses produits frais et savoureux.

Toutes nos viandes (boeufs, veaux, porcs, agneaux, poulets, dindes, oies, canards) sont contrôlées dès l'origine et sont soumises à plusieurs inspections avant, durant et après l'abattage. Les inspecteurs surveillent également les opérations des produits de charcuterie et d'expédition.

Une équipe de deux vétérinaires et de six inspecteurs du Gouvernement du Canada est continuellement sur place pour assurer notre qualité.

Tous nos produits et nos emballages portent le sceau officiel du Gouvernement du Canada, estampille ronde portant au centre une couronne entourée du mot "Canada approved" ou "Canada" ainsi que le numéro d'enregistrement de l'établissement. Le numéro d'enregistrement de la Chaîne Coopérative du Saguenay est 49.



CHAINE COOPERATIVE
DU SAGUENAY

ST-BRUNO
LAC-ST-JEAN



UN PRODUIT
DE CHEZ NOUS



Logo anglais



Logo bilingue

ARTS ET SPECTACLE

Une cie canadienne produit "Janis" Joplin

Les dernières années ont prouvé que les films tournés sur la musique "rock" et les documentaires du même cru concernant les vedettes du "rock" ne sont pas nécessairement le meilleur pari cinématographique pour retourner une situation et permettre l'intrusion de la télévision sur le marché de la musique compte tenu du facteur risque. Mais il y a toujours l'exception à la règle et celle-ci pourrait bien être

une rétrospective de 93 minutes tournée par une petite société canadienne de cinéma de Toronto qui fait tout à coup surgir la regretée Janis Joplin sur le grand écran.

F. R. "Budge" Crawley, 63 ans, qui détient 90 pour cent des actions de Crawley Films, est le producteur de "Janis". Il a toujours été connu comme une sorte de solitaire au cours de sa carrière de trente ans pendant laquelle

il a tourné principalement des films industriels et des documentaires au Canada, bien qu'il se soit mérité une renommée internationale, dans le passé, pour un documentaire, d'après une légende indienne intitulée "The Loon's Necklace" et aussi pour un long métrage, "The Luck of Ginger Coffey". Robert Shaw en vedette. Il a aussi retenu les

aussi connus que Geneviève Bujold, Christopher Plummer et Lorne Greene.

"Janis" est un film qui ne déroge pas du style strictement documentaire. Crawley a assisté à une représentation de Joplin, à Toronto, en 1970, soit trois mois avant la mort de la chanteuse. Lorsqu'il fut mis au courant de la longueur imposante de films de sa tournée canadienne,

le fabuleux Festival Express, il prit la décision d'exécuter son projet.

Aux fins de produire "Janis", il trouva des fonds pour une somme de \$500,000, dont une bonne part fut dépensée à s'assurer des droits sur les interviews qu'elle avait accordées, des séquences tournées pendant ses récitals et qui servent à structurer le film, et aussi plusieurs autres montrant le retour de Janis à Port Arthur (Texas) pour assister à une réunion collégiale demeurée célèbre.

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9	C.J.P.M.-T.V. Canal 6
MARDI, 3 JUIN	MARDI, LE 3 JUIN
10.45 En mouvement (C)	12.00 Les bouts d'chou (C)
11.00 La souris verte (C)	12.30 Nouvelles du midi
11.15 Les histoires de Benjamin (C)	12.45 A votre service
11.30 Bagatelle (C)	13.15 Cinéma
11.45 Avis de décès et comptoir-express	15.00 Sans détour (C)
12.00 Information du midi	15.30 Pour vous mesdames (C)
12.30 L'homme qui revient de loin (C)	16.00 Enfant du cirque
13.00 Croquons le verbe (C)	16.30 Patofville (C)
13.31 Téléjournal (C)	17.00 Sam Cade (C)
13.36 Réseau-soleil (C)	18.00 Studio six
14.31 Cinéma chez vous (C)	18.30 Parle, parle, jase, jase (C)
"Les horaces et les curiacus"	19.30 Hawaii 5-0 (C)
16.00 Allô grenouille (C)	20.30 Symphonie (C)
16.30 Picolet (C)	21.00 Les arpentés verts (C)
17.00 Daniel Boone (C)	21.30 Si Québec m'était conté (C)
18.00 Toumat (C)	22.00 Auto patrouille (C)
18.30 Information première et nouvelles du sport	22.30 Nouvelles TVA (C)
18.49 Commentaires (C)	23.00 En fin de soirée
19.00 Les Pierrafus (C)	
19.30 Victoire sur mer	MERCREDI, LE 4 JUIN
20.00 La petite semaine (C)	12.00 Les bouts d'chou (C)
20.30 L'amour quotidien (C)	12.30 Nouvelles du midi
21.00 Parlez-nous de vous	12.45 A votre service
21.30 Le 60 (C)	13.15 Cinéma
22.30 Téléjournal national et international (C)	14.45 Touche du bois (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)	15.00 Sans détour (C)
22.56 Reprise des manchettes et météo (C)	15.30 Pour vous mesdames (C)
23.00 Rencontres (C)	16.00 Enfant du cirque
23.30 Les joueurs (C)	16.30 Patofville (C)
00.00 Cinéma (C)	17.00 Les Bannis (C)
"Cette terre qui est mienne"	18.00 Studio six
	18.30 Parle, parle, jase, jase (C)
	19.30 Ranch à Willie (C)
	20.00 Les Grandes Productions
	22.00 L'aveugleur (C)
	22.30 Nouvelles TVA (C)
	23.00 En fin de soirée

EN BREF...

SEYRIG OU LE CINEMA FEMININ

Delphine Seyrig est la représentante de charme du M.L.F. Dans son métier aussi, elle semble vouloir aider à la promotion des femmes puisque les trois derniers films qu'elle vient de tourner ont des réalisateurs féminins. L'une est Marguerite Duras. Pour elle, Delphine est devenue femme d'ambassadeur dans "India Song". Une autre est Liliane de Kermadec qui a

donné à Delphine Seyrig le rôle d'une jeune femme un peu folle dans "Aloïse", film représentant la femme au Festival de Cannes. La troisième réalisatrice, Chantal Akerman est Belge et n'a que 24 ans. Dans "Jeanne Dielman", elle a fait de la comédienne, une petite bourgeoise qui se prostitue de temps en temps, car elle a des difficultés matérielles et ne veut pas renoncer à son confort.

Dans ce film, l'équipe technique, y compris électriciens et menuisiers n'était composée que de femmes.

CINQ FILMS POUR TRINTIGNANT

Pas de crise de l'emploi pour Jean-Louis Trintignant. Tandis que sort son dernier film "L'agression", il vient de terminer "Flic Sotry" avec Alain Delon, et a commencé immédiatement "Il pleut sur Santiago" d'Helvio Soto. Après ce film qui l'em mènera en Amérique

du Sud, il n'aura que le temps de se rendre en Italie où Luigi Comencini l'attend pour "La femme du dimanche". Dans ce film il sera l'amant... d'un jeune homme. Ses partenaires seront Marcello Mastroianni et Jacqueline Bisset. Après quoi, Jean-Louis Trintignant retrouvera Paris et sa femme. Mais pas pour partir en vacances. Nadine Trintignant l'a retenu pour jouer son nouveau film ayant pour thème la jalouse "Le voyage de nocces".

CINEMA

ALMA Alma Jusqu'au 5 juin inclusive- ment: "L'apprentie sor- cière" — "Dumbo"	Cartier Jusqu'au 5 juin inclusive- ment: "La bonzesse" — "Célestine bonne à tout faire"	Canadien Jusqu'au 5 juin inclusive- ment: "Intimes rapports au collège des filles" — "Amé- rique à nu"	Capitol Jusqu'au 5 juin inclusive- ment: "Chinatown" — "Noces de cendres"
CHICOUTIMI Impérial Jusqu'au 5 juin inclusive- ment: "Et que ça gaze coc-	BAGOTVILLE Saguenay Jusqu'au 5 juin inclusive- ment: "Et que ça gaze coc-	JONQUIERE Centre Jusqu'au 5 juin inclusive-	

Bellevue Jusqu'au 5 juin inclusive- ment: "Et que ça gaze coc- cinelle" — "Ramdam à Amsterdam"	Elysée Jusqu'au 5 juin inclusive- ment: "La bonzesse" — "Célestine bonne à tout faire"	DOLBEAU Météore Jusqu'au 4 juin inclusive- ment: "Pile je te tue" — "Ramdam à Amsterdam" — "Lunede miel au karaté"	ARVIDA Palace Jusqu'au 7 juin inclusive- ment: "Intimes rapports au collège des filles" — "Mon frère mon assassin"
PLACE DU ROYAUME Cinéma 1 "Ilsa la louve des SS" — "Qu'est-ce que je vois"	Cinéma 2 "Mon métier c'est mon plaisir" — "Pas d'orchi- dée pour Miss Blandish"	Cinéma 3 "Vincent, François, Paul et les autres" — "Deux hom- mes dans la ville"	ANSE ST-JEAN Laliberté Jusqu'au 8 juin inclusive- ment: "Le vampire a soif" — "Le corps et le fouet"

Janis mourut de l'absorption d'une dose excessive d'héroïne. Si sa carrière se trouvait alors dans un moment de régression ou de déclin, ce qui resterait à discuter, alors ce sujet lui aura apporté une dimension qui valait certainement la peine d'être explorée.

Le style de sa vie privée, la légende des escapades sexuelles de toute nature, aurait pu être retracée et prendre place dans le scénario, et cela, sans l'apport du sensationnel. Les interviews faites avec Janis vont rarement plus loin que l'image même qu'elle montrait elle-même à son public et aux media en général.

Ce qui est évident et se voit à l'oeil nu, à mesure que le film se déroule, c'est surtout la façon avec laquelle elle brûla la chandelle par les deux bouts dans un temps record. On peut le voir sur son visage, le constater dans son comportement. Mais on ne saurait y découvrir que peu de motivation réelle.

Sentiments réels

Là où il sourd le plus que ses démons la dévorent davantage, c'est dans la séquence tournée à la réunion collégiale de Port Arthur où Janis Joplin dis-

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM
L'ESCLAVE LIBRE (5) Mardi, 23 h., E.-U., 1956. Drame de R. Walsh avec Clark Gable, Yvonne de Carlo et Sidney Poitier. — A la mort de son père, une jeune fille apprend qu'elle a du sang noir et est vendue comme esclave. — Attachant mais superficiel. Réalisation conventionnelle. Excellents inter- prètes.
LES COPAINS DU DIMANCHE (5) Mercredi, 09h 30., Fr., 1959. Comédie dramatique de M. Aisner avec Marc Cassot, Julien Bertheau et Jean-Paul Belmondo. — Quelques ouvriers d'une usine d'aviation désireux de fonder un aéro-club rencontrent des difficultés. — Scénario lent à partir. Ton assez terne. Interprétation consciencieuse. Esprit d'équipe. (A).
JONQUIERE — CKRS
CETTE TERRE QUI EST MIENNE (5) Mardi, minuit. E.-U., 1959. Drame de H. King avec Rock Hudson, Jean Simmons et Dorothy McGuire. — Devant la prohibition, un vinticulteur tente d'éviter la ruine. — Mise en scène conventionnelle. Photographie de qualité. Bonne interprétation.
LA LEGENDE DE RUDOLPH VALENTINO Mercredi, 14h 30., Documentaire réalisé par Graeme Ferguson. Aperçu de la carrière de Rudolph Valentino. Comment, après avoir accepté de nombreux rôles de mécréants, Valentino parvient à jouer le rôle le plus grand des jeunes premiers.

Les conseils pratiques de Soeur Berthe

Il est évident que vous devez préparer vos menus en regard de votre budget. Il faut d'abord prendre en considération la valeur nutritive des aliments. Certains produits, souvent très coûteux, contiennent peu d'éléments nutritifs.

Dressez donc soigneusement votre liste d'achat en fonction de vos menus et une fois à l'épicerie, tenez-vous en strictement à cette liste.


Si votre budget alimentaire est restreint, ce n'est pas une raison pour négliger l'alimentation de votre famille.

PAR EXEMPLE:

Vous pouvez épargner sur le lait. Au lieu d'utiliser du lait entier, achetez du lait en poudre ou écrémé à 2%. Grâce à ces économies, vous pourrez servir aux vôtres plus de fruits et de légumes; ils contiennent des éléments nutritifs essentiels à une alimentation saine et équilibrée.

A la semaine prochaine.

S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9



MME MERCIER PEUT-ELLE REJOINDRE RAPIDEMENT UN MÉDECIN POUR SON PETIT GARÇON?

GUIDE DU CITOYEN P.379



Mme Mercier ignore peut-être l'existence des C.L.S.C. (centres locaux de services communautaires) qui assurent la présence de médecins dans les quartiers défavorisés. Elle aurait pu l'apprendre en consultant le Guide du Citoyen qui contient une documentation sur la nature et les diverses formes de l'aide gouvernementale en matière de santé.

Mais le Guide du Citoyen ne renferme pas que des renseignements sur les services sociaux et les services de santé. Il couvre une foule de domaines qui vont de la Justice à la Protection du consommateur en passant par le Travail, l'immigration, le Plein Air, l'Éducation ou la Culture. Il ne prétend pas régler vos problèmes mais il vous offre une documentation qui vous permettra peut-être de trouver vos propres solutions.

Le Guide du citoyen contient une liste et une description générale de la plupart des services, organismes et associations concernés par chacun des 15 secteurs regroupés. C'est un auxiliaire précieux pour quiconque a besoin d'être mieux renseigné. Procurez-vous le Guide du Citoyen.

En vente dans les librairies, les dépôts de journaux et chez l'Éditeur officiel du Québec.

ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
675 EST., BOULEVARD SAINT-CYRILLE,
QUÉBEC G1R 4Y7



MONT...
quatre ou...
avaient été...
immense r...
sulfate de...
demandé, e...
nommer un...
tances de...
Le pré...
déclaré o...
la compa...
métaux, l...
affirmatio...
ministre d...
La CEJ...
Canadian...
perdu la v...
nement à l...
son verdic...
per.

Les d...
demi-heur...
hôpital, so...
rian Lemie...

CHA
QUEB
certains a...
un effet st...
modification...
Des e...
le profess...
logie exp...
confirmer

Des m...
constatée...
des périod...
que équiva...
terrestre.

Des o...
mis de co...
réduite, q...
ralentie et...
consomm...

MONT...
membres...
tous les e...
seuls dar...
Québec, p...
lective.

Bien...
CSD ressu...
senté la s...
sociales o...
secteur h...
claré qu'i...
des négoc...
de se fair...

MONT...
à l'ouvert...
United")...
seraient l...
ney, à Lo...
Les...
d'otages...
d'y avoir...
L'envoie...
dré Chal...
maître, M...
des dix "

Le p...
dience A...
examina...
que Lon...
endroit l...

Le ju...
sur la co...
l'usine a...
pants. Il...
dre et de...
tion.

Dans...
Me Clau...
Boucher...
des prév...
recouvré...

Le c...
reau par...
nylon, le...
dans les...
couper l...

Les...
repérés...
rellé par...
M. B...
ces hom...
ment le v...
lorsque...
Selon...
tre Paris...
normale...

MONT...
cord de p...
de ses e...
drome p...
Selon...
nal Distr...
N.D.S...
tement i...
d'entrep...
l'ensem...
Situ...
Los Ang...
formen...
lents de...
américai...
L'en...
entière...
Atlanta...
"Il e...
services...
Price W...
a base...
entière...
Québec

QUEBEC EN BREF

ZINC — CORONER

MONTREAL (PC) — A la suite du décès de deux des quatre ouvriers de la Canadian Electrolytic Zinc, qui avaient été grièvement brûlés par l'éclatement d'un immense réservoir en bois rempli de 50,000 gallons de sulfate de zinc en ébullition, le syndicat des métallos a demandé, lundi, au ministère de la Justice du Québec de nommer un coroner pour faire enquête sur les circonstances de cette tragédie.

Le président du syndicat local, M. Roger Fortin, a déclaré que son syndicat entend prouver la négligence de la compagnie dans cette affaire. Le coordonnateur des métallos, M. Raymond Slinger, a d'ailleurs fait la même affirmation dans le télégramme qu'il a fait parvenir au ministre de la Justice.

La CEZ appartient au groupe Noranda, tout comme la Canadian Copper Refiners, où deux ouvriers avaient aussi perdu la vie au début de janvier, à la suite d'un empoisonnement à l'arsine. Le coroner Richard Shadley doit rendre son verdict à la mi-juin dans l'affaire de la Canadian Copper.

Les deux victimes de la CEZ sont décédées à une demi-heure d'intervalle vendredi soir dernier, au même hôpital, soit l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il s'agit de M. Florian Lemieux, 52 ans, et de M. Wilfrid Leduc, 44 ans.

CHAMP MAGNETIQUE — STRESS

QUEBEC (PC) — Le champ magnétique dégagé par certains appareils électriques industriels pourrait avoir un effet stressant sur l'organisme humain et amener une modification du comportement.

Des expériences menées depuis plus de cinq ans par le professeur Hubert Laforge, du département de psychologie expérimentale de l'université Laval tendent à confirmer cette influence des champs magnétiques.

Des modifications du comportement ont en effet été constatées sur des rats qui avaient été exposés pendant des périodes allant jusqu'à 30 jours à un champ magnétique équivalant à près de 6,000 fois le champ magnétique terrestre.

Des observations notées 24 heures par jour ont permis de constater que leur période de sommeil avait été réduite, que la croissance de l'animal en poids avait été ralentie et qu'il y avait eu augmentation sensible de la consommation de nourriture et d'eau.

CSD — SANTE

MONTREAL (PC) — Les 1,300 travailleurs de la santé, membres de la CSD, qui représentent deux pour cent de tous les employés d'hôpitaux du Québec, feront cavaliers seuls dans leurs négociations avec le gouvernement du Québec, pour le renouvellement de leur convention collective.

Bien que le projet de convention déposé lundi par la CSD ressemble comme deux gouttes d'eau à celui présenté la semaine dernière par la Fédération des Affaires sociales de la CSN, au nom de ses 65,000 syndiqués du secteur hospitalier, les responsables de la CSD ont déclaré qu'ils s'opposaient à tout front commun au cours des négociations actuelles, et qu'ils n'accepteraient pas de se faire "charrier" par les plus puissants.

UN. AIRCRAFT — ENQUETE

MONTREAL (PC) — Les deux témoins entendus lundi à l'ouverture de l'enquête préliminaire des 34 "gars de la United" n'ont pu identifier que deux personnes qui se seraient trouvées dans l'usine no 2 de la Pratt and Whitney, à Longueuil, dans la nuit du 12 au 13 mai.

Les 34 sont accusés d'avoir séquestré une dizaine d'otages, d'avoir pénétré par effraction dans l'usine et d'y avoir causé des dégâts pour "au moins \$250,000".

L'enquête se déroule sous la présidence du juge André Chaloux, qui a entendu les témoignages d'un contremaître, M. T. Bevilacqua, et de Mme Yvette Brown, l'une des dix "séquestrés".

Le premier des témoins reconnaît dans la salle d'audience André Choquette et Robert Longtin; Mme Brown, examinant prudemment tous les visages, ne reconnaît que Longtin, lequel s'est montré plein d'égards à son endroit lorsqu'elle s'est mise à pleurer.

Le juge n'a pas permis que l'on interroge les témoins sur la conduite des policiers qui ont fait irruption dans l'usine après avoir servi une mise en demeure aux occupants. Il s'agit, selon le magistrat, de procéder dans l'ordre et de ne parler que des faits reprochés dans l'accusation.

Dans cette enquête, la Couronne est représentée par Me Claude Haccoun et la défense par Me Pierre-Olivier Boucher, Claude Mélançon et Robert Lévesque. Quatre des prévenus sont en cellule et leurs 30 camarades ont recouvré leur liberté après leur comparution.

Le contremaître a relaté l'envahissement de son bureau par un groupe de gens portant des masques de nylon, le soir du 12 mai; les intrus portaient presque tous dans les mains de longs bâtons et un genre de pinces à couper le métal, selon M. Bevilacqua.

Les deux témoins disent s'être cachés, puis avoir été repérés et ramenés avec le groupe de personnes qui fut relé par un câble tant que la police n'intervint pas.

M. Bevilacqua dit avoir reçu des coups de bâton de ces hommes masqués. Mme Brown se rappelle seulement le visage de M. Longtin, qui lui offrit même du café lorsque ses nerfs flanchèrent dans l'atmosphère tendue qui précéda l'arrivée, dans l'usine no 2 de la Pratt and Whitney, des policiers de Longueuil et de la Sûreté du Québec.

Selon Bevilacqua, seul André Choquette marchait à visage découvert dans l'usine et tenait ce qu'il croit être un micro à la main.

Les deux témoins confirment avoir entendu des bruits de coups sur de la machinerie. Ils n'auraient pas eux-mêmes constaté de dégâts.

ACCORD A AIR-CANADA

MONTREAL (AP) — Air-Canada a annoncé qu'un accord de principe était intervenu entre la compagnie et 95 de ses employés environ, qui étaient en grève à l'aéroport parisien Charles-de-Gaulle depuis le 22 avril.

Selon un porte-parole, tous les vols d'Air-Canada entre Paris et les aéroports canadiens devraient reprendre normalement lundi.

PRICE — TRANSACTION

QUEBEC (PC) — La compagnie Price Wilson, Ltée, une compagnie membre du groupe Price, a annoncé, lundi, qu'elle avait acquis récemment de la société Eastern Air Lines, toutes les actions en circulation de National Distribution Services Inc., (N.D.S. Inc.).

N.D.S. Inc., est une entreprise de distribution complètement intégrée offrant toute une gamme de services d'entreposage, de distribution et de transport à travers l'ensemble des États-Unis.

Situés stratégiquement à New York, Atlanta, Dallas, Los Angeles et Chicago, les centres de distribution N.D.S. forment un des rares ensembles de distribution polyvalents des États-Unis capables de couvrir tout le territoire américains et de desservir tous les grands marchés.

L'entreprise fonctionnera comme une filiale à part entière de Price Wilson et maintiendra son siège social à Atlanta, en Géorgie.

"Il est à prévoir qu'avec le temps, la combinaison des services de distribution sur tout le territoire canadien de Price Wilson avec ceux de N.D.S. aux États-Unis formera la base du premier réseau de distribution nord-américain entièrement intégré", précise un communiqué publié à Québec par le groupe Price.

Trudeau termine sa tournée de la CEE

LUXEMBOURG (AFP) — Après 22 heures passées en visite officielle sur le sol luxembourgeois, le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a bouclé son tour des capitales des pays membres de la Communauté européenne. Au grand duché de Luxembourg, le plus petit des pays membres de l'Europe des neuf, M. Trudeau a rencontré son collègue luxembourgeois, M. Gaston Thorn, qui assumera la présidence du conseil des ministres des neuf (le premier ministre Thorn est également ministre des Affaires étrangères) pendant les six premiers mois de 1976, c'est-à-dire à l'époque où vraisemblablement les relations entre la Communauté européenne et le Canada entreront dans une phase active.

Il n'est donc pas étonnant que le Marché commun et ses relations futures plus étroites avec le Canada aient été au centre des discussions. "M. Thorn a été très compréhensif à l'égard de nos problèmes

et nous lui en sommes reconnaissants", a déclaré M. Trudeau devant les journalistes. Lors des entretiens politiques avec la délégation luxembourgeoise, M. Trudeau a esquissé la nature des relations futures, entre le Canada et l'Europe des neuf, telles qu'il les conçoit, sans toutefois les définir avec précision: des "relations contractuelles", qui dépasseraient le stade purement commercial pour représenter en fait une coopération plus vaste qui engloberait les domaines économique et industriel.

Sur le plan bilatéral, il fut essentiellement question des relations commerciales et d'uranium. En effet le grand-duché a marqué son intérêt pour l'uranium canadien, dans la perspective d'assurer l'approvisionnement d'une centrale nucléaire dont le projet d'implantation est à l'étude. Dans ce contexte, M. Trudeau a néanmoins relevé que la politique commerciale de son pays tend "à ne pas exporter indéfiniment des matières premières,

mais de mettre l'accent sur l'industrie de transformation".

Touriste

La visite de M. et Mme Trudeau s'est déroulée dans une atmosphère de sympathie et de cordialité. D'ailleurs le programme officiel laissait le temps pour quelques moments de loisirs. Ainsi, samedi matin, après les entretiens politiques et l'audience chez le grand-duc Jean, M. Trudeau a effectué à pied le trajet qui le conduisait du palais grand-ducal à travers les petites ruelles jusqu'au Monument aux Morts où il a déposé une couronne. De même, il a parcouru à pied les quelques centaines de mètres, en passant par les remparts de la vieille forteresse que fut Luxembourg, pour se rendre à la conférence de presse.

Cette promenade à pied en touriste, devait d'ailleurs lui réserver une surprise assez extraordinaire: dans une des ruel-

les, M. Trudeau a rencontré par le plus pur des hasards une ancienne voisine de rue, du temps où il n'était pas encore homme politique, une Canadienne mariée à un Allemand et habitant actuellement Luxembourg.

Comme de vieux amis ils se sont embrassés, et M. Trudeau, sans hésiter, a invité sa "chère voisine" et son mari au déjeuner qu'il offrait à midi au Golf Club grand-ducal en l'honneur de M. et Mme Gaston Thorn.

Pour pouvoir encore visiter une région touristique du grand-duché, M. Trudeau a retardé son départ d'une heure.

C'est ainsi qu'avec son épouse, et en compagnie de M. et Mme Thorn, il est allé prendre le thé dans une petite ville millénaire, Echternach, située près de la frontière allemande. A 17 heures GMT, M. Trudeau et sa suite ont quitté l'aéroport de Luxembourg pour regagner par vol direct le Canada.



SAINT-REMI — Une maison-mobile de 69 pieds de long a été "déménagée" en quelques secondes par un ouragan, à Saint-Rémi. Le couple qui l'habitait s'en est tiré indemne, mais leur enfant en jeune âge a été transporté à l'hôpital dans un état critique. (Téléphoto de la PC)

La FTQ pourrait augmenter la pression

MONTREAL (PC) — Le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a annoncé, lundi, la décision du récent conseil général de cette centrale "d'envisager une nouvelle action d'envergure à brève échéance si le conflit de la United Aircraft ne se règle pas".

Réaffirmant que le gouvernement provincial n'avait aucune raison maintenant pour ne pas régler ce conflit "d'ici quelques heures ou quelques jours", M. Daoust et le directeur québécois des Travailleurs unis de l'automobile (TUA), M. Robert Dean, ont averti le gouvernement qu'il devrait dans ce cas-ci respecter ses propres promesses d'un règlement du conflit vieux de 17 mois sur la base des recommandations du rapport Laporte "et rien de moins".

"Selon les récentes interventions du premier ministre Robert Bourassa, a dit M. Daoust, la compagnie United Aircraft est prête à signer une convention collective dans le cadre défini par le rapport Laporte, c'est-à-dire avec le retour au travail de tous les grévistes à l'intérieur d'une période de 15 jours. Si jamais la compagnie faisait marche arrière après avoir confirmé la semaine dernière ses intentions dans ce domaine du premier ministre, le gouvernement Bourassa devra lui imposer le règlement de force."

Une rencontre doit d'ailleurs avoir lieu aujourd'hui au ministère du Travail entre les représentants syndicaux et patronaux pour donner suite à la demande exprimée la semaine dernière par M. Bourassa, qui avait exigé des rencontres le plus tôt possible, allant lui-même jusqu'à parler de règlement "dans les prochaines heures ou les prochains jours".

Sans élaborer sur les contacts officieux qu'il a eus à ce sujet avec les autorités du ministère du Travail, le directeur des TUA, M. Robert Dean, s'est dit d'avis que plus rien ne s'opposait à ce que la compagnie présente enfin un texte écrit de convention collective.

"Ce texte, a-t-il dit, pourrait regrouper les clauses déjà négociées avant l'éclatement du conflit, les éléments de la médiation spéciale du ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, entreprise au début de l'année, et les termes du rapport Laporte sur la question de l'indexation et du protocole de retour au travail".

Les amendements au Code du Travail déçoivent le Conseil du patronat

MONTREAL (PC) — Déçu des amendements que le gouvernement se propose d'apporter au Code du travail, le Conseil du patronat du Québec réclame que le débat soit porté devant la commission parlementaire du Travail et de la Main-d'oeuvre.

Au cours d'une conférence de presse, lundi, le président et le vice-président exécutif du CPQ, MM. Charles Perreault et Ghislain Dufour, se sont efforcés de démontrer que le projet de loi 24 du ministre du Travail, reflète essentiellement les préoccupations syndicales et gouvernementales, tout en ignorant les représentations du patronat québécois.

Dans le mémoire d'une trentaine de pages qu'il vient de transmettre au gouvernement, le CPQ formule de nouvelles recommandations et reprend certaines autres suggestions déjà exprimées en octobre 1974 et en février 1975, notamment par l'intermédiaire du conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre.

Regroupant 126 associations patronales, dont les membres emploient environ 80 pour cent de la main-d'oeuvre québécoise,

qui sont confiées des tâches confidentielles; — Même si le vote de grève constitue l'un des plus importants problèmes vécus actuellement au Québec, le gouvernement s'en tient à un projet très timide.

Le patronat québécois souhaite que le Code du travail confirme son droit à communiquer en tout temps avec ses employés et que tout vote de grève se tienne au scrutin secret, soit pris par tous les membres de l'unité d'accréditation qu'il soit organisé et surveillé par le ministère du Travail et qu'il

porté sur les dernières positions connues des deux parties;

— Le gouvernement s'était montré favorable au principe d'accréditation volontaire des associations d'employeurs pour fins de négociation, mais il a finalement cédé aux pressions des centrales syndicales et ne l'a pas retenu; nous insistons à nouveau pour que le Code du travail confirme l'irrévocabilité du mandat donné par une entreprise à une association d'employeur; ces demandes étant adressées au commissaire-enquêteur en-chef.

2 ÉCRANS — A LA JONCTION DE LA ROUTE 170, ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

un spectacle enchanteur

Deux adieux passionnés, filmés au cœur des îles du Pacifique

1 SAGUENAY

affrontement final d'une guerre sanglante!

"LA BATAILLE POUR LA PLANÈTE DES SINGES"

La 1^{re} et dernière partie

2 SAGUENAY

DEUXIÈME GRAND SUCCÈS

Robert Redford, George Segal

"Les 4 malfaits"

ROSSANO BRAZZI-MITZI GAYNOR • JOHN KERR-FRANCE NUJEN

EGALEMENT À L'AFFICHE UN WESTERN

"CREUSE TA TOMBE GARRINGO"

OUVERT TOUS LES SOIRS À 7:00 — LA PROJECTION DÉBUTE VERS 9:45 — LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

"Chouquette" en fait voir de toutes les couleurs à ses adversaires

POUR TOUS

UNE NOUVELLE AVENTURE

ET QUE CA GAZ... COCCINELLE

UN DEUXIÈME GRAND FILM EN COULEURS

IMPERIAL SAGUENAY BELLEVUE

d'une maison close ou monastère

18 ANS Adultes

LA BONZESSE

CELESTINE

Bonne & Tout Faire

CARTIER

ELYSEE

14 ANS

LE NOUVEAU POLANSKI

ROMAN POLANSKI

JACK NICHOLSON

FAYE DUNAWAY

"CHINATOWN"

CAPITOL

Portez une veste de sauvetage, approuvée par le gouvernement, lorsque vous faites du ski aquatique. La loi exige qu'il y ait un surveillant ainsi qu'un conducteur dans le canot.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI

18 ANS Adultes

MON METIER C'EST MON PLAISIR

PAS D'ORCHIDEE POUR MISS BLANDISH

En semaine Métier: 6:15 - 9:50
Orchidée: 8:00

CINÉMA 2

UN FILM DE CLAUDE SAUTET

Vincent, François, Paul et les autres..

AU MEME PROGRAMME "DEUX HOMMES DANS LA VILLE"

En semaine Vincent: 7:00
Hommes: 9:10

CINÉMA 3

2^{ème} SEMAINE

18 ANS Adultes

LA PLUS REDOUTABLE DE TOUS LES NAZIS!

Elle a commis des crimes si terribles que même les SS la craignaient!

ALSA

LA Louve des 44

DYANNE THORNE

SANDI RICHMAN JO JO DEVILLE USCHI DIGARD

VF de "ALSA SHE WOLF OF THE SS" - COULEUR

PLUS 2^{ème} GRAND FILM EN COULEUR

CENTRE 54, ST-ROCH JONQUIÈRE 542-6901

ALMA 475, SACHÉ-COEUR ALMA 662-2992

CINÉMA 1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI 545-4260

L'UN verse dans le créditisme

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — La création d'une Banque du Québec pour consentir des prêts sans intérêt aux municipalités et aux commissions scolaires et l'abaissement, sur une base volontaire, de l'âge de la retraite à 60 ans, seront deux points du prochain programme de l'Union nationale.

Le protocole de base signé samedi à Montréal entre l'UN et le Parti présidentiel énumérait les valeurs fondamentales et les principes de base sur lesquels devra porter le prochain programme de l'UN.

Le chef intérimaire de ce parti politique, M. Maurice Bellemare, a annoncé la tenue, l'automne prochain d'un congrès de trois jours en vue de rédiger le nouveau programme.

Le document nomme six valeurs fondamentales reconnues également par les deux groupements politiques: le respect de l'individu; la revalorisation du rôle de l'entreprise privée; l'affirmation du sens des responsabilités et des valeurs; la recherche de la justice et de la paix sociale;

la promotion de notre identité nationale et de notre culture, et l'accessibilité du citoyen à la propriété privée.

Le document mentionne ensuite, dans six domaines différents, un certain nombre de points qui feront partie du prochain programme de la nouvelle Union nationale.

Constitution

Dans le domaine constitutionnel, le parti croit que la prochaine constitution canadienne prévoit les points suivants:

—Le Canada est maître absolu de sa constitution.

—Les Etats constituants choisiront eux-mêmes le mode de nomination ou d'élection des sénateurs.

—La création d'un véritable tribunal constitutionnel dont les membres seront nommés par les Etats constituants.

—Les Etats constituants seront totalement libres de se donner une constitution interne et de choisir leur régime politique.

—Le Québec devra posséder le pouvoir d'élaborer et de contrôler sa propre

politique d'immigration et sa propre politique agricole.

—Le Québec devra posséder la juridiction exclusive dans les domaines de l'éducation, la santé et la sécurité sociale; les communications y compris la câblodiffusion, les affaires culturelles, l'établissement des priorités, y compris l'administration des programmes en matière de développement économique régional, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'habitation, la négociation, et la signature d'accords internationaux dans les domaines qui sont de sa compétence législative.

Dans le domaine de l'éducation, le programme devra reconnaître la décentralisation scolaire et la coexistence d'un secteur privé et d'un secteur public d'enseignement.

Revenu garanti

Dans le domaine de la santé et des services sociaux, le programme devra tenir compte des cinq grands principes dont les principaux sont le revenu minimum garanti et l'abaissement du régime de re-

traite de 65 à 60 ans, sur une base volontaire.

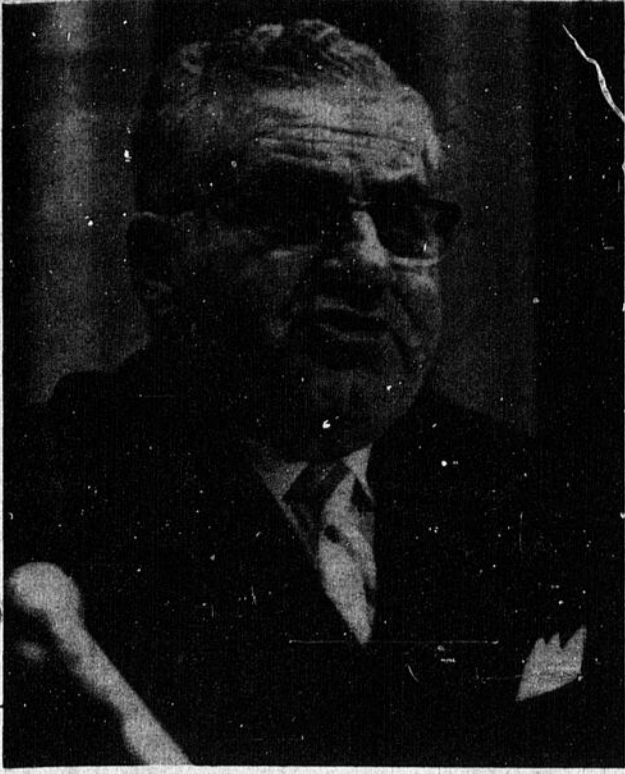
Les deux points les plus importants des 11 points mentionnés dans le domaine économique sont la création de la Banque du Québec et l'adoption de lois favorisant la transformation des richesses naturelles au Québec.

Le programme devra porter une "attention particulière aux agriculteurs", dit le document.

Dans le domaine du travail, le document recommande une refonte complète de la Loi sur les accidents du travail, "avec un accent spécial sur la prévention des accidents".

Il préconise aussi que la Commission du salaire minimum soit intégrée au ministère du Travail et que ses pouvoirs soient augmentés afin que cet organisme puisse "mieux défendre les intérêts des travailleurs non syndiqués".

M. Bellemare a révélé qu'au congrès de l'automne, différents experts seront appelés à participer aux ateliers de travail afin de conseiller les militants à énoncer un programme visant les meilleurs intérêts du Québec.



Maurice Bellemare
(Téléphoto de la PC)

Des restaurants sont plus dangereux que la viande avariée

Il est bien plus dangereux de manger dans les restaurants que de consommer une viande avariée que l'on vient de faire cuire. C'est ce qu'a déclaré au cours d'une entrevue au journal Le Devoir, M. Victorien Fredette, professeur de microbiologie à l'université de Montréal et directeur-adjoint de l'Institut Armand Frappier (ex-Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal).

Selon M. Fredette, la plupart des intoxications alimentaires surviennent dans les restaurants et les cafétérias parce que ces commerces n'observent pas les règles d'hygiène, ne surveillent pas l'état de santé de leurs employés et préparent souvent les mets en grande quantité plusieurs heures avant qu'ils ne soient consommés.

Les deux bactéries responsables de la plupart des intoxications alimentaires (staphylocoques dorés et les salmonelles) proviennent des humains qui manipulent les viandes et non pas de l'animal lui-même, précise le professeur Fredette.

Par contre, même une viande contaminée, avariée ou provenant d'un animal malade se verra débarassée de ses virus, bactéries et toxines par une cuisson en profondeur, c'est-à-dire par une cuisson telle qu'aucune partie de la viande ne restera saignante.

L'extérieur

Quand toutes les règles de l'art sont respectées, seul l'extérieur d'un quartier de viande peut encore être contaminé par les microbes, précise M. Fredette. Dans un tel cas, la partie centrale d'une pièce de viande devrait être à l'abri de la contamination même si l'extérieur commence à sembler "bizarre". Heureusement, c'est la partie extérieure d'une pièce de viande qui sera davantage affectée par la cuisson.

Quoi qu'il en soit, le consommateur prudent ne devra jamais placer une confiance exagérée dans les inspections et dans l'honnêteté, la compétence ou la conscience professionnelle de tous les intermédiaires du commerce de la viande et il est toujours plus prudent de manger une viande bien cuite, indique M. Fredette.

Quoi qu'il en soit, même une cuisson prolongée ne peut régler tous les problèmes et il est possible qu'une viande trop gravement contaminée par les microbes au départ cause encore des brûlements d'estomac parce que le consommateur devra digérer des millions de cadavres de microbes morts... C'est quand même moins grave qu'une infection par des microbes vivants.

De plus, la véritable charogne, c'est-à-dire la viande en putréfaction, peut encore présenter des dangers même après cuisson: dans ce cas, ce sont les produits aminés provoqués par la décomposition des protéines animales qui sont à blâmer. La plupart de ces aminés ont une odeur forte, caractéristique de la

viande avariée mais les plus dangereuses sont les aminés qui ne sentent rien: elles peuvent être mortelles.

Aminés

Dans les viandes cuites préparées (salami, bologna, etc.), les microbes sont normalement détruits pendant la préparation et ils peuvent difficilement se multiplier par la suite à cause du manque d'eau et de la présence des épices. Si ces produits causent quand même des intoxications ce n'est généralement pas à cause des microbes. Ce sont plutôt les aminés résultant de la putréfaction qui sont en cause...

Les viandes préparées, non cuites (saucisse, etc.) sont évidemment plus dangereuses et c'est pourquoi le consommateur devrait toujours les faire cuire comme il faut plutôt que de les consommer trop juteuses, estime M. Fredette.

Même si la qualité du produit est théoriquement un peu plus facile à surveiller quand il s'agit de simple bœuf haché, le consommateur doit aussi être très prudent parce que la viande est alors mélangée: la couche superficielle du quartier de viande, plus contaminée, est alors dispersée dans la masse, au contact du jus de la viande. C'est un milieu idéal pour la propagation des microbes. C'est pour cela qu'une viande hachée ne se conserve jamais longtemps. Il arrive aussi que le boucher fasse sa viande hachée avec les restes de viande qui demeurent sur son étal. Ces morceaux sont plus sensibles à la contamination qu'un gros quartier massif.

Dans l'entrevue qu'il a accordée au Devoir, M. Fredette a aussi mis les consommateurs en garde contre la congélation: le froid ne tue aucun microbe, contrairement à ce que beaucoup de personnes semblent croire. Cela ralentit tout au plus leur prolifération.

Prolifération

M. Fredette conseille donc aux ménagères de faire dégeler leurs viandes le plus rapidement possible et de les remettre au frigidaire aussitôt qu'elles sont dégelées. "Il est très malsain de laisser dégeler un produit alimentaire pendant des heures à la température de la pièce", a-t-il dit.

En effet, les microbes peuvent alors se développer dans la viande déjà réchauffée même si le centre du morceau est encore gelé. Cette prolifération sera d'ailleurs accélérée par les jus de viande qui auront tendance à suinter et par l'eau qui se sera condensée.

C'est justement pourquoi les boucheries et les marchés d'alimentation ne devraient jamais mettre en vente des viandes qui ont déjà été congelées sans que le consommateur n'en soit avisé. Ces viandes sont plus sensibles à la contamination et une recongélation ultérieure ne pourra nullement remédier à cette situation.

Au sujet de la cuisson, M. Fredette précise aussi qu'il vaut mieux une cuisson très rapide parce que c'est

le choc thermique qui est nocif pour les microorganismes. Inversement, il est peu recommandable de laisser une viande cuire refroidir lentement à l'air libre: une viande tiède est très vulnérable aux invasions microbiennes parce qu'une chaleur modérée favorise énormément la prolifération des microbes.

Secteur négligé

Quoi qu'il en soit, M. Fredette doit avouer que la bactériologie alimentaire est un secteur négligé des sciences: aucune université nord-américaine ne donne de cours réguliers dans ce domaine.

De même, on ne possède aucune étude scientifique qui permettrait de dire quels sont les microbes normalement présents dans une viande saine (et en quelle quantité).

"Le gouvernement serait incapable de promulguer des normes en cette matière parce que les chercheurs n'en savent rien eux-mêmes, de dire M. Fredette qui déplore à la fois le manque d'intérêt du monde scientifique à cet égard et l'absence de subvention de recherche. Ces deux phénomènes sont des aspects de la même inconscience sociale, pense-t-il.

Tous les petits abattoirs québécois seront regroupés et inspectés

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, proposera le regroupement de tous les petits abattoirs du Québec qui ne sont actuellement pas sous surveillance fédérale ou provinciale.

Le ministre a levé le voile, lundi, sur cette mesure qui fera partie de l'ensemble des changements aux règlements que M. Toupin doit annoncer jeudi, à l'Assemblée nationale.

M. Toupin, qui prenait la parole devant l'Institut canadien de la distribution alimentaire, a expliqué que ce regroupement de petits abattoirs se fera par le biais de la Société

québécoise d'initiative agro-alimentaire, la SO-QUIA.

La SOQUIA n'est pas encore créée. C'est le 28 mai dernier que M. Toupin déposait à l'Assemblée nationale un projet de loi proposant la création d'une telle société. Le projet de loi est à l'étape de la deuxième lecture.

Actuellement, il y a au Québec trois types d'abattoirs: ceux qui agissent sous supervision fédérale et qui bénéficient du sceau "Canada Approved", ceux qui agissent sous supervision provinciale et qui possèdent le sceau "Approuvé Québec" et ceux qui ne sont inspectés par aucun gouvernement.

C'est cette dernière catégorie d'abattoirs que visera une des mesures mises de l'avant par M. Toupin.

à qui il reproche "un manque d'éthique".

M. Toupin estime que M. Lessard se "trompe s'il veut se bâtir en voulant démolir les autres". Mardi, à l'Assemblée nationale, M. Toupin entend réclamer que le député de Saguenay retire des accusations de complicité qu'il aurait lancées contre le ministre de l'Agriculture, en regard avec le problème de la viande avariée au Québec.

Le journal des débats de l'Assemblée nationale de jeudi dernier rapporte cependant que l'accusation de M. Lessard était quelque peu mitigée puisque le député de Saguenay avait dit: "Nous disons bien: le ministre est insouciant et incomptent ou bien il était le complice de la situation."

Approuvé Québec

D'autre part, le ministre Toupin ne craint pas que les consommateurs abandonnent de façon systématique les produits et les viandes estampillées "Approuvé Québec".

M. Toupin a rappelé que depuis la création d'un

réseau québécois d'inspection des abattoirs, près de 75 établissements qui fonctionnent avec le sceau "Approuvé Québec" ont changé pour celui de "Canada approved".

Le ministre a expliqué que le sceau fédéral était nécessaire pour tout établissement qui désirait écouler de la marchandise hors du Québec, que ce soit dans les autres provinces canadiennes ou à l'étranger, ce qui explique les changements.

M. Toupin a affirmé qu'un seul établissement détenteur du sceau "Approuvé Québec" avait été jusqu'ici impliqué dans un réseau de viande avariée, mais qu'une soixantaine d'autres établissements contre qui rien n'avait été prouvé utilisaient toujours la marque "Approuvé Québec".

Enfin, le ministre a reconnu qu'il avait discuté récemment avec des représentants de chaînes d'alimentation du Québec qui avaient manifesté le désir de ne plus mettre en vente des produits approuvés par le Québec. "On doit se rencontrer encore," a précisé M. Toupin.



Normand Toupin

NOUVEAU

28 septembre

6^e tirage

3 séries de 2.500.000 billets chacune
Achetez vite! Il n'y en a jamais eu assez pour tout le monde

SÉRIE A SÉRIE B SÉRIE C

Simple comme A B C

10. Série A

000000

1 Million Canada

Loterie Olympique Canada

Au profit des Jeux Olympiques de 1976 et du sport amateur

Corporation de la Loterie Olympique du Canada

President/Président

Olympic Lottery of Canada Corporation

To support the 1976 Olympic Games and amateur sport

Olympic Lottery Canada

Série A

000000

Série B

000000

Série C

000000

Possibilité de

3 prix de \$1 million chacun

3 prix de \$1/2 million chacun

3 prix de \$1/4 million chacun

6 prix de \$200,000. chacun / 9 prix de \$100,000. chacun / 12 prix de \$50,000. chacun / comptant / non imposable / possibilité de 900,000 prix, dont 36 grands prix, pour près de \$28.5 millions en prix au total, comptant / non imposable.

ACHAT SPECIAL
JUS de FRUITS
F.B.I. 6 x 6 ONCES

81¢

ACHAT SPECIAL
OEUFS "A" GROS
CANADA-CATEGORIE "A"

67¢
DZ.

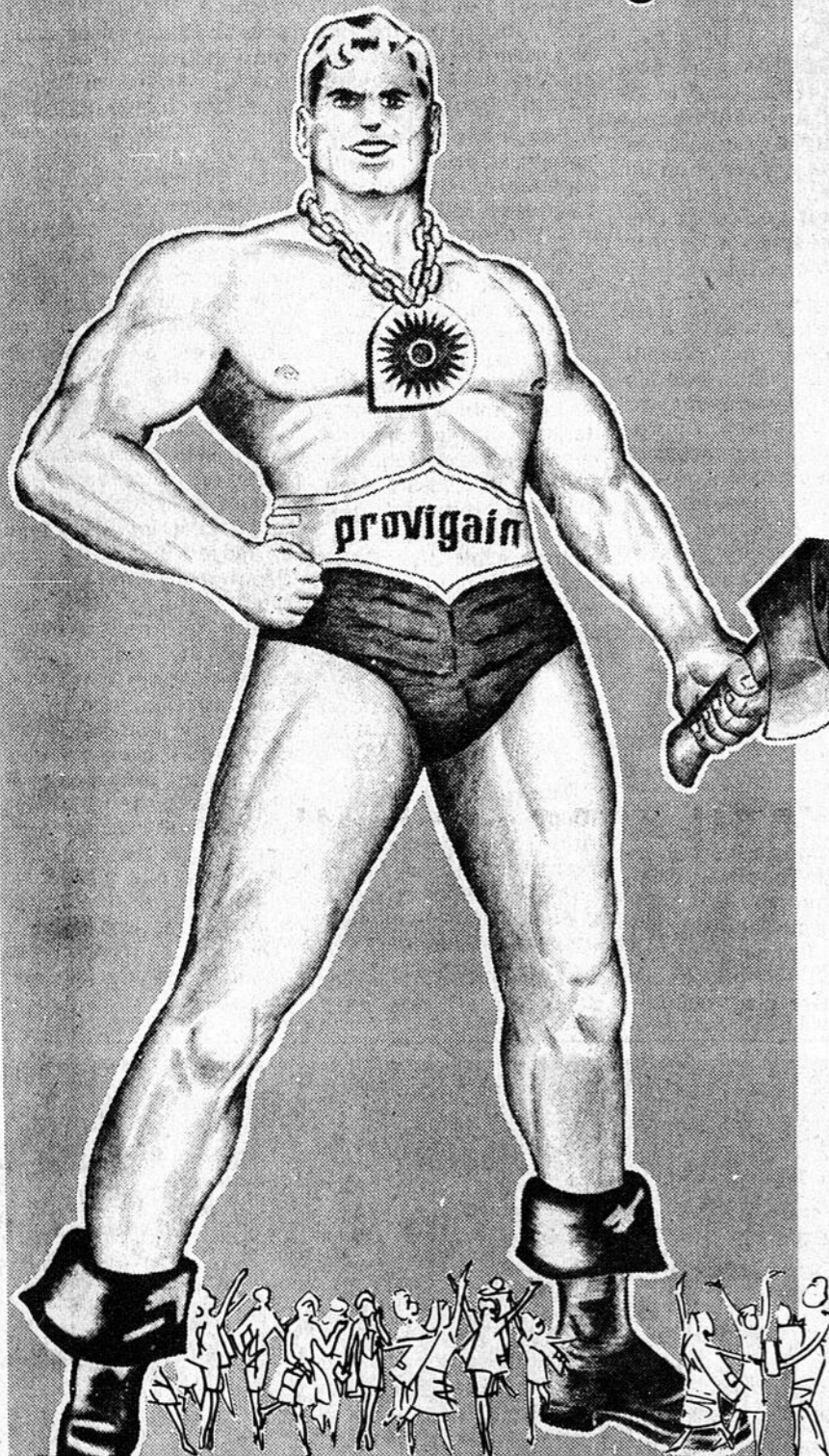
ACHAT SPECIAL
FRASER-VALE
FRAISES, FRAMBOISES CONG.

BOITE 15 OZ. **59¢**

ACHAT SPECIAL
SOUPE LEGUMES
AYLMER-BTE. 10 ONCES

18¢

"Prix Champion"
... à l'année longue!



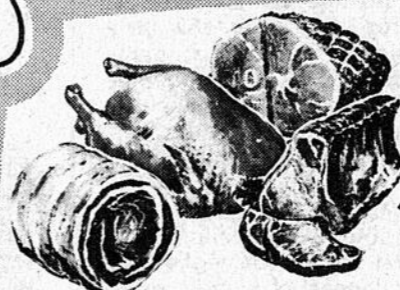
Chez Provigain on est bien d'adon

"PRIX CHAMPION"
...bas tous les jours

- Fish & Chips** 1.19
FRASER-VALE, 24 ONCES
- Pepsi-Cola** 6 POUR 1.99
BOUTEILLE 26 ONCES
- Biscuits Cooky Time** .89
DARE-PAQUET 16 ONCES
- Fromage Tranché** 1.35
KRAFT-CANADIEN, BTE. 16 OZ.
- Ragoût Burns** .82
ASSORTIS-BOITE 24 ONCES
- Mélasse Grandma** .59
CARTON 26 ONCES
- Café Instantané** 2.65
TASTER CHOICE, BOCAL 8 OZ.
- Avelines en Ecales** .82
WASCO-CELLO 16 ONCES
- Shredded-Wheat** .47
NABISCO-CEREALES-BTE. 10 OZ.
- Honey-Comb Post** .89
CEREALES-BOITE 13 ONCES
- Crystaux Orange** 1.01
GAI-MEUNIER-PQT. 4 SACHETS
- Glaçage à Gâteaux** .71
ROBIN HOOD-BTE. 7 ONCES
- Pâte à Tartes** .75
ROBIN HOOD-BTE. 19 ONCES
- Mélanges à Gâteaux** .79
BLANC-CHOC.-ROBIN HOOD, 18 OZ.
- Farine Robin-Hood** 1.13
TOUT USAGE-SAC 7 LIVRES
- Nourriture Chiens** .25
ASSORTIS-PRIME-EN SACHET
- Cure-Oreilles** .68
Q-TIPS, BOITE DE 90
- Mousse à Bain** 1.24
TWINKLE-FORMAT 32 ONCES
- Savon Zest** 1.09
FORMAT BAIN, PQT. 3 BARRES



"Prix Champion"
AU DEPARTEMENT DES VIANDES!



- Rôti de Veau** 1.59
DE LAIT CONGELE
DANS LA FESSE, DESOSSE, LB.
- Boeuf Haché Frais** .63
MAIGRE-LA LIVRE
- Poulet** .63
CONGELE "C.C.S."
CANADA, CAT. A-3 à 4 LBS, lb.
- Cuisses Poulet** 3.29
CONG.-C.C.S.-BTE. 5 LBS
- Jambon Provigo** 1.39
DEMI-COTTAGE, LA LIVRE
- Foie de Porc** .49
FRAIS, TRANCHE-LA LIVRE
- Bacon C.C.S.** 1.43
TRANCHE-PQT. 16 ONCES

FESSE D'AGNEAU
CONGEELE, DEMIE ou ENTIERE
LA LIVRE

89¢

- Jambon Cuit** .93
BELLE FERMIERE-PQT. 6 OZ.
- Saucisse Fumée** .77
BELLE FERMIERE-PQT. 16 OZ.
- Filet de Sole** 3.09
CONG.-CORVETTE-3 LBS
- Filet de Morue** 2.59
CONG.-CORVETTE-3 LBS

- Alcool Friction** MARCO 16 OZ. .61
- Dentifrice Close-Up** .91
FORMAT 100 ML.
- Eau de Javel Javex** .62
FORMAT 64 ONCES
- Scope** RINCE-BOUCHE BOUTEILLE 12 ONCES 1.33
- Essuie-Tout** 1.04
WHITE SWAN, PQT. 2 ROULEAUX

- Relish** SUCREE-PROVIGO BOCAL 16 ONCES .54
- Marinades** Sucrée 24 oz PROVIGO .86
- Cornichons** TRANCHES PROVIGO-16 OZ .57
- Détergent** LIQUIDE, 64 OZ. PROVIPRIX .88
- Savon** DE TOILETTE-PROVIGO PAQUET 8 BARRES .73



Produits Provigo
...qualité supérieure à prix inférieur!

BISCUITS PROVIGO
BRISURES DE CHOCOLAT, BRISURES D'ARACHIDES

CONTENANT DE 16 ONCES POUR.....

83¢

Fruits et Légumes Frais
A "PRIX CHAMPION"

- Oranges** VALENCE, GROSSEUR 163 ETATS-UNIS No-1, LA DZ. .59
- Laitue Frisée** QUEBEC No-1 LE PIED .25
- Radis Frais** AVEC FEUILLES QUEBEC No-1, PQT .19

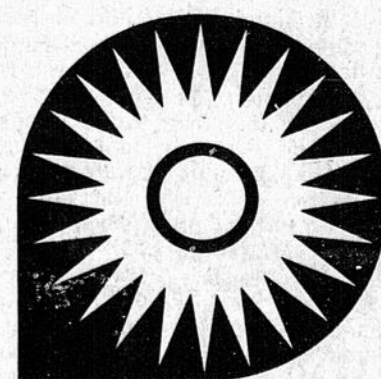


CELERI FRAIS

CALIFORNIE No-1, GROSSEUR 24, CHACUN

43¢

- Cantaloups** ETATS-UNIS No-1 GROSSEUR 23, CH. .59
- Pommes** GOLDEN No-1 C. BRITANIQUE LA LIVRE .45
- Echalotes** ETATS-UNIS No-1 LE PAQUET .16



provigain

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ACHAT SPECIAL
PAIN de VIANDE
ROY-ALL, BTE. 12 ONCES

63¢

ACHAT SPECIAL
CAFE INSTANT.
MAXWELL HOUSE-10 OZ

223

ACHAT SPECIAL
CHARBON BOIS
REGAL-FOREST, SAC 20 LBS

1.99

ACHAT SPECIAL
SERVIETTES A MAINS
SCOTT-PQT. 2 ROULEAUX

99¢

"Prix Champion"
...pour la maison, le chalet et le camping!



- Chaise de porterre** \$4.98
Fleurie, tension à ressorts
- Chaise longue** \$10.95
Fleurie, ratchet, chacune
- Chaise-Lit** \$15.95
Fleurie, tension à ressort
- Toile de rechange** \$5.69
pour chaise longue, chacune
- Toile de rechange fleurie** \$4.29
pour chaise-lit, à ressort, chacune
- Sac de couchage "Wood's"** \$13.49
coul. asst., chacun
- CHARBON de BOIS "REGAL-FOREST"**
sac 5 lb .69 | sac 10 lb. \$1.28 | sac 20 lb. \$1.99

Victoire de 5-3

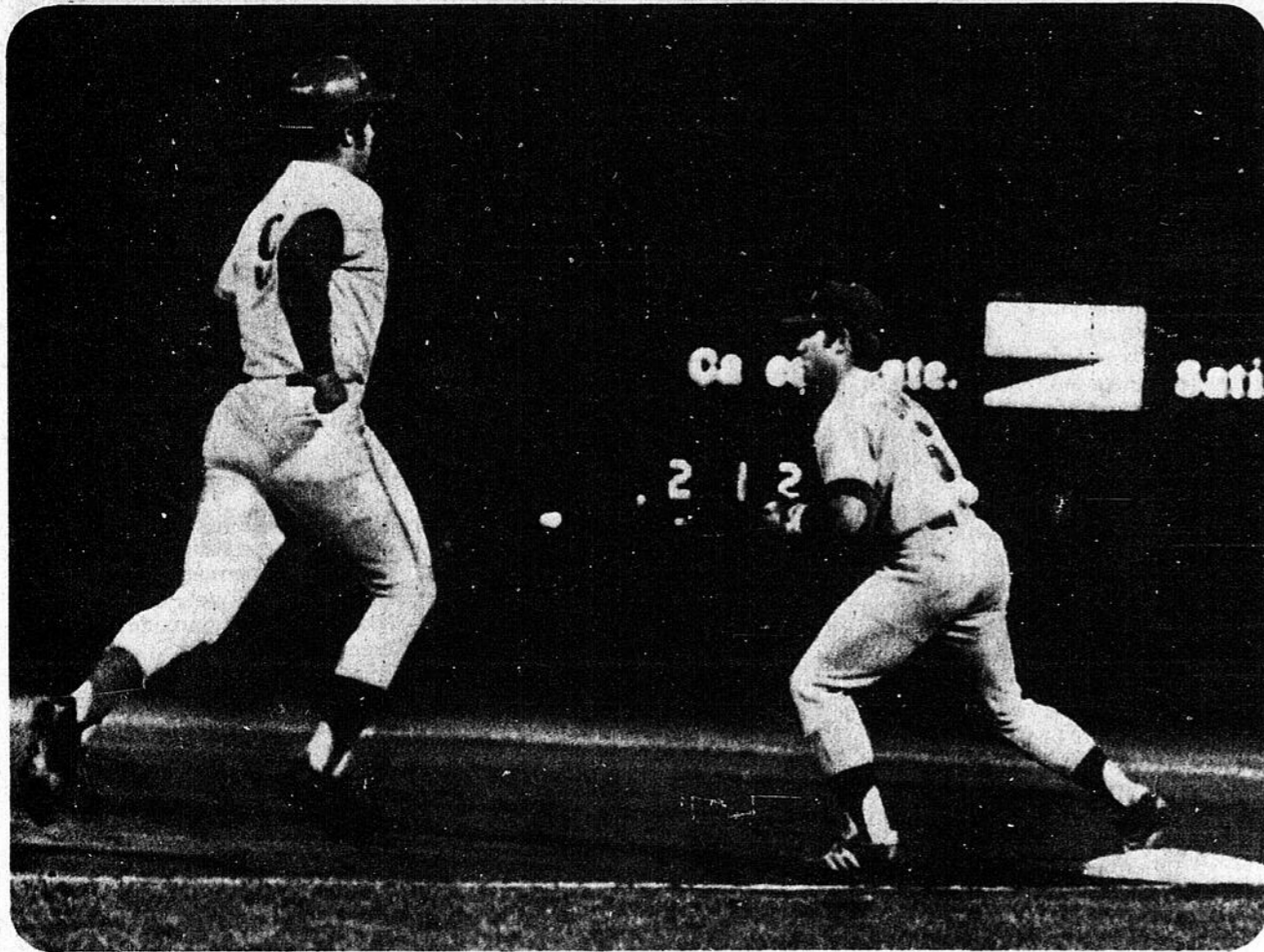
Les Expos ressemblaient étrangement aux Dodgers

MONTREAL — Près d'une heure après le match d'hier soir au Parc Jarry, Woody Fryman était encore dans la clinique d'Yvon Bélanger, le coude gauche dans la glace. Il aurait bien pu demeurer là toute la nuit que les journalistes ne lui en auraient pas fait grief. Fryman a conduit les Expos à un triomphe de 5-3 sur les Dodgers de Los Angeles, champions de la Ligue nationale l'an dernier s'il vous plaît. En fait, ce sont les Expos qui ressemblaient aux Dodgers... et les Dodgers aux Expos.

Grâce à Fryman. Il a 35 ans et en paraît 45. Il pèse 210 livres et on dirait bien qu'il en fait 230. Il donne plusieurs coups sûrs. Mais sans importance. Ce damné Fryman est un excellent lanceur et aussi un très bon joueur de baseball. Hier soir, il a accordé dix coups sûrs aux puissants Dodgers, mais la plupart du temps, il se sortait facilement d'embaras. Sauf à la première manche quand il a alloué

trois coups sûrs, deux points, un but sur balles intentionnel et un balk. "J'ai tellement confiance en Fryman, de dire Gene Mauch, qu'à notre tour au bâton en cette première manche, je jouais pour égaler le pointage de manière à garder Woody dans le match. J'ai même demandé un coup retenu à Gary Carter". Mais Mauch a tout dit de Fryman en une phrase: "Woody pèse 210 livres... 10 livres de bras gauche et 200 livres de coeur".

Son répertoire de lancers. Ses tirs bas. Sa façon de lancer sur les buts. Bref, du baseball comme on doit le jouer dans les majeures en dépit de quelques mauvais jeux de ses coéquipiers. Comme Mike Jorgensen, par exemple, qui se fait doubler au deuxième but après le ballon de Pepe Mangual dans la droite. Comme Bob Bailey qui se fait surprendre au deuxième coussin par le receveur Steve Yeager. Comme Mangual et Parrish qui ont commis chacun une erreur.



C'est tout dire. Et la foule a pensé la même chose. Elle lançait presque pour Fryman, ce bon vieux cultivateur qui a mal au coude, mais qui donne tout ce qu'il a pour faire gagner son équipe. "Pourquoi Fryman est-il si bon? Tout simplement parce qu'il donne 110 p.c. de ses énergies à chacun de ses lancers", de dire son receveur Harry Foote. "C'est un bon joueur de baseball. Il bataille constamment contre l'ennemi."

Mais le bon vieux Woody n'a pas été dérangé par quoi que ce soit. Il s'est même permis un superbe coup sacrifice pour faire avancer un coureur à la deuxième manche. Il a même poussé l'audace de frapper un double pour faire compter un point à la quatrième.

Pourtant, Fryman aurait pu être découragé dès le début de la rencontre. Un coup sûr à Dave Lopes d'abord. Et après le retrait de Tom Paciorek, un autre simple de Jim Wynn pour faire compter Lopes. Steve Carvey suit avec un double et Fryman est obligé de donner une passe gratuite à Hon Cey. Comble de malheur, il effectue un mauvais lancer au marbre et les Dodgers mènent déjà 2-0. Et les Dodgers ne sont pas les Draveurs de Côte-à-Pic!

Mike Jorgensen a obtenu deux coups sûrs, dont un double, chez les Expos. Wynn et Garvey ont aussi obtenu deux coups sûrs dans le camp des Dodgers qui ont été rejoints par les Reds de Cincinnati en tête de la division Ouest.

Heureusement pour lui, les Expos ont nivelé le pointage à leur tour au bâton. Même si le coup sacrifice de Carter n'a pas réussi, les Expos ont quand même marqué deux points et le bon vieux Fryman a démontré comment un lanceur doit jouer au baseball jusqu'à la fin.

Repêchage des agents libres

Les Expos auront le 10e choix

MONTREAL — Les Expos de Montréal auront le 10e choix dans la phase régulière et le 12e choix dans la phase secondaire lors de la séance annuelle de repêchage d'été des agents libres qui se tiendra cette semaine sur une période prolongée de trois jours.

Palm Beach, de la ligue de la Floride, de calibre A. Les autres joueurs des Expos qui furent des choix au repêchage de juin sont: Dan Warthen, Larry Lintz et Steve Rogers en 1971; Barry Foote, Pat Scanlon, Dale Murray et

Don DeMola en 1970; Pete Mackanin et Tony Scott en 1969; Tim Foli, Rich Coggins et Larry Blihtner en 1968; John Montague en 1967; Mike Jorgensen en 1966 et Steve Renko en 1965, première année d'existence du repêchage.

Le repêchage de cette année s'effectuera par téléphone alors que les 24 équipes des majeures seront reliées par les lignes téléphoniques avec le bureau du commissaire Bowie Kuhn à New York. Cette méthode est employée depuis quelques années pour la séance de repêchage de janvier, moindre en importance.

Au cours des années précédentes, les représentants de tous les clubs devaient se rendre à New York pour les sélections de juin. Toutefois cette nouvelle procédure, mise à l'essai pour le repêchage de cette année, permettra aux dirigeants des clubs d'entrer en communication plus rapidement avec leurs joueurs sélectionnés. Les ligues pour recrues devant débiter leurs activités plus tard ce mois-ci, les équipes doivent faire diligence afin de mettre sous contrat ces nouveaux joueurs et organiser les équipes.

Mike Marshall qui s'est étiré un muscle au bas de la cage thoracique lors d'un match contre les Pirates de Pittsburgh sera vraisemblablement de retour dans l'alignement des Dodgers de Los Angeles vendredi.

L'ordre de sélection pour la phase régulière, réservée aux joueurs qui en sont à leur première sélection, a été déterminé selon le classement inversé des équipes l'an passé. L'ordre pour la phase secondaire a été établi selon un tirage effectué par les présidents des deux ligues. La phase secondaire, beaucoup plus courte que la première, est réservée aux joueurs qui ont déjà été réclamés mais qui n'ont pas signé de contrat.

Mais à le voir lancer dans les exercices au bâton de ses coéquipiers, Marshall semble prêt à reprendre son poste dès aujourd'hui. "Il se peut que Mike réintègre son poste avant vendredi", de dire le gérant Walter Alston avant la partie d'hier soir.

Le repêchage débutera par la phase régulière mercredi et se poursuivra jeudi et vendredi. Les choix des Expos seront faits par Mel Didier, directeur du recrutement et développement des joueurs, directement de son bureau du centre-ville, situé dans l'édifice du Carré Dominion.

Il faut dire que Alston a surveillé son as-lanceur de relève lors de l'exercice d'hier et qu'il a été très impressionné par la forme de Marshall. Ce dernier a lancé durant une quinzaine de minutes dans l'enclos de pratique et il a ensuite effectué plusieurs douzaines de lancers à ses coéquipiers à l'occasion de la pratique au bâton.

Marshall a lancé comme s'il s'agissait d'une véritable joute: des balles ultra-rapides, des glissantes, des courbes, etc.

Reste que Marshall court des risques. Hier, par exemple, il est venu près d'être décapité par une balle frappée par Doug Ron pour la simple raison qu'il n'utilise pas l'écran protecteur devant le monticule dans les exercices.

Le repêchage débutera par la phase régulière mercredi et se poursuivra jeudi et vendredi. Les choix des Expos seront faits par Mel Didier, directeur du recrutement et développement des joueurs, directement de son bureau du centre-ville, situé dans l'édifice du Carré Dominion.

Habituellement, entre 600 et 700 jeunes baseballeurs sont choisis lors de ce repêchage et d'après les expériences antérieures, quelques-uns de ces jeunes évolueront dans les majeures bientôt.

Des 26 joueurs formant l'équipe des Expos cette saison (incluant Dale Murray qui se trouve actuellement sur la liste des blessés), 17 furent sélectionnés lors des séances de repêchage de juin entre 1965 et 1972.

Il devra attendre davantage pour connaître les progrès des constructions olympiques. Simon St-Pierre, vice-président du COJO, a déclaré hier que le comité exécutif n'avait pu approuver aucun point du budget, désignant l'étudier davantage cette semaine.

Les plus récentes sélections de juin à se joindre à la formation des Expos sont Gary Carter et Dennis Blair, chosés en juin 1972. Carter fut repêché au troisième tour et Blair au cinquième. Bobbie Goodman, jouant présentement avec les Métros de Québec de la Ligue Eastern, et Ellis Valentine, avec Memphis de la Ligue internationale, furent également réclamés en juin 1972. Goodman fut le premier choix des Expos et Valentine le deuxième.

Le comité ne voulant faire aucune déclaration avant l'étude totale du budget, on a refusé de dévoiler le montant impliqué dans l'affaire. On devait dévoiler ces chiffres en fin de semaine, mais ils n'étaient pas disponibles.

Le premier choix des Expos lors de la phase régulière de juin 1973 fut Gary Roenicke, présentement avec Québec, et le premier choix en 1974 fut Ron Sorey, qui se trouve à West

vélu publiquement où en étaient les constructions du stade, du vélodrome et de la piscine. Le maire a soutenu que les travaux seraient terminés en temps en dépit de deux arrêts de travail de huit semaines et 10 jours depuis décembre. Drapeau aurait déclaré à Lausanne que les travaux seraient en avance de trois mois, déclaration niée subséquemment par lui-même et le président du CIO, lord Killanin.

La ville de Montréal est responsable de la construction des locaux olympiques qu'elle doit remettre au COJO à la mi-mai 1976, mais le maire Drapeau n'a pas ré-

St-Pierre a déclaré hier que le maire avait promis de consacrer une journée entière, sinon deux, à l'explication de la situation des travaux à la presse. Et ce, dans une ou deux semaines. On sait que les prévisions originales de \$300 millions sont maintenant dépassées de quelque \$209 millions en raison de l'inflation et de certaines erreurs de calcul dans les prévisions, notamment dans les revenus pour les pièces de monnaie.

ATTENTE VAIN — Steve Garvey, des Dodgers de Los Angeles, attend patiemment dans l'espoir de retirer Barry Foote des Expos. L'attente sera vaine car Foote recevra le crédit d'un double sur ce jeu.

Fryman tient du phénomène

MONTREAL — Le soigneur Yvon Bélanger des Expos de Montréal n'en revient pas de la résistance à la douleur: du lanceur gaucher, Woodie Fryman. Yvon n'a jamais rien vu de pareil alors qu'il occupait un poste similaire avec les Canadiens de Montréal. A la suite du triomphe remporté, hier soir, sur les Dodgers de Los Angeles, Yvon Bélanger me fait la liste des sévères ennuis qu'assailent l'étonnant gaucher que certains observateurs croyaient au bout de son rouleau. "Pour moi, ce Fryman tient du phénomène, soutient Bélanger. Non seulement, parce qu'il peut lancer avec un tas de handicaps à son bras et à son épaule, mais parce qu'il sait faire échec à la douleur. D'abord, il souffre d'une condition arthritique très prononcée au coude, mais il est également aux prises avec des morceaux de cartilages qui se frottent

Pendant les trois jours qui suivent un effort, le bras du sympathique fermier est contracté, dur comme du bois. Il est incapable de déplier son bras et d'effectuer un lancer. Seuls la chaleur et des traitements appropriés ramènent le bras à sa condition normale, le quatrième jour. Mais ce n'est que dans la cinquième journée qu'il peut commencer à lancer quelques balles. Ce n'est qu'au prix de mille efforts qu'il peut retourner au monticule et donner un gain aux Expos. Par les temps qui courent, le gérant Gene Mauch se fait massacrer parce que les Expos n'ont que trois gains en 13 départs. Mais visiblement, Fryman serait à prendre le maquis pour son gérant qui l'a arraché au cauchemar de Detroit et c'est réciproque.



CLAUDE LAROCHELLE

Mauch est avare de commentaires élogieux, mais il a eu cette phrase étonnante, hier soir: "Fryman pèse 210 livres. Il ne tire plus que 10 livres de son bras, mais 200 livres de son coeur." Woodie trouve les mots pour donner la réplique à son gérant. La formule n'est pas miraculeuse, mais il s'agissait d'y penser. "Ce Gene Mauch est incroyable. Il a toujours l'encouragement qu'il faut pour me relancer quand je suis prêt à flancher. Mais il a surtout compris l'état de mon bras. Personne n'a jamais voulu me donner un repos de six jours. On trouvait que je ne gagnais pas mon salaire. On me faisait faire du gâchis. Lui, il a compris." Si seulement Gene Mauch pouvait également comprendre les problèmes de ses jeunes portecouleurs: Comme en prison

Fryman ne cache pas son aversion pour les grandes villes, et ses deux garçons, Groff, 11 ans, et Pat, 8 ans, passent l'été à hume: l'air frais de sa ferme de tabac... Fryman s'explique. "Dans un appartement de Montréal, ma famille serait comme en prison. Ils sont habitués au grand air. Je serais un tyran de les obliger à venir passer l'été avec moi". On avait estimé que les Expos de Montréal termineraient au cinquième rang, au début de la saison, en tenant compte des évaluations suivantes... Monticule: Les meilleurs partants de l'histoire de l'équipe avec une relève à point. Receveur: Barry Foote à la position solide en main. Avant-champ: Défensive solide. Attaque moyenne". Champ extérieur: Réponses difficiles avec les deux-tiers du personnel sans expériences. Résumé: Les appuis reposent sur les lanceurs, la défensive et la vitesse. Puissance au bâton négligeable... Avec une vue de recul, on notera que quelques appuis donnés comme certains, ont failli. Cette équipe avait laissé naître de grands espoirs avec 20 gains, 8 défaites, à l'entraînement... Au départ, tous les Expos avec Mauch et Fanning en tête ont estimé que la nervosité tenaillait les jeunes, et que la barque serait redressée grâce au sang froid reprenant ses droits... La nervosité se fait tenace, malgré la victoire d'hier soir, qui donne à espérer, et le recul dans l'assistance au parc Jarry, sur l'an dernier, s'établit maintenant à 57,000 amateurs.

Personne n'avait compris Fryman, un homme sans prétention, bien à l'aise dans sa peau de fermier du Kentucky, devra travailler sans relâche, en compagnie de Yvon Bélanger, pendant les six prochains jours, pour remettre son bras gauche en état de travailler. A cause de ses bobos, Woodie ne peut lancer efficacement qu'une fois par semaine. Il retournera au boulot, à Los Angeles, lundi prochain.

On sait que les prévisions originales de \$300 millions sont maintenant dépassées de quelque \$209 millions en raison de l'inflation et de certaines erreurs de calcul dans les prévisions, notamment dans les revenus pour les pièces de monnaie.

Timi se souvient de Marc Lamontagne et André Larue

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — Marc Lamontagne et André Larue, deux jeunes athlètes de St-Félicien, qui ont perdu la vie tragiquement l'an dernier, ont vu leurs noms gravés à jamais dans les archives de la Fondation Timi.

Marc Lamontagne, on s'en souvient, était un fier compétiteur dans la discipline du ski alpin alors que André Larue faisait sa marque au handball, de même qu'au badminton et au volley-ball.

Suite aux dons expédiés à la Fondation Timi, lors du décès de ces deux jeunes, les membres de la Fondation ont pu remettre deux bourses, de \$1,000 chacune, à d'autres athlètes méritants.

C'est ainsi que la famille Blackburn, dont les membres s'illustrèrent dans la discipline du ski alpin, s'est vu remettre la bourse André Larue. La plus jeune de la famille Blackburn, Ann, fait présentement partie de l'équipe du Québec alors que Gilles,

s'est classé en neuvième place, l'an dernier, à la coupe Pontiac. Pour sa part, Yves a reçu le titre d'athlète de l'année au Québec l'an dernier, dans la discipline du ski alpin alors que son frère Yvon est membre de l'équipe nationale du Canada depuis deux ans.

Par ailleurs, la bourse Marc Lamontagne a été attribuée à la famille Bélanger, également de Chicoutimi, dont les deux membres, Louis-René et André, s'illustrèrent dans la discipline du ski nautique. Louis-René, pour un, est champion régional toutes catégories et il a de plus obtenu une deuxième place lors de la compétition pour la Coupe du Québec. Il a également mérité une médaille d'argent lors des finales provinciales des Jeux du Québec à Valleyfield, l'an dernier, en plus de se qualifier pour le championnat canadien.

Son frère André, 14 ans seulement, est champion régional dans sa catégorie et il a mérité une médaille d'or lors des Jeux du Québec 1974.



BOURSIERS — Louis-René et André Bélanger, deux adeptes du ski nautique ont reçu la bourse Marc Lamontagne pour la Fondation Timi. C'est Madame Lamontagne qui leur a présenté elle-même la bourse. (Photo Réal Tremblay)

Fondation Timi

La discipline du patinage artistique a été choyée

CHICOUTIMI — Neuf disciplines sportives, regroupant 18 athlètes, viennent de bénéficier à nouveau des largesses de Timi, cette gentille mascotte des Jeux du Québec, été 1972 à Chicoutimi.

"Soyez sans crainte, Timi n'est pas mort. Et s'il n'en tient qu'aux membres de la Fondation, il vivra éternellement", devait noter Me Marcel Claveau, président de la Fondation Timi, au cours d'une conférence de nouvelles, hier.

La discipline du patinage artistique a effectué une véritable razzia dans cette autre étape des boursiers Timi alors que pas moins de cinq athlètes, garçons et filles, ont bénéficié de bourses qui leur permettront de se perfectionner dans cette discipline complexe.

"Nous avons constaté que la discipline du patinage artistique manquait de compétence au niveau de l'enseignement", a souligné monsieur Pierre-Yves Gagnon, animateur sportif au Conseil régional des

loisirs. "Les bourses que les jeunes athlètes ont reçues aujourd'hui leur permettront justement de pouvoir se perfectionner pour, par la suite, dispenser leur enseignement à la grandeur de la région", a-t-il conclu.

Daniel Couture, Lyne Noreau, Diane Holland et Rachel Montminy de Jonquière de même que Jacinthe Thériault d'Alma, ont reçu des bourses de \$200,00.

Marlène Rae, de Chicoutimi, membre de l'équipe québécoise et canadienne d'aviron, a reçu \$500,00, tout comme Rémi Simard, d'Alma, en cyclisme. Dans cette dernière discipline, André Bouchard, également d'Alma, a bénéficié d'un montant de \$300,00.

Stéphane Bonneau, de Chicoutimi-Nord, un espoir en tennis, a reçu \$300,00 alors que Michel Larouche, d'Alma, qui nous a fait honneur lors des derniers championnats canadiens de plongeon à Calgary, s'est vu remettre une bourse de \$250,00.

Les autres boursiers Timi, édition printemps-été 1975, sont Isabelle Besse, en natation et Patrick Montuoro, en athlétisme-marathon, tous deux de Chicoutimi, qui ont reçu \$200,00.

\$15,250 en bourses

Depuis son institution, il y a deux ans, la Fondation Timi est venue en aide à 36 athlètes de toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et leur a ainsi permis de se perfectionner dans leurs disciplines respectives.

Le président de la Fondation, Me Marcel Claveau, a d'ailleurs mentionné qu'un grand total de \$15,250 avait été distribués jusqu'ici, dont \$5,250, au cours de la journée d'hier.

Les prochains boursiers Timi seront maintenant connus à l'automne et encore là, un montant de quelque \$5,000, sera distribué à différents athlètes pour leur permettre de poursuivre l'entraînement dans la discipline de leur choix.

comité d'étude, dont monsieur Claude Lefebvre est président, est à définir la politique de soutien aux athlètes. Cette politique tiendra compte de la classification des sports, du nombre de bourses par discipline, de la classification des athlètes ainsi que des considérations sociologiques.

La région emboîte le pas

Pour sa part, le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'entend pas demeurer en reste face à cette campagne de souscription provinciale dont l'objectif a été fixé à \$1 million à travers les 18 régions du Québec. C'est pourquoi le président régional de cette campagne, Me Marcel Claveau, qui est également président de la Fondation Timi, a mentionné que les responsables de la Fondation de l'athlète québécois pour la région s'étaient fixé un objectif de \$30,000. Pour ce faire, ces responsables, en compagnie des athlètes de la région, visiteront tous les foyers et ce jusqu'au 15 juin pro-

chain. On utilisera alors le macaron TIMI pour cette collecte à domicile et on demandera \$1,00 par famille. De plus, les hommes d'affaires de la région seront invités à se faire photographier avec un athlète régional. Cette photo leur sera remise en guise de souvenir, moyennant une contribution de \$100,00.

Le comité régional, présidé par Me Marcel Claveau, comprend également les noms de Gaston Sénéchal, Gaston Vachon, Robert Bouchard, André Lajoie, André Doucet, Jean-Claude Larouche et Pierre-Yves Gagnon. De plus, une armée de bénévoles, de Port-Alfred à Dolbeau, verront au bon fonctionnement de la campagne éclairée qui se déroulera sous le thème "Opération deuxième souffle".

Notons enfin que de toutes les sommes recueillies au niveau régional et expédiées à la Fondation de l'athlète québécois, 5% d'entre elles reviendront par la suite dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Repêchage amateur

La récolte sera très maigre

MONTREAL (PC) — Les 18 clubs de la LNH auront la chance aujourd'hui de choisir au sein d'une maigre récolte de joueurs qui ont terminé leur stage junior.

La saison dernière, on a réclamé un nombre-record de 247 joueurs dans deux séances secrètes, mais dont les premiers choix ont été révélés très tôt.

Cette saison, on procédera par téléphone, mais en présence des journalistes.

Par contre, on ne pigera pas chez les joueurs encore d'âge junior afin de respecter les demandes du gouvernement canadien.

La LNH, comme l'AMH, n'a pas conclu d'entente avec l'ACHA.

Le président Campbell a déclaré récemment que la LNH était prête à conclure une autre entente avec l'ACHA, mais s'en est abstenue parce que l'AMH ne l'a pas fait elle-même.

L'an dernier, les deux ligues majeures avaient convenu de verser \$40,000 à l'ACHA pour chaque joueur encore d'âge junior et \$20,000 pour chaque joueur réclamé en première ronde.

La LNH a rempli ses obligations, mais l'AMH doit encore \$190,000.

Les candidats

Même si la récolte est maigre, il existe un bon groupe de joueurs disponibles, y compris le gardien de but Robert Sauvé, du National de Laval, qui a été réclamé par les Stingers de Cincinnati, de l'AMH, la semaine dernière.

Normand Lapointe, des Draveurs de Trois-Rivières, est également considéré comme un bon candidat, de même que Larry Hendricks, du Calagary, Doug Soetart, du Edmonton, et Ed Staniowski, du Regina.

Garry Carr, du Toronto, semble être un des meilleurs gardiens dans la LJM.

Les défenseurs Jamie Master, du Ottawa, et Richard Mulhern, des Castors de Sherbrooke, devraient être des premiers choix.

Rick Lapointe et Kim Clackson, du Victoria, sont les meilleurs défenseurs de l'Ouest.

Claude Larose, du Sherbrooke, a été le premier choix des Stingers la semaine dernière. Il aurait déjà accepté leurs conditions, ce qui n'empêcherait pas un club de la LNH de le réclamer.

Parmi les autres joueurs de la LJM, on note Jean-Luc Phaneuf, du Junior de Montréal, Michel Brisebois et Sydney Vessey, du Sherbrooke, et Daniel Beaulieu, des Remparts de Québec.

Bruce Boudreau, meilleur compteur de la LJM, Tim Young, du Ottawa, et Dennis Maruk, du

London, sont les meilleurs ailiers de l'Ontario.

Les meilleurs ailiers de l'Ouest sont Don Ashby, du Calgary, Bryan Maxwell, du Medicine Hat, Ralph Klassen et Danny Arndt, du Saska-

toon, ainsi que Blair Davidson, du Flin Flon.

Les 18 clubs de la LNH choisiront en ordre inverse de leur classement cette saison, en commençant par les Caps de Washington.

Tournoi international

La LNH devrait appuyer l'idée

TORONTO — L'avocat torontois Alan Eagleson a exprimé l'avis que les propriétaires des équipes de la Ligue nationale de hockey finiront par accorder leur appui à la mise sur pied d'un tournoi international de hockey qui pourrait réunir, en septembre 1976, des équipes du Canada, des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la Tchécoslovaquie, de la Suède et de la Finlande.

Au cours d'une conférence de presse, tenue à Toronto, Eagleson a dit qu'il ferait miroiter devant les yeux des magnats les avantages économiques de l'opération en plus de toute la publicité qui rejallira sur le hockey.

Il a rappelé que la série Canada-Russie de 1972 avait rapporté un demi-million de dollars qui avaient été versés à la caisse de retraite des joueurs et correspondaient à la cotisation annuelle des propriétaires.

Il a terminé en disant que des rencontres préparatoires à ce tournoi entre les équipes nationales du Canada et des Etats-Unis contre des clubs de la LNH ou de l'AMH retiendraient beaucoup plus l'attention des amateurs de hockey que bien des rencontres de la saison régulière.

Pendant ce temps, à Montréal, le président Clarence Campbell, de la LNH, a déclaré, au sujet des commentaires d'Alan Eagleson, que la ligue poursuivait ses négociations avec l'URSS non seulement pour une série cet hiver, mais aussi pour un match de championnat entre les titulaires de la LNH et l'équipe nationale russe.

Par ailleurs, il a soutenu que la série proposée en Amérique du Nord n'avait pas connu de succès en Europe et n'en connaîtrait guère davantage à la même période ici.

Harris dirigera les North Stars

BLOOMINGTON — Les North Stars du Minnesota, de la Ligue nationale de hockey, ont annoncé la nomination de Ted Harris au poste d'instructeur en chef du club.

Harris, ancien porte-couleurs des Canadiens de Montréal, qui est âgé de 39 ans, avait annoncé qu'il prenait sa retraite après 16 saisons dans la Ligue nationale de hockey immédiatement après la victoire des Flyers de Philadelphie en finale de la coupe Stanley.

A la barre des North Stars, il succède à l'instructeur intérimaire Charlie Burns, qui avait lui-même remplacé Jack Gordon comme instructeur à mi-chemin de la dernière saison. On sait que ce dernier avait remplacé Wren Blair, congédié à la fin de la saison 1973-74.

Le nouvel instructeur des North Stars a connu une longue carrière dans la Ligue nationale de hockey, carrière à laquelle il a mis un terme la semaine dernière, après avoir aidé les Flyers de Philadelphie à remporter une deuxième coupe Stanley consécutive.

Harris avait fait ses débuts dans la LNH en 1963 avec les Canadiens de Montréal. Il avait ensuite rejoint les North Stars du Minnesota en 1970 avant de passer aux Red Wings de Detroit le 7 novembre 1973, aux Blues de St-Louis le 14 février 1974 et aux Flyers de Philadelphie au début de la dernière saison.

Lors des saisons régulières de la LNH nationale, il a marqué 30 buts et récolté 168 passes en plus de passer 1,000 minutes sur le banc des punitions et, dans les séries de la coupe Stanley, il a une fiche d'un but et de 22 passes.

QUI DÉCIDERA POUR VOUS?

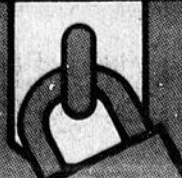
On vote le 9 juin!

Lundi prochain, on élit le commissaire d'école de votre quartier (partout au Québec sauf sur l'île de Montréal). En général, vous pouvez voter si vous avez au moins 18 ans.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Elections scolaires



Partie de quatre coups sûrs pour Matlack.

McGlothen fait oublier Gibson

ST. LOUIS (AP) — Lynn McGlothen a limité les Braves d'Atlanta à quatre coups sûrs hier et Ted Simmons a produit l'unique point du match avec un simple en procurant un gain de 1-0 aux Cards de St. Louis.

McGlothen a enregistré son 2e blanchissage de la saison, celui-ci aux dépens de Carl Morton, 5-6.

Il n'a alloué que quatre simples, retirant quatre rivaux au bâton et accordant deux buts sur balles.

Lou Brock a commencé la 4e manche avec un simple avant d'être retiré sur un choix de l'intérieur en faveur de Ted Sizemore. Reggie Smith a obtenu un but sur balles avant le simple de Simmons dans le champ droit.

McGlothen a retiré 15 rivaux d'affilée avant d'accorder son 2e but sur balles dans la 7e reprise.

A Philadelphie, Mike Schmidt a produit

trois points avec un simple et un circuit tandis que Steve Carlton limitait les Padres de San Diego à cinq coups sûrs en conduisant les Phillies de Philadelphie à un gain de 5-1.

Carlton a perdu son zéro dans la 7e lorsque Tito Fuentes a cogné un double avant de compter sur le simple de Randy Hundley.

Scmidt a participé au premier point des Phillies avec un double dès la 1ère manche.

Scmidt a réussi son circuit de deux points dans la 3e, après avoir raté deux tentatives de coup retenu.

Scmidt a ajouté un autre point produit avec son simple dans la 7e, puis Anderson a complété le total avec un circuit dans la 8e.

A New York, limités à quatre coups sûrs par Jon Matlack, les Astros de Houston se sont inclinés 2-0 devant les Mets de New York.

Dave Kingman, à l'aide d'un triple, et Jerry Grote, avec un ballon-sacrifice, ont produit en deuxième manche les deux points des Mets.

Matlack, qui a récolté sa septième victoire de la saison, a alloué des simples à Cesar Ce-

deno, Greg Gross et Larry Howard et un double à Bob Watson.

Dans la Ligue américaine

Deron Johnson a amorcé une poussée de trois points avec son 5e circuit de la saison dans la 4e manche hier alors que les White Sox de Chicago ont écrasé les Red Sox de Boston 9-2.

Avec son exploit, Johnson a mis fin à une série de 331-3 manches sans point de Bill Lee.

Après un retrait, un simple, un double de Buddy Bradford, une erreur de Lee et un autre simple ont produit deux autres points.

Lee a donné un autre point dans la 7e à la suite d'un double de Bob Coluccio et un simple.

Les White Sox y sont allés de cinq points dans la 9e avec un triple de Coluccio, un double de Ken Anderson, quatre simples et un ballon-sacrifice.



UN DE PLUS — Les Royaux de Kénogami croisaient le marbre avec beaucoup de facilité, hier soir, contre les Ferco-manes d'Arvida. Marcel Savard ne faisait pas classe à part.

(Photo Réal Tremblay)

Troisième gain consécutif des Lions

Chouinard goûte à la médecine des Royaux

par Pierre Raymond

KENOGAMI — A son premier départ au sein du circuit régional, l'artilleur Gilles Chouinard, des Ferco-manes d'Arvida s'est rapidement retrouvé dans l'eau bouillante contre les Royaux de Kénogami, hier soir.

Chouinard n'a lancé qu'un tiers de manche mais les Royaux n'ont pas raté l'occasion de l'humilier de belle façon en marquant huit points dans ce court laps de temps.

Finalement, les Royaux ont remporté une brillante victoire de 14 à 1 grâce à neuf coups sûrs dont trois à la manche initiale. Le joueur de deuxième but, Marc Lajoie, n'a pas aidé la cause de son lanceur durant cette manche en commettant deux erreurs qui ont permis autant de points à la formation de Kénogami.

D'ailleurs, les Ferco-manes ont fait des erreurs l'une de leurs spécialités, en noircissant leur dossier de huit bévues au cours de la soirée. Ils ont également abandonné quatre coureurs sur les sentiers.

En revanche, les Royaux n'ont pas commis une seule erreur pour ainsi permettre à Bernard Vigneault de contrôler le match à sa guise et lui procurer sa deuxième victoire cette saison. De plus, Vigneault a égalé un record de la ligue en retirant 15 joueurs au bâton. Donald Bérubé, des Braves de Jonquière, et Lambert Tremblay, détiennent également cette marque.

Bernard Lachance, le meilleur frap-

peur des Royaux depuis le début de la saison, a réussi un premier circuit à la troisième manche, bon pour deux points.

Dolbeau blanchi

Les Braves de Jonquière, grâce à une offensive de huit coups sûrs, ont blanchi les Sportifs de Dolbeau par le pointage de 3 à 0. L'artilleur Marcel Gagnon a ainsi mérité sa première victoire cette saison. Gagnon a réussi 14 retraits au bâton. Jocelyn Barbeau a été le lanceur perdant.

Les Braves ont marqué des points, surtout avec l'aide de la recrue Sylvain L'Espérance à la deuxième ainsi qu'à la cinquième manches. Michel Déry a claqué un double qui a permis deux points à la cinquième reprise.

Les Braves ont laissé huit coureurs sur les coussins, comparativement à sept pour les représentants de Dolbeau.

Victoire des Lions

Un coup sûr de Michel Dumas, en surtemps, a procuré une victoire de 10 à 9 aux Lions de St-Félicien sur le Barachois de Port-Alfred.

Les deux équipes ont réussi huit coups sûrs mais les joueurs du Barachois ont cependant commis six erreurs, contre cinq pour les Lions.

Paul-André Fortin a remporté sa deuxième victoire en autant de départs cette saison. Fortin a été relevé par Yves Bouchard à la septième manche. Réjean Thibeault a été le lanceur perdant.

Balle-lente

Des points à la tonne

ALMA — Une poussée offensive de 21 coups sûrs a permis une victoire de 16 à 12 du salon-bar Chez Camil sur les représentants de l'hôtel St-Bruno, hier soir, dans le cadre des activités de la Ligue de balle-lente Sporama d'Alma.

A l'opposé le St-Bruno a frappé 15 coups sûrs mais une fiche de six erreurs n'a pas aidé sa cause. Réjean Fleury a mérité la victoire tandis que Ghislain Côté était débité de la défaite.

Après une semaine d'activités, la formation de l'OTJ d'Hébertville-Station mène le bal au classement du circuit. L'OTJ n'a pas encore connu la défaite après deux départs cette saison. L'équipe de tête a marqué 31 points à l'aide de 29 coups sûrs.

Au deuxième rang, le salon-bar Chez Camil a accumulé 18 points au classement grâce à une production de 29 coups sûrs. Les produits Mistok, également au deuxième rang, n'ont cependant pas encore disputé de rencontre en raison de certaines difficultés avec leur terrain.

Le Crack de St-Bruno ainsi que l'équipe de l'hôtel St-Bruno, occupent toutes deux le dernier rang avec une moyenne de .333. Ce soir, le Crack de St-Bruno recevra la visite de l'OTJ d'Hébertville-Station à 20.00 hres.

Performances de Painchaud

André Painchaud s'est avéré la vedette de la soirée, dans la Ligue AJK, en conduisant le Spur d'Arvida à une éclatante victoire de 17 à 2 sur la taverne St-Hubert. Painchaud a cogné quatre coups sûrs en autant de présences au bâton, dont un circuit. Gérard Grevier a mérité sa deuxième victoire consécutive.

Le Lavoie et Duchènes, pour sa part, a fait piètre figure devant le Shipshaw-loisir en s'inclinant au compte de 18 à 1. Jacques Desmeules a été le lanceur gagnant et Harold Roy, le perdant.

Enfin, le Pavillon du Hot-Dog est demeuré invincible en battant le Veillette et Deschênes au pointage de 10 à 5. Gaston Boily a mérité sa quatrième victoire en autant de départs cette saison.

PROMOTION ESTIVALE

MISE AU POINT DU MOTEUR

- Moteur 4 cylindres \$25
- Moteur 6 cylindres \$26
- Moteur 8 cylindres \$30

Ceci COMPREND les bougies, les points, condensateur, taxe et MAIN-D'OEUVRE.

Supplément de \$0.40 l'unité pour les bougies résistor. (Ceci s'applique aux voitures nord-américaines).

A La Belle Voiture
Inc.
Jonquière, Qué.

ROUTE 170 — JONQUIERE — TEL.: 547-2653

La Solution!

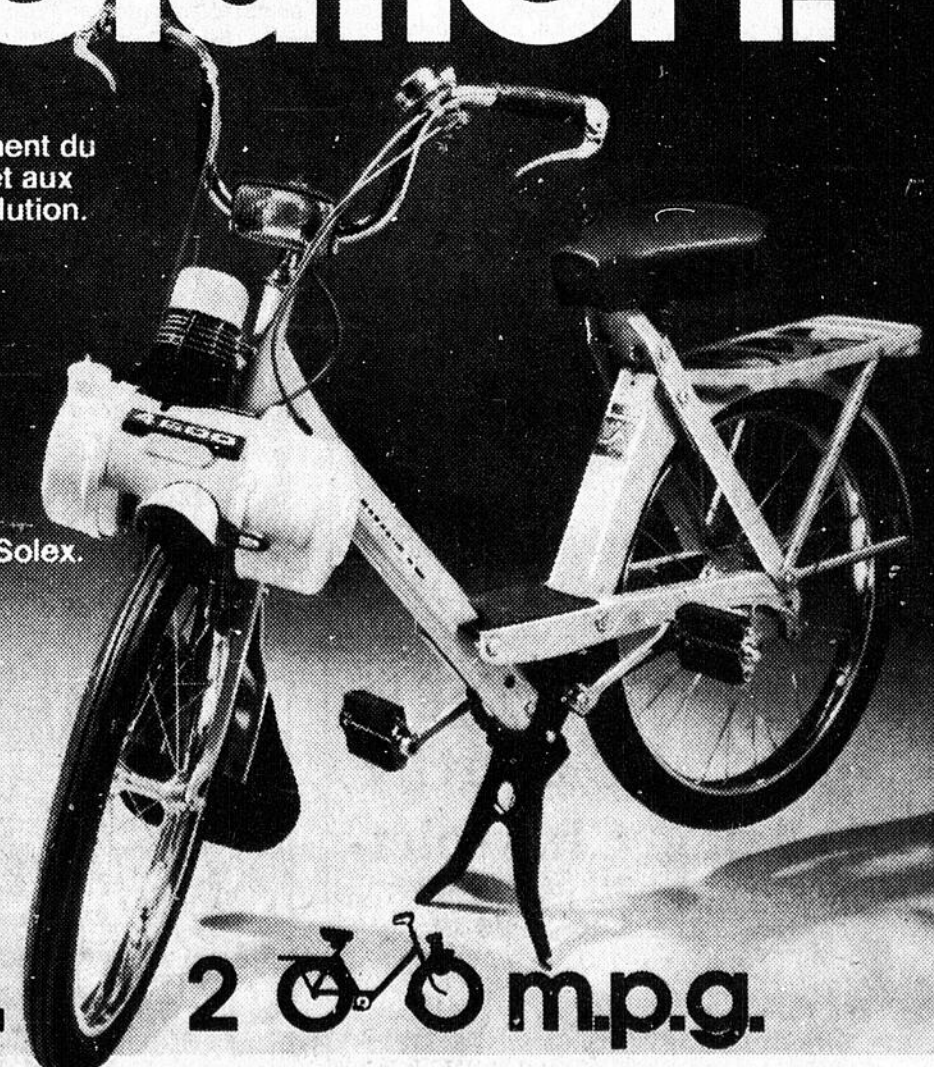
Solex est la solution à l'accroissement du coût de l'essence et des voitures et aux problèmes de circulation et de pollution.

- 6 modèles à bas prix
- 4 couleurs fascinantes
- 200 milles au gallon
- Garantie de six mois
- Service d'entretien et pièces disponibles

Voyez sans tarder votre détaillant Solex. Il a la bonne solution.

MODÈLES À COMPTER DE
\$269.
MODÈLE ILLUSTRÉ \$299.
F.A.B. Montréal

Solex. 2 m.p.g.



LA BAIE D'HUDSON CIE
PLACE DAVIS
ARVIDA
548-8291

A CHRL AU COEUR

Y A RIEN QU'ON FERA PAS A PARTIR DU 2 JUIN 1975

SURVEILLEZ

- A) LE PIQUE-NIQUE DU PEUPLE
- B) LA JOURNEE DE LA FEMME
- C) LA NUIT DE LA POESIE
- D) NOS 3 RALLYES BICYCLETTES

Y A PAS D'PROBLEME

DIXIT...

"Les tournois majeurs sont tellement ardu qu'il est difficile pour un golfeur de remporter la victoire régulièrement. D'autant plus que la pression constante se présente comme l'un des facteurs déterminants. La victoire que je viens d'enregistrer à Atlanta, va assurément me redonner confiance... dit Hale Irwin, le vainqueur de la classique d'Atlanta.



Hale Irwin

A LA BARRIERE

Piste Jacques-Cartier

Première course - Trot - \$650		Sixième course - Amble - \$750	
1 Tag Giers	R. Beaudoin	1 Mannart Byrd	N. Tremblay
2 Kitty Sharp	A. Jean	2 Boumfrise	L. Duquette
3 Wallace Direct	P. Noël	3 Gerry Rotan	J.-C. Guenette
4 Jan Van	J.-M. Marcoux	4 Justice Minbar	R. Bélanger
5 Royal Jane	C. Denault	5 Pason Jennine	A. Jean
6 Speedy Venture	E. White	6 Revel Black	C. Dupont
7 Ponpon Fleurie	Y. Pelchat	7 Velley Rainbow	Y. Pelchat
8 The Prude	F. Nadeau	8 Peggy Jo Castle	G. Labonté
Deuxième course - Amble - \$600		Septième course - Amble - \$800	
1 Jack Honors	J. Lefebvre	1 Roy's Dan	G.-G. Lachance
2 Frisco Goldie	G. Malo	2 Sped Frise	R. Drapeau
3 J.-G. Dell	C. Denault	3 Hermano	A. Jean
4 Parker Forbes	G. Julien	4 Wonder	F. Nadeau
5 Jimmie Acres	M. Cournoyer	5 Mar Con Lee	J. Cyrenne
6 Art's Call	G. Boily	6 Rubys Colt	L. Duquette
7 Mr. Houlton	Y. Pelchat		
8 Rey Win Sparkle	J.-C. Guenette		
Troisième course - Trot - \$600		Huitième course - Amble - \$900	
1 Flanven	R. Beaudoin	1 Baron Everett	L. Veilleux
2 Mr. Madison	G. Hébert	2 Follow Crain	N. Tremblay
3 Elephant Blanc	R. Papé	3 A C's Yosemite	E. White
4 Assuredly	P.-E. Alain	4 Paysan Fleurie	F. Nadeau
5 Lord Diller	Y. Pelchat	5 Marie Madeleine	M. Cournoyer
6 Non Committal	F. Nadeau	6 Drummond Jewell	J.-C. Guenette
7 Great Stepper	Y. Catalier	7 Shadydale Stepper	J. Cyrenne
8 Murray Drummond	R. Chabot	8 Armbrò Adios	L. Duquette
Quatrième course - Amble - \$600		Neuvième course - Amble - \$600	
1 Whippy	J. Giguère	1 Peace Rainbow	Y. Pelchat
2 Isola Flo	F. Nadeau	2 Hong Kong	D. Gingras
3 Pierre Rotan	G.-G. Lachance	3 Gitan Noc	A. Jean
4 Meadow Byrd	L. Desrosiers	4 Mouton d'Or	R. Dufour
5 Rethas Boy	J. Lefebvre	5 Miss Show Dream	R. Bouret
6 Josédale Scottie	C. Denault	6 Meadow Barbara	N. Tremblay
7 Yankee Battle	M. Birou	7 Klondyke Minbar	R. Bélanger
8 Killarney Advos	J. Cyrenne	8 Keystone Greichen	R. Tremblay
Cinquième course - Amble - \$1,400		Dixième course - Amble - \$700	
1 Carben Bunter	C. Dumont	1 Another Jersey	M. Cournoyer
2 Hi Ho Go	C. Dupont	2 Green River Honey	W. Lépine
3 Buryl Scot	A. Jean	3 War Cry	M. Côté
4 Nasty Joe	G. Boily	4 Elaine Angus	D. Gingras
5 Mr. Frontenac	J. Quessy	5 Welcome Luke	(pas nommé)
		6 Left Field	El. Bouchard
		7 Ex Go Per	L. Duquette
		8 Two Mountains Stud	Y. Boily
		El. Brunella Lady	

Au golf comme à la pêche le mauvais "trou" déçoit

A défaut d'une histoire de pêche avec des poissons longs comme... ça. Voici une petite anecdote sur le golf. La grande vedette Larry Ryan de Pittsfield, Mass., jouant dans la ligue des postes (aucun lien de parenté avec nos postes royales), le pauvre golfeur croyait bien avoir réussi un trou d'un coup, mais à regret l'exploit lui a été refusé. La balle frappée sur le troisième vert est allée se loger dans la coupe du premier vert à 180 verges de distance. Les

LE RAPIDO

bras en l'air, Ryan était tout sourire, payant la traite à ses copains pour finalement se rendre compte qu'il s'était trompé de "trou". Personnellement, je préfère la pêche. C'est moins navrant.

SANS BLAGUE

Alan Eagleson n'a plus envie de rire. Il a fait parvenir un ultimatum à la Ligue nationale lui rejoignant de régler le cas Marcel Dionne avec le premier juillet, sinon elle risque une poursuite judiciaire pour violation des lois anti-monopole. D'autre part, les Rangers de New York et les Blues de St-Louis ont convenu de jouer les douces pour utiliser les Reds de Providence comme filiale lors de la prochaine saison. Enfin, Mike Bloom a signé son contrat avec les Wings de Detroit.

SOUPE AUX POIS

Plusieurs joueurs de la Ligue nationale de hockey ont confirmé leur présence au huitième tournoi annuel de golf Déjordy-Rousseau, qui sera présenté le 15 juin à St-Hyacinthe. Le cuisot du jour n'éprouvera aucun problème à bouillonner une bonne soupe aux pois avec la présence de Pierre Jarry, Serge Savard, Pierre Bouchard, Carol Vadnais, Rodrigue Gilbert et Jean Béliveau. Pour l'assaisonnement, Derek Sanderson...

UN MEXICAIN ERRANT

Le Mexicain basané, Raoul Ramirez, a remporté hier à Rome, les Internationaux d'Italie. En finale, le "désesperado", a passé un flamingo à Manuel Orantes d'Espagne par des comptes de 7-6, 7-5 et 7-5. Par ailleurs, dans les doubles messieurs, Ramirez et Brian Gottfried ont atteint la finale. Ils seront opposés au Roumain Ilie Nastase et à l'Américain Jimmy "modeste" Connors.

FOURBI

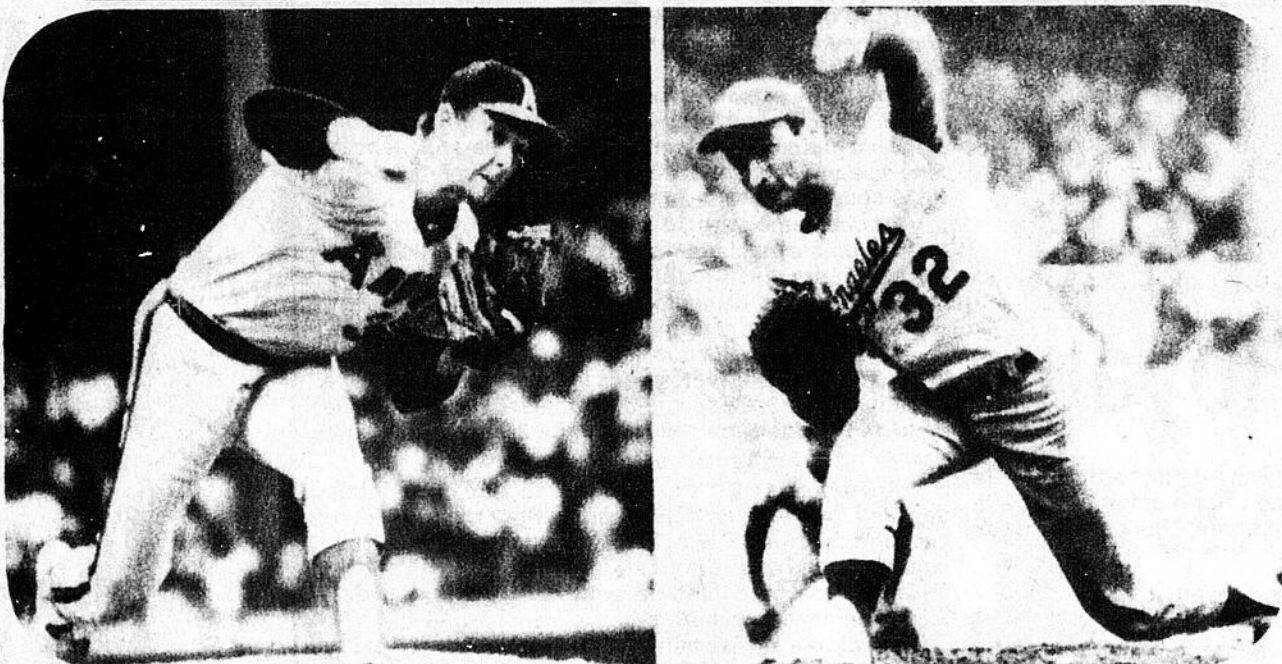
La pluie et l'arrivée massive des coureurs cyclistes a donné lieu à un beau fourbi en règle, dimanche à Roberval. Le laissé pour compte, Benoît Simard du club Chicoutimi-Métro, a bel et bien terminé deuxième dans la classe junior derrière André Bouchard d'Alma. Pour sa part, le supposé deuxième, en l'occurrence Clément Tremblay est relégué un peu plus loin au classement final. Voilà.

PREMIER PAS

Timi a décidé de venir en aide à l'athlète québécois en permettant au groupe responsable de la Fondation de l'athlète québécois dans la région, d'utiliser le macaron "TIMI" pour la collecte des foyers du Saguenay-Lac-St-Jean. De bon gré, la Fondation Timi a versé un montant de mille dollars au nouvel organisme pour lui permettre d'entreprendre un premier pas sur du solide.

UNE ETOILE FATIGUEE

Le deuxième-but des Twins du Minnesota, Rod Carew, possesseur d'une moyenne de .390 présentement, n'est pas intéressé à participer au prochain match des étoiles à Milwaukee. Les raisons de sieur Carew sont valables. Son épouse attend un bambino à peu près à la date du 15 juillet, ses jambes lui causent quelques soucis, il se sent fatigué et il a encore frais à la mémoire l'ingrat comportement de Dick Williams à son endroit l'année dernière.



DEUX GRANDS — Deux styles différents mais deux grands lanceurs des ligues majeures, Nolan Ryan et Sandy Koufax. (Téléphoto PC)

"Ryan pourrait répéter l'exploit"

ANAHEIM (AP) — Le jeune Reid Ryan est monté sur un poney hier, et il était accompagné par le lanceur que les gens prévoient être le premier auteur de cinq matches sans coup dans le baseball majeur.

Nolan Ryan a accompli l'exploit d'un 4e match sans coup sûr dimanche aux dépens des Orioles de Baltimore et au profit des Angels de la Californie.

Le premier auteur d'un tel exploit, Sandy Koufax, n'a pas omis de lui faire parvenir ses félicitations, ajoutant que Ryan pourrait bien réussir un total de 10 à 12 exploits semblables avant la fin de sa carrière.

Seul, Bob Feller, avait réussi trois exploits semblables dans la LA auparavant.

Pas plus tard que la semaine dernière, Ryan se plaignait de ne pas avoir encore tous ses moyens cette saison.

Ryan a admis qu'il tentait surtout d'arrêter une série de cinq revers des Angels dimanche.

"D'autant plus que notre club n'a guère été agressif cette saison, si bien que quelqu'un devait venir à la ressource.

Le receveur Ellie Rodriguez, qui venait à peine de

revenir au jeu, avait l'impression d'avoir réussi lui-même l'exploit, "car c'est plus sensationnel que de réussir quatre coups sûrs en autant de chances au bâton".

Ryan avait réussi ses deux premiers exploits à Kansas City et Detroit en 1973. Il a blanchi Minnesota en 1974 devant les Californiens.

On a assuré un boni à Ryan pour cet exploit. On lui avait versé \$2,000 l'an dernier, mais il avait donné \$100 à chacun de ses coéquipiers sur le terrain.

BASEBALL

LIGUE JUNIOR REGIONALE	Demain
Hier	San Francisco à Chicago
Arvida 1 Kérogami 14	Los Angeles à Montréal
Dolbeau 0 Jonquière 3	Houston à New York
Port-Alfred 9 St-Félicien 10	San Diego à Philadelphie
	Cincinnati à Pittsburgh
	Atlanta à St. Louis

Aujourd'hui	Les meneurs
St-Félicien vs Chicoutimi	P AB P CS MOY
Jonquière vs Chicoutimi-Nord	Watson, Hou. 44 186 24 58 349
Dolbeau vs Kérogami	Smith, St. L. 27 102 18 35 343
	Sanguillet, Pitt. 41 147 15 50 340
Demain	Bowa, Phil. 41 175 18 59 337
Chicoutimi-Nord vs Chicoutimi	Brock, St. L. 41 163 29 55 337
Jonquière vs Arvida	Grubb, SD 48 185 27 62 335
	Morgan, Cin. 48 168 31 56 333
	Lacy, LA 30 99 14 33 333
	Garvey, LA 51 218 31 71 326
	Cash, Phil. 46 194 28 63 325
	Griffey, Cin. 41 114 25 37 325

LIGUE AMERICANE	Résultats
	Chicago 000 300 105 9 17 0
	Boston 000 110 000 2 8 2
	Bahnsen 4-4 et Downing; Lee 7-5, Drago 9 et Blackwell; C. Chi-Johnson 5.
Classement	Section Est
	G P MOY DIFF
Atlanta 000 000 000 0 4 0	Boston 24 19 558 —
St-Louis 000 100 000 1 6 0	New York 22 24 478 3 1/2
Morton 5-6, House 8 et Pocarora; McGlothen et Simmons.	Milwaukee 21 33 477 3 1/2
Houston 000 000 000 0 4 0	Detroit 20 22 476 3 1/2
New York 020 000 000 2 6 0	Cleveland 19 25 432 5 1/2
Roberts 5-6, Granger 8 et Jutze, Johnson 7; Matlack 7-3 et Grote.	Baltimore 16 27 400 —
San Diego 000 000 100 1 5 1	
Phila 102 000 11X 5 10 0	Section Ouest
Frisleben 3-6, Greif 6, Frisella 7 et Hundley, Kendall 7; Carlton 4-5 et Boone; C. Phi-Schmidt 7; Anderson 3.	G P MOY DIFF
Los Ang. 200 000 001 3 10 1	Oakland 29 16 617 —
Montréal 201 200 00X 5 9 2	Kansas City 29 20 592 1
Rau 5-5, Hough 4, Downing 6 et Yeager; Fryman 5-2 et Foote.	Minnesota 23 20 535 4
	Texas 23 24 489 6
	Chicago 22 25 468 7

LIGUE NATIONALE	Classement
	Section Est
	G P MOY DIFF
Chicago 000 300 105 9 17 0	Boston 24 19 558 —
Boston 000 110 000 2 8 2	New York 22 24 478 3 1/2
Bahnsen 4-4 et Downing; Lee 7-5, Drago 9 et Blackwell; C. Chi-Johnson 5.	Milwaukee 21 33 477 3 1/2
	Detroit 20 22 476 3 1/2
	Cleveland 19 25 432 5 1/2
	Baltimore 16 27 400 —
	Section Ouest
	G P MOY DIFF
San Diego 000 000 100 1 5 1	Oakland 29 16 617 —
Phila 102 000 11X 5 10 0	Kansas City 29 20 592 1
Frisleben 3-6, Greif 6, Frisella 7 et Hundley, Kendall 7; Carlton 4-5 et Boone; C. Phi-Schmidt 7; Anderson 3.	Minnesota 23 20 535 4
Los Ang. 200 000 001 3 10 1	Texas 23 24 489 6
Montréal 201 200 00X 5 9 2	Chicago 22 25 468 7
Rau 5-5, Hough 4, Downing 6 et Yeager; Fryman 5-2 et Foote.	

Classement	Résultats
	Chicago (Allen 0-0) à Boston (Cleveland 3-3)
	Chicago à Baltimore (Torrez 5-3)
	Milwaukee (Sprague 1-2) à Oakland (Perry 1-7)
	Texas à Baltimore (Coleman 3-7) à California (Tanana 2-3)
	New York (Dobson 4-5) à Minnesota (Goitz 4-4)
	Kansas City (Bries 4-3) à Cleveland (Raich 1-0)

Classement	Résultats
	Chicago à Boston (Cleveland 3-3)
	Los Angeles à Baltimore (Torrez 5-3)
	Phila. 24 23 511 2 1/2
	St. Louis 20 25 444 5 1/2
	Montréal 16 25 390 7 1/2

Classement	Résultats
	Chicago à Boston (Cleveland 3-3)
	Los Angeles à Baltimore (Torrez 5-3)
	Phila. 24 23 511 2 1/2
	St. Louis 20 25 444 5 1/2
	Montréal 16 25 390 7 1/2

Classement	Résultats
	Chicago à Boston (Cleveland 3-3)
	Los Angeles à Baltimore (Torrez 5-3)
	Phila. 24 23 511 2 1/2
	St. Louis 20 25 444 5 1/2
	Montréal 16 25 390 7 1/2

Pour la PECHE
CONSULTEZ LES EXPERTS DE
Sporama JONQUIERE
547-9566
(face au bureau de poste)

DATE	6 Hrs à 10 Hrs	14 Hrs à 18 Hrs	10 Hrs à 14 Hrs	18 Hrs à 23 Hrs	
3					TRES BON
4					BON
5					PASSABLE
6					MAUVAIS

POURQUOI VOUS ARRÊTER À MI-CHEMIN?

Roulez MICHELIN
le premier pneu radial ceinturé d'acier

C'est Michelin qui, en 1948, a inventé le concept du pneu radial. Voilà pourquoi après 27 ans d'expérience et des millions de milles parcourus, le pneu radial ceinturé d'acier Michelin demeure incontestablement le point de mire de l'industrie.



MICHELIN
Roulez jusque chez

AGENCE DE PNEUS DU NORD
LTEE
1475, BOUL. SACRE-COEUR
TELS: 679-1327 - 1364 — ST-FELICIEN, QUE.

Jeux Olympiques
MONTREAL
"1976"

CENTRE du CAMION
Chevrolet
au Saguenay-Lac-St-Jean

SERIE COMPLETE EN MAIN!

M. FLORENT GIRARD, gerant.
25 ANS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE

ALMA Automobiles Limitée

FINI
LE COUT DES REPARATIONS

EPARGNEZ PLUS
sur votre IMPOT!

LOCATION A COURT ET A LONG TERMES
AUTO et CAMION

DU PONT Automobiles LTEE
590, RUE DUPONT, ALMA — 662-6631
DODGE, PLYMOUTH, DARY et CAMIONS FARGO

PROMOTION
20^e ANNIVERSAIRE

GAGNEZ UNE DUCK Le Sabre 1976

de catégorie équivalente à LeSabre 1975

PARTICIPEZ A LA L'AMOTO '75

Faites de jeunesses de bonnes affaires

SAGUENAY
AUTOMOBILE LTEE
469, rue St-Dominique,
Jonquière — 547-2626

LA VENTE IDÉES
SOLEIL CONTINUE
jusqu'au 7 juin

**CANADIAN
TIRE**

FREINS REGARNIS

Rabais 20%

sur PIÈCES de FREINS et POSE

**Rabais
20%**

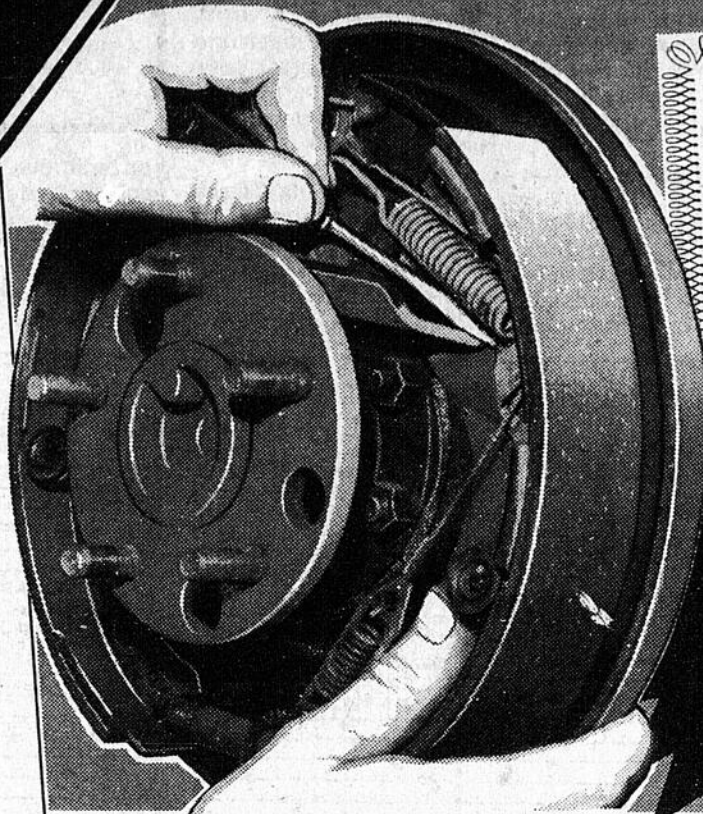
sur PIÈCES DE
FREINS MOTO-MASTER
pour DISQUES et
TAMBOURS

y compris—
Tampons disques, garnitures
'ancrage spécial', 'Service
intense' et rivées.—
Câbles, tubulures, ressorts,
pièces fixation, maîtres-
cylindres et cylindres
de roues (nécessaires
compris)

Épargnez 20% sur
pièces stock courant!

Épargnez aussi 20% sur
pose et services spéciaux
comme remise en état des
cylindres.

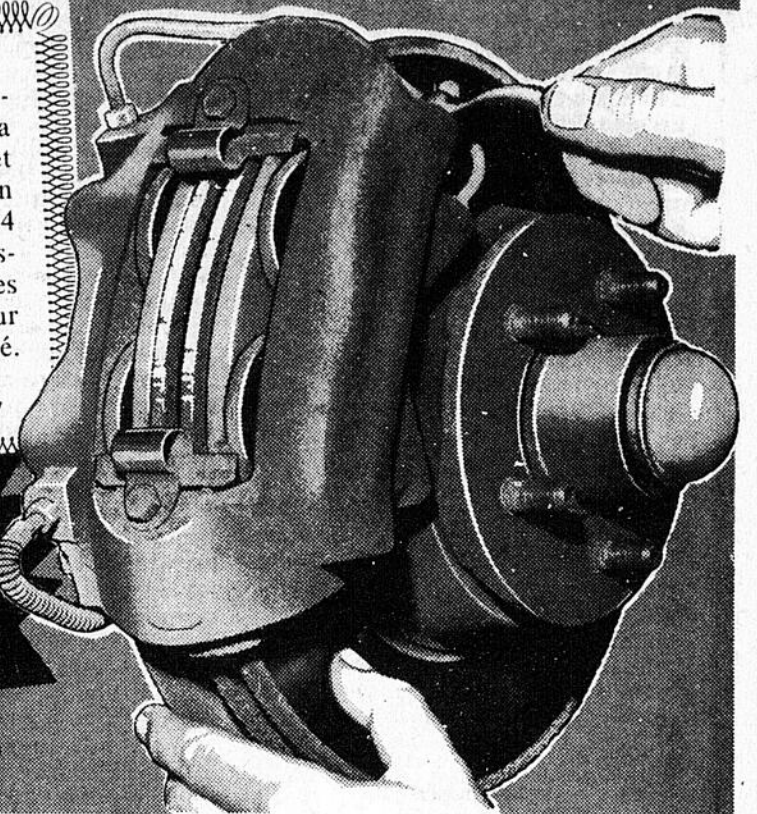
Épargnez davantage!
BILLETS-BONIS
sur toutes pièces



Garantie pièces et service Moto-Master

Sabots, tampons de disques et pièces de freins Moto-Master sont garantis 12,000 milles ou 12 mois, selon la première éventualité, contre tout défaut de matières et de fabrication. De plus, si un Centre de Service Canadian Tire révisé complètement les freins (garnitures aux 4 roues ou garnitures aux roues arrière et tampons de disques aux roues avant, révision ou remplacement des cylindres), pièces et main-d'oeuvre sont garanties pour 12,000 milles ou 12 mois, selon la première éventualité.

LES PRIX INDICQUÉS SONT CEUX DES
SABOTS DE FREINS ou TAMPONS DE DISQUES
ÉPARGNEZ 20%
sur le COÛT DE LA POSE



Pour voitures courantes utilisant les
SABOTS DE FREINS
tenus en stock par le magasin Canadian Tire

Exemple: Grosses Chevrolet et Pontiac (canadiennes) 1959-1970

Garnitures 'ancrage spécial'
POUR 2 ROUES AVANT
Cour. \$7.99 (échange)
PLUS—
Garnitures 'ancrage spécial'
POUR 2 ROUES ARRIÈRE
Cour. \$6.95 (échange)

11.95
pour 4 roues
PRIX DE VENTE
en magasin

Pour voitures courantes utilisant les
TAMPONS DE DISQUES
tenus en stock par le magasin Canadian Tire

Exemple: Grosses Ford, Mercury, Meteor 1968-1972

Tampons disques rivés
POUR 2 ROUES AVANT
Courant \$13.59
PLUS—
Garnitures 'ancrage spécial'
POUR 2 ROUES ARRIÈRE
Cour. \$8.39 (échange)

17.58
pour 4 roues
PRIX DE VENTE
en magasin

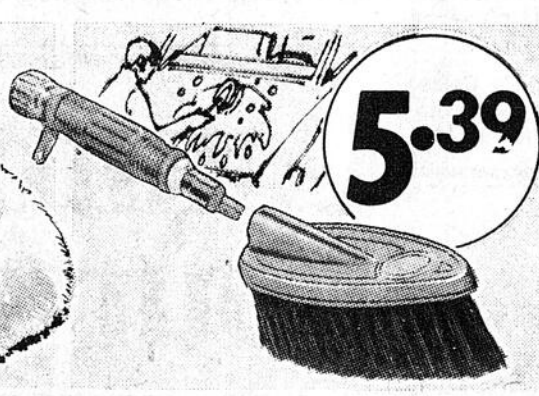
Épargnez 20% sur pièces indiquées—Épargnez 20% sur la pose pour autres voitures courantes canadiennes et américaines!



1.99



1.49



5.39



5.29

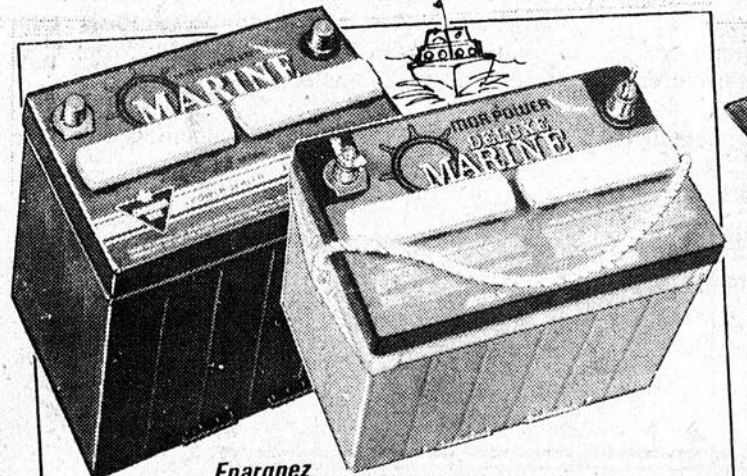
Tout pour la voiture à prix exceptionnels jusqu'au samedi 7 juin!

Mastic à carrosserie
CHROMO-INDICATEUR COUR. \$2.39
Mastercraft, formule résine polyester. 14 1/2 oz. **1.99**
MASTIC CARROSSERIE 29 OZ. cour. \$3.49. 2.99

Mitaine lavage
LAINE D'AGNEAU COUR. \$1.69
Toison épaisse, poignet tricot bien serré. Profitez de cet excellent prix! Ch. **1.49**

Brosse lavage
MÉLANGE CRIN CHEVAL COUR. \$5.98
Qualité professionnelle, arrêt d'eau dans long manche aluminium 14" . . . **5.39**

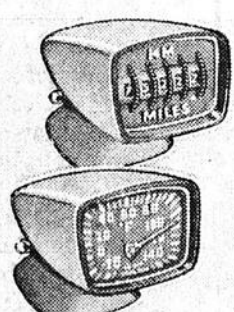
Cafetière auto
COURANT \$5.89
Excellent compagnon de route, cont. 3-4 tasses. Pour allume-cig. 12 V. **5.29**



Épargnez jusqu'à \$4.00
GROUPE No 24 (10 1/4 x 6-5/8 x 9") 12 V
Batterie marine
Cour. \$26.95—Batterie 54 plaques Rendement 53 A. 20 h. Avec anc. batterie **23.95**
Cour. \$37.95—Batterie 66 plaques
De luxe, raccords filetés et poignée de transport. Rend. 75 A. 20 h. Avec anc. batterie **33.95**



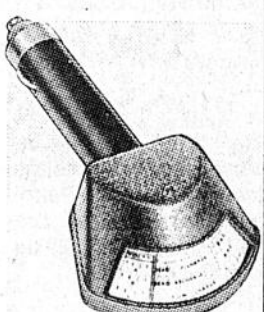
Pare-insectes de radiateur
Courant 99c **.77**
Pour plupart autos.



Compteur et thermomètre
Spécial! **1.99** les 2
Montage tableau.



Indicateur à cadran
Courant \$2.49 **2.19** 0 à 50 lb
Boîtier plastique fort.



Voltmètre de vérification
Courant \$5.69 **4.88** 12 V
Branché s/allume-cig.



VENTES IDÉES SOLEIL!
Cire Turtle



Une carapace à toute épreuve!
Cour. \$1.99! **Excalibur d'orfèvre**
A. Voiture, bateau, maison, pour tous métaux exigeant un produit de qualité. Chrome, laiton, cuivre, acier inox. 9 onces poids net. **1.77**

Nettoyeur toit vinyle—Prix incroyable
B. Décrasse, rénove et entretient les toits de vinyle à bon marché. Excellent pour pontage de vinyle des bateaux. Aérosol 14 onces **.89**

Courant \$1.79! **Cire liquide toit vinyle**
C. Cire liquide incolore imperméabilisant et lustrant les toits vinyle de couleur—ne demande aucun frottement! Aérosol 14 onces **1.55**



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUERE, 697, boul. Harvey, 542-3501
CHICOUTIMI, 1257, boul. Talbot, 549-5014
ALMA, coin du Pont et St-Luc, 662-6618

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

A deux jours du référendum sur la CEE La controverse persiste en Grande-Bretagne

LONDRES (AP) — Un membre du cabinet affirme que la Grande-Bretagne pourrait perdre le contrôle de ses champs pétrolifères de la mer du Nord si elle reste dans le Marché Commun. Son adjoint assure le contraire. Un autre membre du gouvernement travailliste clame qu'un retrait britannique mettrait en danger la sécurité de l'Europe occidentale tandis qu'un troisième ministre déclare qu'un maintien du pays dans la Communauté économique européenne aurait pour conséquence de réduire la Grande-Bretagne à "une province insulaire".

Voilà le genre de conseils contradictoires que produisent les hommes politiques britanniques à quelques jours du référendum de jeudi, qui décidera du maintien dans la communauté d'un de ses neuf membres.

Le premier ministre, M. Harold Wilson, a appelé à voter "oui", mais a autorisé les membres de son parti à faire campagne librement contre cette orientation. En conséquence, les électeurs ont été abreuvés de statistiques contradictoires, de déclarations solennelles et ronflantes, et ont été les témoins d'empoignades épiques.

Sondages

Les sondages d'opinion, cependant, indiquent qu'une nette majorité des

40.5 millions d'électeurs serait en faveur du maintien dans le Marché Commun. Le dernier sondage "gallup", publié dimanche dans le "Sunday Telegraph", évalue à 59 pour cent les électeurs "pro-Européens" et à 31 pour cent les "anti-Européens", le reste étant indécis.

La campagne électorale a atteint son apogée au cours du week-end, avec un discours très remarqué de M. Eric Varley, ministre de l'Énergie, l'un des sept adversaires de M. Wilson au sein de son propre cabinet.

Celui-ci a averti ses compatriotes que des pressions s'exerceraient de la part de partenaires de la Grande-Bretagne, "pays qu'ils regardent avec avidité comme étant le seul en Europe à ne pas être menacé d'une pénurie énergétique".

"Nous devons en principe atteindre l'auto-suffisance en matière d'énergie vers 1980-81, a-t-il poursuivi. Pendant les années 80, en bonne logique, nous devrions freiner notre production (de pétrole) afin de ménager nos réserves. Or, il se pourrait bien que des pressions irrésistibles s'exercent dans la communauté pour que notre production soit au contraire poussée à fond afin de réduire la dépendance de l'Europe par rapport au pétrole importé".

De telles craintes sont "pure fantaisie", devait commenter l'adjoint de M. Varley au ministère de l'Énergie.

Les Caisses d'économie investissent dans divers secteurs

JONQUIÈRE — Les quelque 5,300 membres de la Caisse d'économie du groupe Alcan (Arvida) sont parmi les propriétaires des Editions du Jour et de la maison Opera Diamond, deux entreprises de la métropole bien connues dans toute la province.

En fait, tous les travailleurs de la région et d'ailleurs au Québec qui adhèrent aux Caisses d'économie détiennent également des intérêts dans ces deux sociétés commerciales. Ainsi, en confiant leur avoir à des coopératives d'épargne et de crédit qui leur appartiennent véritablement, les ouvriers investissent dans différents secteurs de l'activité économique. C'est en réalité la Fédération provinciale des caisses d'économie des travailleurs qui a le pouvoir d'utiliser une partie des fonds disponibles à des fins commerciales et industrielles.

Evidemment, la contribution des Caisses d'économie à ce niveau demeure encore modeste, mais il est probable que cette quote-part augmentera éventuellement au bénéfice de tous les Québécois.

Il sera question de cette orientation du mouvement et de bien d'autres sujets, lors de la soirée préparée par la Caisse d'économie du groupe Alcan (Arvida), pour le mardi, 3 juin, à l'occasion du 10^e anniversaire de fondation. Le premier maire de la nouvelle ville de Jonquière, M. Francis Dufour, participera à cet événement.

Si la Caisse d'économie du groupe Alcan (Arvida) a autant d'effectifs, et possède l'actif le plus considérable de ces coopératives au niveau régional, soit environ \$8,000,000, c'est en raison de la forte concentration de travailleurs dans ce secteur, vu la présence de la grande industrie.

A ses débuts, la Caisse d'économie d'Arvida, établie au 404, boulevard Mel-

lon, ne recrutait que des travailleurs syndiqués de l'aluminerie. Mais depuis, d'autres groupes de salariés sont venus se joindre aux pionniers et le nombre de sociétaires qui ne sont pas des employés de l'Alcan, s'accroît régulièrement.

On peut rappeler ici que contrairement aux institutions bancaires traditionnelles, les gens qui font partie d'une Caisse d'économie ont un lien commun entre eux: ils proviennent

tous de la classe ouvrière. De plus, la participation à une Caisse d'économie se fait généralement par la déduction à la source. Cette formule permet à une personne de réserver pour l'épargne, une partie plus ou moins élevée de son salaire.

Présentement, la Caisse d'économie du groupe Alcan (Arvida) emploie 13 personnes. Au cours de l'année qui s'est terminée le 30 juin 1974, la caisse a

RALSTON PURINA
OF CANADA INC.

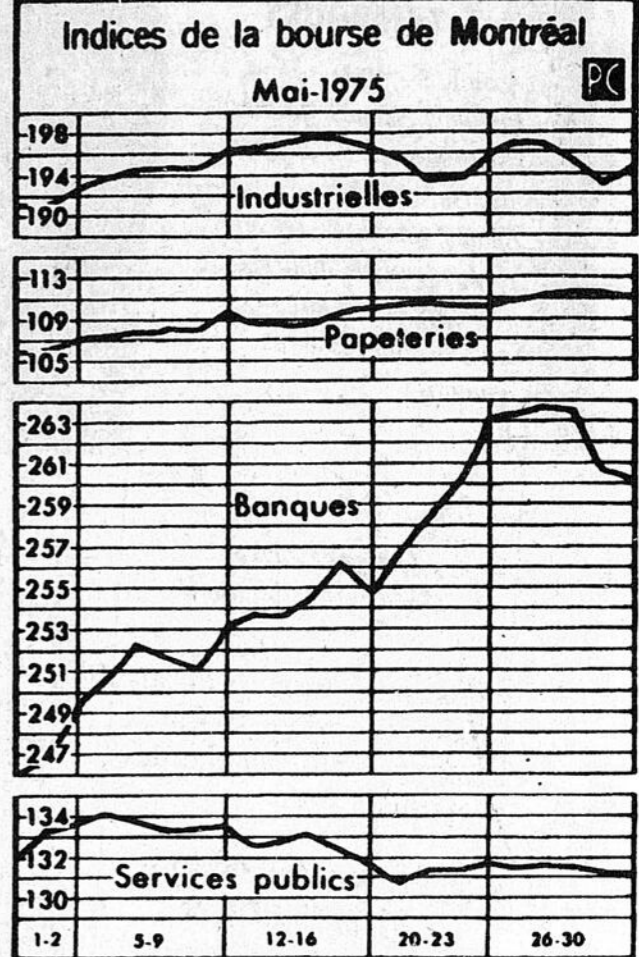
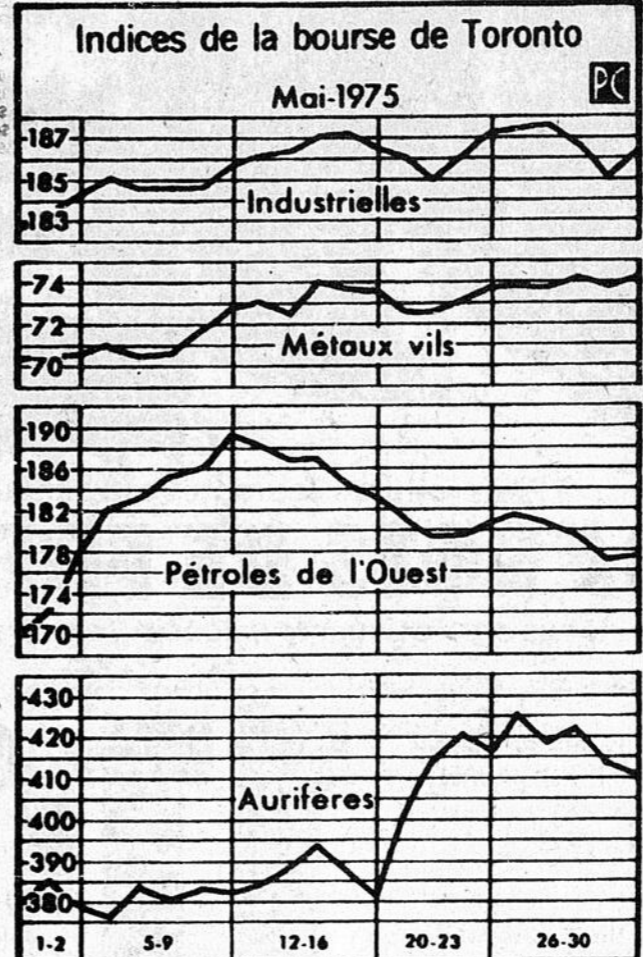


ROCH HÉLIE

M. André J. Pilon, directeur de secteur pour la province de Québec et le nord du Nouveau-Brunswick, annonce la nomination de M. Roch Hélie au poste de gérant des ventes du secteur est du Québec. M. Hélie possède une expérience de plusieurs années au service des ventes de la Compagnie, et avant sa promotion, il était gérant de district dans la région sud de Québec.

consenti des prêts totalisant plus de \$2,500,000. L'exécutif du présent conseil d'administration se compose de MM. Jean-Charles Lavoie, président, René Pouliot, vice-

président, et Camil Guérin. D'autres travailleurs agissent comme administrateurs (7), ou sont membres de la Commission de crédit (3) et du Comité de surveillance (3).



A LA HAUSSE — L'indice des industrielles de la bourse de Toronto a gagné 3.41 pour terminer le mois de mai à 186.32. Les métaux vils ont pour leur part augmenté à 74.36, de 70.46 qu'ils étaient à la fin du mois d'avril, et les pétroles de l'Ouest ont gagné 7.02, pour clore le mois de mai à 177.56. Les aurifères ont aussi connu une forte

hausse en mai, passant de 380.93 à 411.26. A Montréal, les industrielles ont gagné 3.60 en mai, tandis que l'indice des banques passait de 246.14 à 260.36. Les papeteries ont gagné 5.11 tandis que les services publics subissaient une baisse de .54, terminant le mois de mai à 131.26.

En Angleterre On prévoit une nouvelle aggravation de la récession

LONDRES (AFP) — Le gouvernement travailliste devra faire face à une nouvelle aggravation de la récession économique dans les 12 mois à venir, selon les résultats de deux enquêtes publiées lundi, à Londres.

Ainsi, selon un sondage du Financial Times effectué auprès de chefs d'entreprise, le chômage qui, suivant les chiffres du gouvernement, touche plus d'un million de travailleurs, continuerait à augmenter. Il pourrait atteindre 1,250,000 personnes vers la fin du premier semestre de

l'année à venir, selon une enquête prospective des courtiers du Stock Exchange "Philips Andrew".

Concernant les investissements, les industriels demeurent pessimistes. Ainsi, les chefs d'entreprises interrogés par le Financial Times estiment que si la situation de leur trésorerie a des chances de s'améliorer grâce à une légère augmentation de leurs bénéfices, les investissements, pour leur part, vont encore se ralentir pendant au moins un an.

Dans le domaine des

biens d'équipement, les fabricants, qui avaient enregistré une activité à un niveau relativement élevé, s'attendent maintenant à un net ralentissement de celle-ci.

Si les perspectives à l'exportation, indiquent ces sondages, demeurent les plus optimistes, surtout pour les grandes entreprises qui prévoient un accroissement de leurs ventes à l'étranger, les chefs d'entreprise estiment toutefois que les prix de vente comme les coûts de fabrication vont encore augmenter.

Il sera question de cette orientation du mouvement et de bien d'autres sujets, lors de la soirée préparée par la Caisse d'économie du groupe Alcan (Arvida), pour le mardi, 3 juin, à l'occasion du 10^e anniversaire de fondation.

Le premier maire de la nouvelle ville de Jonquière, M. Francis Dufour, participera à cet événement.

A ses débuts, la Caisse d'économie d'Arvida, établie au 404, boulevard Mel-

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — La cote a monté lundi dans la plupart des compartiments de la Bourse de Montréal et l'activité a été plutôt faible sur ce marché.

Au fait, le virement s'y établit à 372,800 actions, contre 500,500 actions vendredi.

L'indice composé monte

de 1.88 et atteint 190.82, l'indice des banques, de 2.75 et atteint 263.11, celui des industrielles, de 2.06 et atteint 196.83, celui des services publics, de 0.81 et atteint 132.07, mais celui des papiers baisse de 0.11 et tombe à 111.29.

Le comportement des valeurs est le suivant: 89

gains, 58 reculs, 65 sans changement, contre 84 gains, 82 pertes et 45 sans changement vendredi.

Alcan Aluminium a été le titre industriel le plus actif. Sa cote a monté de 5-8 et atteint \$23 7-8 dans un virement de 19,500 actions. North American Asbestos a

été le titre minier le plus actif. Sa cote a monté de trois cents et atteint 43 cents dans un virement de 10,500 actions.

Bombardier a monté de 4 cents et atteint \$3.75.

Dans le secteur de la spéculation, Beaver Mining est inchangé, dans un virement de 8,000 actions.

Toronto

TORONTO (PC) — L'indice de l'or est resté considérablement à la baisse lundi à la Bourse de Toronto et les autres secteurs de ce marché ont progressé pour la seconde séance consécutive.

Les aurifères ont reculé de 13.8 p.c. et sont tombés ainsi à 397.46. Selon Bob

Walkden, président de Canadian Business Services, de Toronto, il y a lieu d'attribuer la chute de l'or sur le marché torontois au fait que le gouvernement des Etats-Unis a annoncé récemment qu'il projetait de vendre 500,000 onces d'or le 30 juin.

Il faut dire aussi que le

prix de l'once d'or est en baisse sur les marchés d'outre-mer. Au fait, lundi après-midi, à Londres, l'or valait \$161.75, soit \$5.25 de moins que vendredi.

Wall Street a progressé lundi et, à Toronto, l'indice industriel en a profité. Cet indice a monté de 1.68 et

atteint 188.00. Son gain est le plus considérable qu'il ait eu depuis le 21 avril.

L'indice des pétroles de l'Ouest a monté de 2.58 et atteint 180.14, mais celui des métaux de base a fléchi de .13 et est tombé à 74.23.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 255 gains, 182 reculs, 225 sans changement, contre 231 gains, 178 reculs et 231 sans changement vendredi.

Le virement se situe à deux millions d'actions d'une valeur totale de \$16.4 millions, au regard de 1.99 million d'actions d'une valeur totale de \$16.89 millions vendredi.

Quinze des 16 parties constituantes de l'indice industriel progressent. Les plus grands gagnants y sont les boissons alcooliques, les mines industrielles et les raffineries de pétrole. Les produits chimiques sont les perdants.

Vulcan Industrial Packaging monte de 1 1-8 et atteint \$103-8, Home Oil A, de 1 et atteint \$27 1-2, Falconbridge Nickel, de 1 et atteint \$36, Walker-Gooderham A, de 1 et atteint \$34 3-8 et Bay Mills, de 1 et atteint \$9 1-2. Dome Mines recule de 1 3-4 et tombe à \$51.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Forte avance des cours lundi à Wall Street où, pendant une séance très active, l'indice des industrielles a gagné plus de 14 points.

Le marché, qui avait déjà progressé de 17 points vendredi après plusieurs séances de bénéfices, a été stimulé par la publication de statistiques promettant une vigoureuse reprise économique aux Etats-Unis. L'administration a en particulier annoncé que les commandes des entreprises avaient augmenté de 6.4 p.c. le mois dernier. Les milieux financiers s'attendent en outre à une nouvelle baisse des taux d'intérêt.

La presque totalité de la cote est en hausse. On note en particulier une avance de 23-4 pour Monsanto aux

chimiques, de 2 1-2 pour Cooper Range aux cuprifères, de 2 3-8 pour Merck aux pharmaceutiques. De même Es Mark a avancé de près de deux points aux alimentaires, MCA, de près de trois aux cinémas et US Steel, de plus de un aux aciers.

Les tabacs ont également été fermes, avec un gain de 2 1-8 pour Reynolds, ainsi que les aéropatiales, où General Dynamics progresse d'autant. Honeywell gagne un point aux ordinateurs, Ingersoll Rand, deux aux machines-outils et Reynolds, un aux aluminiums. Les matériaux de construction, grands magasins, pétroles et papiers ont également terminé en hausse.

Les automobiles et les mines d'or se sont par

Comment faire pour obtenir un prêt de nos jours?

Lorsqu'on désire obtenir un prêt, il est bon de s'informer un peu partout, comme pour le reste. Car les taux varient d'un endroit à l'autre.

À la Banque de Commerce, nous pouvons vous offrir toutes sortes de taux compétitifs; en effet, si vous êtes titulaire d'un compte clé Commerce, vous bénéficiez d'un taux préférentiel sur les prêts à la consommation.

Mais il reste qu'un prêt coûte de l'argent et que vous devez le rembourser.

Voilà pourquoi nous aimerions aborder cette question avec vous.

On veut s'assurer que vous ne surchargez pas votre budget lorsque vous devez emprunter de l'argent.

Si vous désirez acheter une auto, le remboursement de votre prêt doit vous laisser suffisamment d'argent pour vous en servir.

Discutez d'un prêt personnel avec le directeur d'une de nos 1600 succursales Commerce.

Moins les questions financières auront de secret pour vous, mieux vous gèrerez votre budget.

Et ça vaut certainement la peine d'en parler.

C'est VOTRE argent.
Tirez-en le maximum.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'C'.

Table of stock market data for Toronto, continuing from the previous table with various stock listings.

Table of stock market data for Toronto, continuing with more stock listings and prices.

Table of stock market data for Toronto, continuing with more stock listings and prices.

Table of stock market data for Toronto, continuing with more stock listings and prices.

Table of stock market data for Toronto, continuing with more stock listings and prices.

Table of stock market data for Toronto, continuing with more stock listings and prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for Montreal, continuing with various stock listings.

Table of stock market data for Montreal, continuing with more stock listings and prices.

Table of stock market data for Montreal, continuing with more stock listings and prices.

Table of stock market data for Montreal, continuing with more stock listings and prices.

Table of stock market data for Montreal, continuing with more stock listings and prices.

Table of stock market data for Montreal, continuing with more stock listings and prices.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for New York, continuing with various stock listings.

Table of stock market data for New York, continuing with more stock listings and prices.

Table of stock market data for New York, continuing with more stock listings and prices.

Table of stock market data for New York, continuing with more stock listings and prices.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data, including columns for fund names, types, and prices. Includes sections for 'AGF Group', 'Canadian', 'Calvin', 'Eaton', 'Gardiner', 'Investment', 'Mutual', 'Prestid', 'Savings', and 'United'.

TITRES AU COMPTOIR

Table of over-the-counter securities, including columns for stock names, prices, and changes.

Advertisement for 'PARTICIPATION' featuring the slogan 'Il y a longtemps que vous avez eu un tête-à-tête avec votre corps?' and 'En forme... la seule vraie façon de vivre.'

Restriction de l'aide fédérale aux municipalités

LONDON, Ont. (PC) — Seules les municipalités ayant des projets de mise en valeur de terrains pourront se prévaloir de l'aide du gouvernement fédéral à cette fin à partir du 1er janvier.

C'est ce qu'a annoncé, lundi, le ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson, au cours de l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des maires et municipalités.

M. Danson a souligné que l'établissement de ces projets lui permettra d'être en mesure d'avoir les fonds nécessaires lorsque les municipalités en feront la demande.

Cependant, le ministre a bien précisé que le gouvernement n'exigera pas des municipalités la présentation de projets directeurs. Les projets directeurs des communautés comportent généralement un plan détaillé de zonage commercial et résidentiel ainsi que les projets de mise en valeur.

Toutefois, tout ce que le ministre demande c'est qu'on lui soumette un plan d'ensemble sur les besoins en terrains propres au développement au cours des prochaines années et en quelle mesure le secteur privé pourra pallier à la demande pour que le gouvernement puisse agir efficacement là où on pourrait faire appel à lui pour assembler et préparer des terrains et maintenir ainsi un marché stable.

Le gouvernement fédéral a promis de fournir une aide de l'ordre de \$100 millions par année et ce au cours des cinq prochaines années pour le regroupement de terrains. Le programme prévoit une aide fédérale pour l'achat de terrains pour construction domiciliaire ainsi que pour les services connexes (aqueduc et égouts).

Raisons

Les raisons invoquées par le fédéral pour l'obtention des plans d'ensemble des municipalités en ce qui a trait à la mise en valeur de terrains est de s'assurer que l'argent du gouvernement fédéral est bien dépensé là où on en a vraiment besoin, a dit le ministre.

Selon un responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL), cette façon de procéder sied au gouvernement fédéral qui préfère apporter son aide aux municipalités qui veulent acheter des terrains pour les développer rapidement plutôt que pour les utiliser dans le futur.

Les municipalités doivent présenter leurs demandes par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux.

Le gouvernement fédéral a été critiqué il y a deux ans pour n'avoir prévu qu'une somme de \$100 millions par année pour le regroupement de terrains mais M. Ron Basford, qui occupait alors les fonctions de ministre des Affaires urbaines, avait donné comme prétexte que l'argent n'était utilisé que très lentement par les provinces et les municipalités.

M. Danson a réaffirmé au cours de la conférence municipale que les provinces semblaient plutôt réticentes quant à l'utilisation des fonds dans le cadre des programmes fédéral-provinciaux à coûts partagés.

Le budget Turner repousse les vacances des parlementaires

OTTAWA (PC) — Maintenant qu'il est décidé que le budget du ministre des Finances sera présenté le 23 juin, les vacances parlementaires ne commenceront guère avant la mi-juillet, et certains députés fédéraux appréhendent que ce sera même plus tard.

Le budget a été remis du fait que MM. Turner et Trudeau sont allés en mission en Europe. Mais on sait que M. Turner a suggéré le 25 juillet comme date possible du début des vacances, ce qui laisse entendre qu'il tient à ce que certaines de ses mesures législatives obtiennent l'approbation du Parlement avant ce départ d'été.

Même sans la nécessité d'adopter les projets de lois fiscales, ou les autres mesures budgétaires avant l'automne, il n'est guère possible que le Parlement puisse ajourner ses séances avant le 4 juillet. Le gouvernement est décidé à clore son débat du budget — qui peut durer six jours — avant le départ en vacances, même si cela n'est pas requis en vertu des règles des Communes.

Et si M. Turner propose une série complexe de mesures exigeant l'approbation parlementaire immédiate, la session actuelle pourrait se prolonger tard cet été, peut-être jusqu'au mois d'août. Normalement, le gouvernement met en vigueur ses mesures budgétaires par arrêté-en-conseil et présente sa législation plus tard. Mais, selon un porte-parole du ministre des Finances, "nous pas-

sons par une période économique délicate, et il se peut que nous ne tenions pas à voir certains projets de loi mijoter tout l'été. Mais tout dépend de ce que contiendra le budget."

Bills pressants

L'échéancier législatif du gouvernement veut que tout ait été réglé, hors les questions budgétaires, d'ici le 23 juin, de sorte qu'après on puisse se concentrer uniquement sur cette affaire du budget. On tentera notamment d'adopter le bill controversé qui touche les revues Time et Reader's Digest, avant cette date, même si les chances de réussite semblent minces. Plusieurs autres bills doivent également être réglés. Par exemple, celui qui accorde aux juges un plus fort traitement, celui qui créera officiellement une Société nationale du pétrole, et celui qui doit fixer de nouveaux accords fiscaux fédéraux-provinciaux.

Le gouvernement tient également à sortir du stade du comité un projet de loi qui vise à restreindre les coalitions, et cela avant l'été, et à obtenir en seconde lecture l'approbation de son projet de loi sur un régime de retraite dans la fonction publique. "Il y a plusieurs autres mesures administratives de moindre importance que l'on aimerait bien régler également au plus tôt", déclare un im-

portant personnage proche du cabinet.

Mécontentement

Mais comment réussir tout cela en moins d'un mois? Déjà, on a parlé de prolonger les heures de séance, mais ce projet se bute à d'énormes difficultés, maintenant que la date de présentation du budget a été fixée au 23 juin.

"Je n'ai pas perdu tout espoir de voir commencer les vacances au début de juillet", déclare M. Robert McKinley, député conservateur de Huron et whip conservateur. "Peut-être en viendra-t-on à un accord pour que les projets de loi budgétaires soient discutés plus tard, mais je ne parie pas à ce sujet."

"Dieu sait quand nous pourrions sortir d'ici", s'est exclamé M. Robert McCleave, député conservateur de Halifax-East-Hants. Sûrement le gouvernement aurait pu mieux planifier les choses."

Le président d'Alcan products ne souhaite pas de boom économique à court terme

TORONTO (PC) — Le nouveau président de l'Association canadienne des manufacturiers, Harold Corrigan, est un optimiste impénitent.

Il reconnaît qu'il est difficile d'être optimiste par les temps qui courent, alors que, précise-t-il, notre économie s'effondre. Il ne voit pas de boom à l'horizon et il espère même qu'il n'y en aura pas cette année au Canada.

"Je serais inquiet, dit-il, s'il y avait une hausse soudaine dans le domaine économique, car, à mon avis, nous ne serions pas en mesure de fournir rapidement les marchandises. Il ne faut pas présentement surchauffer l'économie, pour la bonne raison que si une telle chose se produisait, les prix monteraient de nouveau en flèche, l'inflation se déchaînerait de nouveau."

M. Corrigan voit plutôt un redressement qui va être lent, mais sûr. Il estime en effet que la fin de la présente décennie ainsi que les années 1980 vont "être une grande époque pour le Canada".

Il a fait part de ses vues à ce sujet dans une interview. Il a été élu lundi

président de l'Association canadienne des manufacturiers.

Agé de 48 ans, il est président de Alcan Canada products, de Toronto. Et, dans ses fonctions de président de l'Association canadienne des manufacturiers, un organisme qui groupe 9,000 membres, il aura en un an à prononcer en public plusieurs discours (plus de 20) et il aura souvent à conférer avec des représentants des gouvernements et de l'entreprise privée.

L'inflation, problème numéro 1

"L'inflation est notre problème numéro 1, déclare-t-il. Il faut aller à la racine du mal. Nous ne devons pas tenter d'endormir la douleur et nous imaginer de la sorte que la maladie aura été enrayée."

M. Corrigan soutient que cette maladie, elle est vraiment grave. Il soutient que notre économie a la tentation et que si nous ne réussissons point à la stabiliser, nous aurons "le chaos, l'anarchie".

A l'instar d'autres chefs de la grande entreprise, il trouve exagérées les dépenses gouvernementa-

les ainsi que de nombreuses hausses salariales.

Il demande à tous et chacun de faire preuve de modération et à tous ceux qui le peuvent d'investir dans une saine expansion de l'économie. "Nous ne devons pas permettre, dit-il, que des groupes de pression, quels qu'ils soient, plongent aveuglément... à la recherche de l'insaisissable."

Tout comme le ministre des Finances, M. John Turner, il veut bâtir un consensus en faveur de la restriction volontaire. "C'est capital", dit-il.

Il demande que l'on se montre prudent devant les propositions que l'on fait d'instituer des régimes de négociations à l'échelle nationale entre les syndicats et les patrons. Il y voit un danger national: des pressions à l'échelle nationale et des grèves, des paralysies à l'échelle nationale.

Enfin, il exprime l'espoir que prendra fin bientôt la querelle fédérale-provinciale sur la taxation des sociétés qui oeuvrent dans le domaine des ressources naturelles. Il dit que cette dispute nuit considérablement à notre économie.

Trudeau n'arrive pas à faire oublier le don anonyme de sa piscine résidentielle

OTTAWA (PC) — Un ancien premier ministre, M. Diefenbaker, et le chef actuel du gouvernement, M. Trudeau, ont brisé quelque peu la monotonie de la session à Ottawa, hier, en se livrant à un véritable duel sur les bonnes manières des hommes politiques en Chambre des Communes.

On s'est accusé de part et d'autre de ne pas respecter les règles "de bonne conduite" du parlementaire canadien en triturant les faits ou en masquant la vérité, volontairement ou non.

Après une heure d'échange de propos satiriques et parfois percutants, le président de la Chambre, M. James Jérôme, a pris en délibéré une motion de M. Diefenbaker réclamant la présence du premier ministre Trudeau devant le comité des privilèges et élections où il irait préciser la teneur d'un discours qu'il a livré aux Communes le 22 mai dernier.

Le tout a débuté à cette date quand le chef du gouvernement, dans un long discours d'une heure et demie dans le cadre du débat sur les crédits budgétaires du Conseil privé, a reproché à M. Diefenbaker de s'être livré à des dépenses "honteuses" lorsqu'il était premier ministre.

La piscine

Visiblement agacé par les remarques et les quolibets que lui lancent constamment les conservateurs au sujet de la piscine de \$200,000 que lui ont donné des personnes de Toronto, l'automne dernier, M. Trudeau a profité de l'occasion pour tâcher de prendre sa revanche et faire état des dépenses aussi "luxueuses" à la résidence du premier ministre au temps de M. Diefenbaker.

Piqué au vif, celui-ci, dans une intervention aux Communes, le 27 mai, a donné sa version des faits, en l'absence de M. Trudeau, alors en voyage en Europe.

Il a catégoriquement nié que le lac Harrington, situé sur le domaine d'été du chef du gouvernement canadien, ait été ensemencé de poissons sur son ordre et pour le bon plaisir de M. Diefenbaker lui-même, et ce aux frais des contribuables.

De retour aux Communes, hier, le premier ministre a tenté en vain, semble-t-il, de désamorcer la bombe de M. Diefenbaker en reconnaissant immédiatement s'être trompé dans l'affaire de l'ensemencement du lac Harrington et que c'est la Commission de la capitale nationale, et non le premier ministre d'alors, qui avait rempli le lac de poissons.

Repentir

La mise au point et le repentir de M. Trudeau n'ont cependant pas empêché le vieux lion des Prairies de mener une charge contre les procédés du premier ministre qu'il a qualifiés de "machiavéliques".

M. Diefenbaker a accepté la rétractation de M. Trudeau quant à l'affaire des poissons car "il n'est jamais trop tard pour admettre ses erreurs".

Le député de Prince-Albert, qui en a vu de toutes les couleurs et de tous les genres depuis 40 ans qu'il siège aux Communes, a admis que dans le feu d'un débat, un député peut perdre son sang-froid et dire des paroles regrettables ou non fondées sur des faits.

Mais, dans ce cas-ci, a-t-il poursuivi, le premier ministre n'offre aucune excuse parce qu'il s'agissait d'un discours pensé à l'avance, prémédité, ce qui est plus grave encore.

Dans l'esprit du doyen des Communes, il s'agit ici d'un incident concernant l'intégrité du Parlement et des droits des parlementaires.

Oubli

M. Diefenbaker a rappelé que M. Trudeau s'est déjà "trompé" de cette manière

en Chambre en 1969 sur une question posée justement par le député conservateur de Prince-Albert en 1959. "incident que le premier ministre semble avoir oublié", a dit M. Diefenbaker.

Tantôt menaçant, moqueur, dictionnaire et journal des débats à la main, pointant du doigt son opposant, le député de 79 ans a poursuivi sa diatribe pendant une demi-heure devant un premier ministre impassible, occupé à prendre des notes.

A la fin, M. Diefenbaker a exigé que le premier ministre retire ses paroles "incident scandaleux", en parlant de certaines dépenses de l'administration Diefenbaker au 24 Sussex ou au lac Harrington.

La riposte de M. Trudeau

Comme M. Diefenbaker, il a manié le sarcasme et l'ironie pour tenter de démontrer que le député de Prince-Albert paraissait mêlé dans ses cartes.

Entente

Le premier ministre a nié qu'il ait demandé de parler le premier, le 22 mai, et c'est après une entente entre les leaders parlementaires qu'il a dû prendre la parole avant les autres, contrairement à ce qu'a affirmé M. Diefenbaker.

M. Trudeau a dit qu'il était prêt à comparaître en tout temps devant le comité des privilèges et élections

pour tirer au clair toute cette affaire, après avoir reconnu qu'il peut y avoir eu de "l'exagération" dans ses propos, comme cela arrive parfois dans des débats aux Communes.

Il a cependant refusé de retirer les mots "incident scandaleux" à moins que M. Diefenbaker admette que ce n'est pas lui, M. Trudeau, qui a décidé de parler le premier, et pendant 90 minutes, afin de se soustraire aux questions de l'Opposition, le 22 mai.

Selon M. Diefenbaker, le premier ministre a tenu un langage propre à "porter atteinte à la réputation de la Chambre" et à l'intégrité du député de Prince-Albert.

M. Jérôme fera savoir bientôt si la question sou-



John Diefenbaker.

MOTS CROISÉS

problème: no 486

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Par hasard.
- Relatif aux ailes des avions. -- Placé dans un certain endroit.
- Négation. -- Interjection. -- Interjection.
- Chevelure rude et mal peignée. -- Degré de qualification d'une ceinture noire de judo.
- Recueil de bons mots. -- Succès.
- Claire, pure et calme. -- Récipient en terre réfractaire.
- Sorte de filet dont on enveloppe les chevreux. -- Eminence.
- Le moi. -- Préposition.
- Note. -- Qui ne se produit pas.
- Feint. affecté. -- Donne les couleurs de l'arc-en-ciel.
- Dévolu. -- Contiguë, touchante.
- Qui n'a point d'éclat. -- Revenus des prélat.

VERTICALEMENT

- Image faisant partie d'un rêve. -- Point cardinal.

Il n'y a pas d'âge pour commencer l'initiation

Si vous avez de 7 à 77 ans, vous pouvez vous initier à une activité socio-culturelle. Des ateliers socio-culturels d'une durée de 45 heures seront offerts, durant toute l'année, à partir du mois de juin pour de nombreuses activités telles que le théâtre, la musique, la céramique, le cinéma, la photo, la peinture, l'émaillerie, le tissage, etc.

Ces ateliers sont organisés par des municipalités. Il vous en coûtera au maximum deux dollars pour suivre un de ces stages

Pour de plus amples renseignements sur les ateliers socio-culturels et les municipalités qui les réalisent, on peut s'adresser aux:

Conseil régional de loisirs
Service municipal de loisirs le plus proche.

ÇA BOUGE AU QUÉBEC... DANS LE DOMAINE DES LOISIRS

Le programme de stages bénéficie de l'aide financière du Haut-Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
HAUT-COMMISSARIAT À LA JEUNESSE, AUX LOISIRS ET AUX SPORTS.



DE LA **FRAICHEUR**
et de la **QUALITE** en
EPI **TOUT TEMPS**

CHEZ VOS
MARCHANDS
EPI!
VISITEZ-LES
SANS TARDER!

Serviettes
sanitaires Confidet
boite de 48

PAPIER DE TOILETTE **.55**
LADY SCOTT
paquet 2 rouleaux

Eau de javel EPI **3/188**
contenant 128 oz

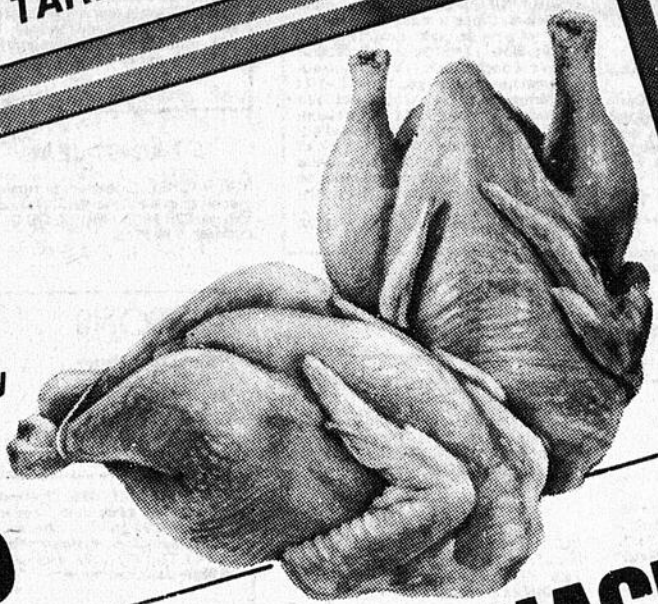
DETERGENT LIQUIDE **.79**
vaisselle EPI
contenant 64 oz

DETERGENT LIQUIDE **1.39**
vaisselle EPI
contenant 128 oz



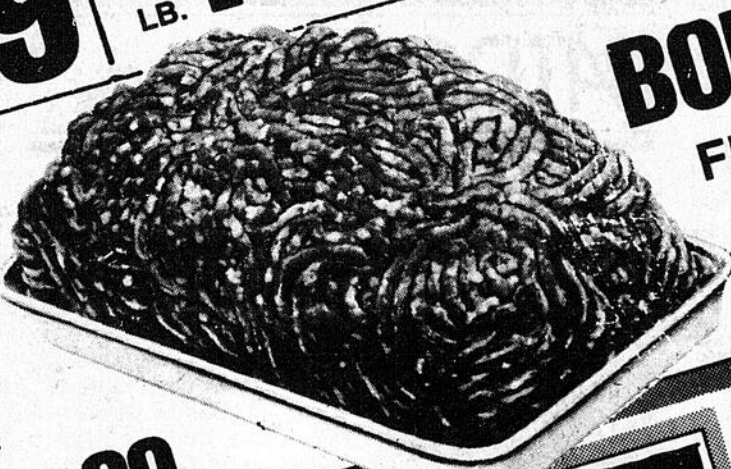
Saucisse
fumée Maple Leaf
paquet 1 lb.

**POULET
CONGEE**
Canada catégorie Utility
pesant 5 à 7 lb.



.69 LB. **.63**

**BOEUF HACHE
FRAIS**



LB. **.59**

LAIT EN POUDRE **1.79**
Instant EPI
sac 3 lb.

ALLUMETTES **.33**
en livrets EPI
boite de 50

SIROP DE MAIS **.73**
CROWN BRAND
bouteille 2 lb.

DETERGENT **2/99**
liquide Mir
contenant 24 oz

CRISTAUX D'ORANGE **.95**
Swing paquet de 4 env.
de 3 1/4 oz

**TABLETTES DE
CHOCOLAT** **.79**
asst. familiales paquet
de Lowney's de 10

Serviettes
sanitaires
Maxi de Stayfree
boite de 30 **1.99**

**Fesse de
JEUNE AGNEAU** **1.09**
importée congelée
vendue demi ou complète

CRETON FRAIS **1.29**
de nos charcuteries EPI

SAUCISSE fraîche **.89**
de nos charcuteries EPI

LIQUEURS
Kist asst.

bouteilles 26 oz.

6 POUR **\$1.89**

Lames de rasoir
Super stainless
Gillette
paquet de 10 **1.49**

Café moulu
CHASE & SANDBORN
sac 1 lb. **1.29**

CAFE
INSTANT
CHASE & SANDBORN
bocal 10 oz **2.09**

ASSOUPISSEUR
de tissus Downy
format 66 oz **1.65**

Mélange à gâteaux
blanc et chocolat
Twinklé, boîte 12 oz **.44**

Sel de fruits ENO **1.29**
brevet 4994
bouteille 7 oz

**GUMAUVES
BLANCHES** **.43**
Jet Puff de Kraft
sac 11 oz

CAROTTES
tranchées Ferlandière
boîte de 10 oz

BLE D'INDE
en crème Ferlandière
boîte de 10 oz

6/\$1

FEVES JAUNES
coupées Ferlandière
boîte de 10 oz

MACEDOINE
de légumes, Ferlandière
boîte de 10 oz

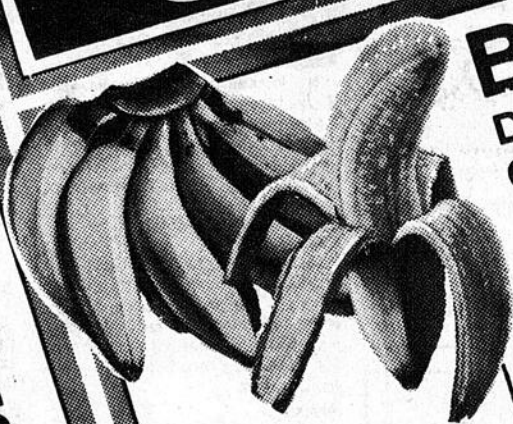
6/\$1

**PARTICIPEZ
MAINTENANT AU
CYCLORAMA
EPI**

VOS MARCHANDS EPI
attribueront au cours
de l'été des

**BICYCLETTES
CCM, 10 VITESSES**
POUR UNE VALEUR DE PLUS DE
\$3,500

Chaque \$5.00 d'achat vous
donne droit au tirage. Oui, l'été
s'annonce merveilleux grâce à
votre marchand EPI.



BANANES
Dole ou
Chiquita

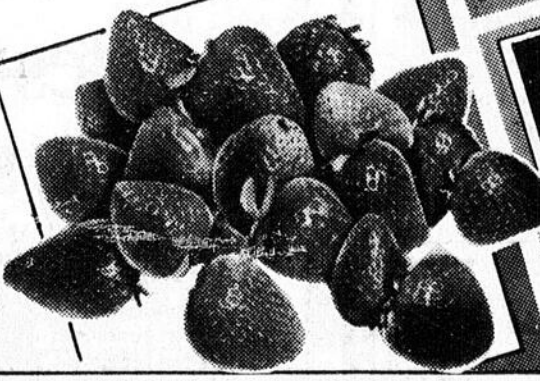
LB. **.23**

FRAISES FRAICHES
U.S.
panier
1 chopine **.57**

CHOU
frais U.S. **.18**

Salade frisée **.25**
du Québec. le pied

CONCOMBRES **2 POUR .49**
Ontario nos: 1 et 2.



JUS DE TOMATE **.24**
de choix Libby's
boîte 19 oz

Sauce à la viande **.57**
pour spaghetti Catelli, boîte 14 oz

PATE ALIMENTAIRE **.38**
Catelli, boîte 16 oz, macaroni long, macaroni
coupé, spaghetti, spaghetti.

Margarine colorée
BLUE BONNET
paquet 3 lb. **2.09**

Colorant à café
Coffee Mate
bocal 16 oz. **1.23**

PATE DENTIFRICE
CLOSE-UP
vert, rouge
contenant 100 m. **.89**

JONQUIERE-KENOGAMI

- 2— Marcel Bouchard
70, Chabot - Kénogami
542-6043
- 3— Alimentation Beaupré
6, Laval - Kénogami
542-5705
- 4— Philippe Harvey Ltée
339, St-Jean-Baptiste Jonquière
542-2104
- 6— Magasin Guy Inc.
190, Angers - Jonquière
547-2666

JONQUIERE-KENOGAMI

- Bouchard & Bouchard
86-88, Ste-Famille - Kénogami
Tél.: 547-7353
- 42— Marché Laurier Ltée
218, Fabrique - Jonquière
Tél.: 547-2154

ARVIDA

- 46— Boucherie Davis Ltée
325, Davis - Arvida
548-5243

CHICOUTIMI

- 39— Raymond Lavoie
618, Ste-Anne - Chicoutimi
Tél.: 549-7504
- 25— Antoine Tremblay Enr.
St-Honoré, Cté Dubuc
673-4651
- 35— Léopold Lapointe
St-David-de-Falardeau
673-4595

ST-JEAN-EUDES

- 17— Eddy Lavoie Ltée
20, bl. St-Jean-Eudes 548-4681

BAGOTVILLE-PORT-ALFRED

GRANDE-BAIE

- 9— Camille Gagné
1025, Bagot - Bagotville
544-2829
- 31— A. Simard & Fils
3671, boul. Grande-Baie
544-3366

LAC-ST-JEAN

- 33— Truchon & Larouche Ltée
690, Sacré-Coeur - Alma
662-2390

LAC-ST-JEAN

- 28— Saguenay Store Enr.
750, Price - Alma
662-2808
- 41— Epicerie du Coin Enr.
502, 1ère Rue - Chibougamau
Tél.: (819) 276-4138



ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI Alma et les environs St-Félicien et les environs
545-4895 662-7829 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

CHIENS: Samoyed, de race, âgé de 5 semaines. Tél.: 547-9848. F-4153

ARTICLES MENAGERS

OFFRONS à vendre sècheuse usagée de couleur blanche en excellente condition. Tél.: 546-0980. F-4156

AUTOS A VENDRE

DODGE 1969, 2 portes, Ford Station 1969, 2 portes, 1967, Buick Riviera 1968, Cadillac 1964, Mercury Montego, 2 portes, 1968, Mercury convertible 1969, Chrysler convertible 1967. Tél.: 546-6223 ou 543-4504. F-4218

MAZDA, 1974, familiale, munie de pneus Michelin. Prix à discuter. Tél.: 542-5400. F-4220

APPEL D'OFFRES 1975-76

La Commission Scolaire La Vallière recevra jusqu'à 16.00 heures, le 18 juin 1975, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat d'ameublement et d'outillage pour les écoles de St-Félicien, La Doré, St-Méthode et St-Prime.

A-1 Mobilier scolaire et d'administration; A-4 Mobilier métallique de bibliothèque;

A-5 Équipements divers; O Education physique; P Commerce et machines de bureau; Q Audio-visuel; tentures.

Les soumissionnaires sont priés de ne demander que des sections qui peuvent les intéresser.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de la soumission, si celle-ci dépasse \$2.000,00. La soumission sera remise dans l'enveloppe indifférenciée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges pour chacune des sections du projet à partir du 1er juin 1975 en s'adressant à Monsieur Benoît Lefebvre, responsable des achats, Commission Scolaire La Vallière, 2025, rang International, St-Félicien, G0W 2N0, (tél.: 679-3620 ou 679-3702).

Les soumissions seront ouvertes en séance publique en présence des intéressés le 18 juin 1975, à 16.05 heures p.m. (heure en vigueur), au Centre administratif de la Commission Scolaire La Vallière, rang International, St-Félicien.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Donné à St-Félicien, le 1er juin 1975. Roger Parent, Directeur général.

CAMIONS A VENDRE

CAMION DODGE, 10 roues, 1972, CT 800, Diesel, G.V.V., 52.000 lb., avec boîte à métal chauffée et dump. Différentiel 35.000 lb., essieux avant 16.000 lb., en parfait ordre. S'adresser à: 674-2414. F-4010

PICK-UP, Ford, 1972, Ranger, XLT, 6 cylindres, 360, automatique, P.B., P.B., radio, tapis, pneus neufs, vitre arrière ouvrante, mileage 45.000 miles, à l'état de neuf. Prix spécial. Tél.: 545-0428. F-4148

CHALET A VENDRE

CHALET: situé le long de la rivière Cerroux, à 6 milles de Chicoutimi, terrain 100 X 350, 3 chambres, salon, cuisine, téléphone, eau, électricité 220, coupe départ 35.000 lb., en parfait ordre. S'adresser à: 549-5568 entre 4 h et 5 h et 6 h 30. F-4226

CHALET: meublé à neuf, 3 chambres, salle cuisine, 2 foyers, piscine chauffée. Terrain boisé, jardin à St-Gédéon, belle plage, garage, avec chaloupe, 14 pieds, fibre de verre, moteur 50 forces. Tél.: 662-9625 ou 345-2828. F-4124

COMMERCES A VENDRE

ON OFFRE à vendre, un magasin de décoration, peinture, tapisseries céramiques, à Alma, centre-ville. Tél.: 662-7337, F-4060

DINERS A VENDRE

MACHINERIE, pour atelier, mécanique, roue, milling, radial drill, planer à fer, surface grinder. Tél.: 618-362-3455. F-4119

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camions locaux, charges, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 416-899-6840. F-4064

TABLE en fer ouvré, 36" x 60", dessus verre, six chaises assorties. Aussi: buffet 48", façade vitrée, table de fenêtre 48" pour plantes. Pour chaises: 1 réfrigérateur, 1 cuisinière, 220", 30". Tél.: 542-3817. F-4214

DEUX FOURNAISES air chaud, 117.000 B.T.U., prix à discuter. Tél.: 543-2030. F-4225

MENAGE à vendre, style antique, pour cause de départ. Marina Austin. Prix à discuter. Tél.: 543-3248. F-4227

AVIS 3IEME PUBLICATION
Prenez avis que Messagerie Villeneuve Inc., ayant une place d'affaires au 180-A, rue St-Dominique, Jonquières, s'adresse à la Commission des transports, afin d'obtenir le permis spécial suivant:
A Dobeau, de Jonquières, et retour, avec le droit de desservir tous les endroits, situés dans les districts judiciaires provinciaux de Roberval, Lac-St-Jean, Jonquières, Chicoutimi et Duboué, pour le transport de films, photographies et de tous objets de même nature, pour le compte de L. M. M. Inc. De plus prenez avis que tout intéressé peut faire opposition dans les quatre jours de la date de la première parution de la présente publication.
Vézina Sheehan & Associés
Procureurs de la requérante

PORTES-PATIO: Panoramiques, 8 pieds de large, à deux vitres, en glace émerée, hermétiquement scellées, s'ouvrant à droite ou à gauche, avec moustiquaire. Prix à discuter. Tél.: 547-9041. F-4217

SET DE SALON colonial, Kholer, lit double colonial, avec matelas et sommier, plus table de nuit, à l'état neuf. Tél.: 548-6844 ou venez voir à: 262, rue Rosa, Arvida. F-4221

PORTES D'EXTERIEUR de seconde main à vendre, en très bonne condition, le coût: \$10.00 chacune. S'adresser à: 543-0524. F-4068

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations, Tél.: 549-3925. F-4065

MULTITUDES de stock pour tous métiers. Outils à main, set de bois, 1/2" et set de clés, ouvert et fermé. Moteur 110-220-3/4-1/2". Moteur avec réduction 1/2 HP. Démonteur automatique pour boyau 1 1/2", 12 volts Starator. Palan à chaîne électrique (Budget), 1 tonne complet (ralais) moteur électrique brûlé, prix d'au-baine, 100 pieds boyau, 1/2" à air et pump à drum pour tracteur ou pelle mécanique. Extensions électriques assorties et winch ou treuille à vendre. Tél.: 543-1728. F-4222

MAISONS A VENDRE

BUNGALOW: 6 chambres, terrain: 15.000 pl., car., rue Carneau. Tél.: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4160

CHICOUTIMI

BUNGALOW: 9 pièces, quartier Murdoch, rue St-Dominique, terrain: 100 X 350, 3 chambres, salon, cuisine, téléphone, eau, électricité 220, coupe départ 35.000 lb., en parfait ordre. S'adresser à: 549-5568 entre 4 h et 5 h et 6 h 30. F-4226

UNIFAMILIALE: 6 chambres, terrain: 15.000 pl., car., rue Carneau. Tél.: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4160

CHICOUTIMI-NORD

BUNGALOW: 4 1/2 pièces, (grande), briques, terrassement fait, rue Elie. Tél.: Christiane Roy: 545-0229, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4159

BUNGALOW: 5 1/2 pièces, abri d'auto, Des Saules, St-Ambroise. Tél.: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4158

BUNGALOW: 6 1/2 pièces, avec logement: 5 1/2 pièces, rue Pasteur. Tél.: Henri Boullianne: 549-3236, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4157

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE

SIGNALEZ: CHICOUTIMI 545-4895 Alma et les environs 662-7829 St-Félicien et les environs 679-3832 Sans frais interurbains NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: briques, 2 étages avec garage dans secteur résidentiel, 5 chambres, grand salon, salle à manger et boudoir, cuisine. Terrain: 100 x 100 (coin de rue). Endroit unique, arbrés, arbutus. Tranquillité. Prix: \$89.500,00. Située à 470, de Tilly, Chicoutimi. Pour appointements: 545-1347. F-4209

PLAIN-PIED: 5 pièces, grandeur: 26 x 40, extérieur briques et pierres, abri d'auto, terrain gazonné, tapis mur à mur, libre immédiatement. 105, des Saguenays, Courcier, Trépin Inc., Broker M.L.S. Tél.: 548-4322. F-4071

MAISON EN BRIQUES, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 66, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Trépin Inc., courtier. Tél.: 548-4322. F-4070

JONQUIERE

POUR CAUSE DE DEPART: maison de 2 1/2 ans, (40 x 23), trine briques, grand terrain de 13.800 pl. car., située dans St-Philippe, Arvida. Aussi: ensemble atèle-radio, AM-FM, lecteur à cassette (très beau meuble). Aussi: set de salon très bon prix. Tél.: 548-8344. F-4066

SITUE A JONQUIERE, bungalow: 26 1/2 x 40, tapis mur à mur, extérieur en pierres de caliche, terrain: 65 x 150, entièrement paysagé. Tél.: 547-2489, après 5 h 30 p.m. F-4155

LAC-ST-JEAN

RUE RACHEL, Roberval, bungalow: 5 1/2 pièces, briques et pierres. Tél.: Augustin Perron: 276-2637, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-4163

MAISONS MOBILES A VENDRE

MAISON MOBILE: 65 x 12, meublée, laveuse et sècheuse, réservoir d'huile de 200 gallons, extension 20 x 10, située à Base de Bagotville, route 44, Tél.: 877-2023, demandez M. ou Mme Jean Lefebvre. F-4120

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: simple ou double, située près du centre-ville de Chicoutimi, tranquillité, cuisine communautaire, tapis mur à mur, buanderie. Tél.: 543-4021 ou 542-6419. F-4147

PATRONS



Fascinant!
Patron imprimé 9344, grandeurs: 8-18.
Par Marian Martin
Dégagez votre dos avec ce joli corsage bain de soleil et ce pantalon évase. Choisissez des crêpes doux ou des tricots.
Patron imprimé 9344, grandeurs: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La grandeur 12 (buste 34) requiert 3 5/8 verges de tissu 60 pouces de largeur pour l'ensemble.
\$1.00 pour chaque patron.

9344 SIZES 8-18
Marian Martin

MOTOS A VENDRE

TRIUMPH BONNEVILLE SHOPPER: 1967, 650 c.c., en parfait ordre. Prix d'usine: \$600,00. Tél.: 548-7296, demandez Normand. F-4078

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN: sur la rue Méry, 70 x 100. Prix à discuter. Tél.: 543-2084. F-4212

TERRAIN: situé à Chicoutimi, très belle vue. Appelez: 543-9090 ou 549-9044. Demandez André. F-3992

5 TERRAINS près de Place du Royaume, Domaine Saguenay Inc. Prix: \$2.000,00, conditions faciles, service d'eau non rendu. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier. F-3993

DEUX TERRAINS: à vendre, 1 boisé, 1 non boisé, Domaine Saguenay, rue Crésolles, arrière de Place du Royaume, prix: \$3.950,00, chacun. Trépin Inc., courtier. Tél.: 549-4322. F-4069

A LOUER

RESTAURANT: à louer, au quel de Ste-Rose. S'adresser à: Pierre Lafond. Tél.: 675-2291. F-4123

APPARTEMENTS A LOUER

GARCONNIERE: 1 1/2 pièce, meublée, chauffée, éclairée, stationnement d'auto, buanderie, située au centre-ville d'Arvida. Tél.: 543-4021 ou 542-6419. F-4146

APPARTEMENT: 4 1/2 pièces, meublé, colonial, tapis mur à mur, libre immédiatement. Tél.: 549-4322. F-3991

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: simple ou double, située près du centre-ville de Chicoutimi, tranquillité, cuisine communautaire, tapis mur à mur, buanderie. Tél.: 543-4021 ou 542-6419. F-4147

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, moderne, libre immédiatement. Aussi: 2 1/2 pièces, meublée, libre immédiatement. Tél.: 548-4704, situé à Rivière-du-Moulin. F-4128

LOGEMENTS: 5 1/2 pièces, modernes, situés, près de Place du Saguenay à Chicoutimi, libres immédiatement. Tél.: 543-4021 ou 543-3113. F-4149

LOGEMENTS: 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, poss. cuis., jusq. 311. Communiquez à: 543-4021 ou 543-3113. Nous en avons de disponibles immédiatement. Fin de semaine. Tél.: 547-9321. F-4151

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, entrées laveuses, sècheuses, situé Rivière-du-Moulin, Aussi: pièces de granit à vendre. Tél.: 543-4630. F-4164

ON DEMANDE

DESIRERAIT acheter un moteur usagé de Honda CB 100 ou 125 c.c., en bon état. Tél.: 546-1643. F-4216

ACHETERAIT: roulotte de voyage entre 20 et 30 pieds, n'ayant pas plus de 6 ans. Tél.: 546-3202 à partir de lundi soir. F-4219

ON RECHERCHE dames âgées entre 30 et 40 ans, possédant automobile, disponibles de 2 à 7 h. p.m., pour travail de collections à domicile. Territoires de St-Félicien, Roberval, et les environs. La Bale, Chicoutimi, Jonquières, Arvida. Si intéressées, écrivez en donnant le plus de références possibles, à: C.P. 1523, Chicoutimi. F-4122

DINERS

FAIRE-PART: Future(s) marié(e)s: faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4774. F-3025

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur, Saguenay-Lac-St-Jean
\$1.00 par semaine, 6 éditions
1 an: \$50.00, 6 mois: \$25.00
Prix dans les dépôts: 20 la copie

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord
1 an: \$50.00, 6 mois: \$25.00
Autres régions au Canada: 1 an: \$60.00, 6 mois: \$30.00
Pays étrangers: 1 an: \$70.00, 6 mois: \$35.00
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

HOROSCOPE

Par LISE PIERS ASSISTANTE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER: Affaires: Vous pourriez bénéficier d'excellents rapports avec vos patrons, supérieurs ou personnes ayant un certain prestige ou influence. L'aide vous sera accordée d'une façon plutôt discrète et vous saurez la mettre à profit.

Amour: Ne laissez pas la jalousie vous dicter votre conduite car des paroles blessantes pourraient vous faire perdre l'amour de la personne chère. Les Béliers plus calmes auront droit aux bienfaits de Vénus!

TAUREAU: Affaires: Un espoir se réalisera, c'est alors que vous comprendrez que l'optimisme et est pour beaucoup dans votre réussite. Pensez sérieusement à développer votre personnalité, cela vous sera bénéfique dans votre projet.

Amour: L'autre sexe s'intéresse à vous. Si vous êtes libres, tant mieux, sinon ne cédez pas à la tentation de la petite aventure, cela vous coûterait beaucoup trop cher, non pas monétairement, mais sentimentalement...

GEMEAUX: Affaires: Une augmentation de salaire est à revoir. C'est le bon moment de conclure des affaires en autant qu'elles auront été sagement planifiées auparavant. Si vous avez suivi nos conseils donnés, une bonne période vous attend.

Amour: Certains vivront des heures de charme. Pour quelques Gémeaux, nous leur demandons d'être moins sévères dans leur jugement, concernant le conjoint ou la famille en général.

CANCER: Affaires: Les étudiants de ce signe peuvent s'attendre à de bons résultats concernant leurs études et une assurance pour leur avenir. Une promotion vous est possible si vous avez su mettre en pratique les conseils donnés, c'est-à-dire la bonne entente avec vos supérieurs.

Amour: N'ayez aucune rançune envers une personne amie, faites-la paix le plus vite possible. Vous n'êtes pas tout de même, si vous êtes du fer ou du 21ème décan, il faudra continuer à vous méfier de la spéculation jugée hasardeuse.

SCORPION: Affaires: Les événements bien analysés seront favorisés aujourd'hui, mais tout de même, si vous êtes du fer ou du 21ème décan, il faudra continuer à vous méfier de la spéculation jugée hasardeuse.

Amour: Quelqu'un qui vous aime s'inquiète de vous. Pour certains autres, une rançone fera vibrer votre coeur. Les parents auront des satisfactions venant de leurs enfants.

LION: Affaires: Si vous avez certains litiges avec la loi, vous aurez une certaine protection, vous permettant ainsi de faire valoir vos droits. Tout de même, méfiez-vous de certaines personnes envieuses qui chercheront à vous nuire.

Amour: Vos paroles seront à surveiller surtout entre membres de la famille. Votre secteur amoureux, reçoit de bons aspects sentimentaux, c'est donc le temps de laisser parler votre coeur.

VERGE: Affaires: Vous continuez de recevoir de très bonnes influences planétaires. Un événement transformera bien des choses. Un projet se concrétisera et vous connaîtrez une période de succès marqués.

Amour: Vous serez invités à aller à un rendez-vous. Des nouvelles contradictoires vous agaceront. Pour les amoureux en général, la planète Vénus vous accompagne, sachez profiter de ses bons aspects.

BALANCE: Affaires: Ne faites rien sous l'impulsion du moment. La docilité, la patience, et le respect de l'autorité devront être les qualités dominantes au cours de ce mois afin de vous éviter des ennuis sérieux.

Amour: Vous serez invités à aller à un rendez-vous. Des nouvelles contradictoires vous agaceront. Pour les amoureux en général, la planète Vénus vous accompagne, sachez profiter de ses bons aspects.

POISSONS: Affaires: Un investissement jugé sérieux peut vous apporter des bénéfices accrus. Vous aurez l'occasion d'envisager un avancement très prochainement. Plusieurs de vos espoirs se réaliseront, mais vous ferez des jaloux...

Amour: Il vous faudra ranimer le courage chez les autres. Une nouvelle importante vous parviendra sous forme de lettre. Vous serez favorisés dans vos amours et dans les jeux de hasard.

CANADA EN BREF

OTAN-TRUDEAU

OTTAWA (PC) — Le Canada demeure attaché à l'OTAN, mais le rôle qu'il y jouera désormais doit être efficace, "tant du point de vue militaire que des coûts", a déclaré, lundi aux Communes, le premier ministre Trudeau de retour d'une conférence des chefs de gouvernement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), à Bruxelles, la semaine dernière.

La révision de la défense canadienne n'est pas encore finie, a dit le premier ministre, "il y a possibilité de modification de la participation canadienne", mais celle-ci demeure.

Pour ce qui est du "lien contractuel" entre le Canada et la Communauté économique européenne, M. Trudeau a nommé un indicé de la France comme étant le principal obstacle.

Ni le président ni le premier ministre français n'assistaient aux discussions de l'OTAN dont la France fait toujours partie même si le général de Gaulle a ordonné le départ des troupes du sol français.

Le président Valéry Giscard d'Estaing assistait, cependant, au banquet offert par le Roi Beaudoin de Belgique.

Mais, a dit M. Trudeau, la conversation n'a pu s'engager efficacement, "la table avait au moins dix pieds de large".

LE GENERAL VAN QUANG

OTTAWA (PC) — Le général Dang van Quang va quitter le Canada de son propre chef. C'est ce qu'a déclaré lundi le député NPD de Brant, Derek Blackburn. Quand ce général sud-vietnamien quittera-t-il le Canada? Le député Blackburn ne l'a pas dit.

Jeudi dernier, le ministre de l'Immigration, Robert Andras, disait qu'il étudiait des informations relatives au général Quang avant de statuer sur le sort de celui-ci. On accuse le général d'avoir été à la source de la corruption au Sud-Vietnam. Il vit aujourd'hui à Montréal.

LA MAISON DE CAMPAGNE DE TRUDEAU

OTTAWA (PC) — Au bureau de premier ministre, on n'a pas encore décidé si oui ou non la presse aura accès à la maison de campagne du chef du gouvernement, maison qui se trouve au lac Harrington, dans le Québec, et dont l'entretien a coûté aux contribuables l'an dernier plus de \$48.000.

La semaine dernière, la Presse Canadienne a demandé l'autorisation de visiter la maison et d'y prendre des photos.

Un des aides du premier ministre a dit que celui-ci considérait "comme privée" la maison du lac Harrington et que ce qui s'y passait n'était pas de caractère public.

LES OEUFs

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, a déclaré lundi que l'Agence canadienne de commercialisation des oeufs avait fait un bon ménage chez elle. "Elle a mis sa maison en meilleur ordre que je ne croyais qu'elle le ferait", a-t-il dit.

Le ministre a ajouté qu'il allait conférer le plus tôt possible avec des représentants provinciaux pour trouver avec eux un mécanisme qui empêchera qu'il y ait de nouveaux des surplus d'oeufs. Plus de 28 millions d'oeufs furent détruits l'automne dernier, parce qu'ils constituaient un surplus.

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

UN AVENIR SÛR, PROSPÈRE...

L'expansion de nos opérations prévue pour 1975 à Mont-Wright et Ferme demande une augmentation appréciable de notre personnel et surtout dans les métiers suivants:

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

MECANICIENS DE MOTEURS DIESEL

Expérimentés dans l'entretien, la réparation et le remontage de moteurs Diesel. (Expérience sur les moteurs GM-149, Caterpillar, Alco-251 et GM-567-C un avantage).

ELECTRICIENS-ENTRETIEN DIESEL

Expérimentés dans l'entretien et la réparation des systèmes électriques; générateurs, alternateurs, commande d'allumage, etc...

MECANICIENS D'ENTRETIEN

Expérimentés dans l'entretien et la réparation générale d'équipement industriel lourd: pelles électriques, foreuses électriques, tracteurs, camions, etc...

ELECTRICIENS D'ENTRETIEN

Expérimentés dans l'entretien d'installations industrielles de haut voltage, circuit AC et DC, dépannage (Trouble shooting), lecture de plans, etc...

MECANICIENS DE MACHINES FIXES

Les candidats doivent posséder un certificat de Classe "2" de la province de Québec.

MECANICIENS INDUSTRIELS (MILLWRIGHT)

Expérimentés dans l'entretien et la réparation de moulins: convoyeurs, concasseurs, alignement de moteurs, etc...

Les candidats intéressés doivent posséder quelques années d'expérience.

CEGEP

Aussi, la compagnie recherche des gradués de CEGEP 1973 ou 1974 dans les disciplines suivantes:
Electrodynamique, électronique, instrumentation et contrôle, équipement motorisé.
Pour tous ces emplois, le salaire annuel varie entre \$16,000 et \$17,500 pour la semaine de 40 heures.
Les salaires ci-haut mentionnés incluent le boni de vie chère relié à l'indice des prix à la consommation du Canada et aussi un boni d'éloignement de \$150 pour personnes mariées et \$135 pour célibataires. En plus, ces emplois sont accompagnés de bénéfices sociaux tels que: jusqu'à 4 semaines de vacances payées après 3 ans, fonds de pension, assurance-vie et maladie, assurance-salaire dont les primes sont entièrement défrayés par la compagnie.
Tous ces emplois offrent des opportunités d'avancement.
Tous les candidats intéressés peuvent rencontrer le représentant de Québec Cartier:

CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA
à JONQUIERE 177, rue St-Dominique Mercredi le 4 Juin
à CHICOUTIMI 214 est, rue Racine Jeudi, le 5 Juin
entre 9:00 AM et 4:30 PM

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

PORT-CARTIER, QUÉBEC

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

60 Progress Avenue Scarborough, Ontario, M1T 4P7

Numéro.....

Nom.....

Adresse.....

Êtes-vous du type sociable?

Si vous l'êtes, une carrière qui vous fait constamment rencontrer des gens nouveaux vous plairait sûrement. Peut-être connaissez-vous le succès dans votre situation présente. Ça ne vous empêche pas de désirer quelque chose de plus stimulant, l'occasion de gagner davantage, de choisir vos heures de travail. Nous sommes l'une des plus grandes compagnies d'assurance du pays, au service des Canadiens depuis plus de 100 ans. Aujourd'hui, nous recherchons d'autres personnes de fort calibre pour nous représenter. L'idée d'une carrière dans l'assurance-vie ne vous a probablement jamais effleuré l'esprit. Mais si vous êtes du type sociable, donnez-nous un coup de fil et nous en causerons. Car l'assurance, voyez-vous, c'est une affaire de gens et de sociabilité.

La Métropolitaine

Appelez: 549-2542 et demandez Monsieur Louis Gauthier

HOROSCOPE

Par LISE PIERS ASSISTANTE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER:

Conflit croissant entre Ford et la majorité démocrate

WASHINGTON (AFP) — Le Congrès a repris ses travaux lundi, après dix jours de vacances, avec un ordre du jour chargé qui traduit le conflit croissant entre la majorité démocrate et le président Gerald Ford, républicain.

La première tâche des leaders démocrates va être de tenter de faire annuler par des votes à la majorité des deux tiers, les vœux opposés par le président à trois textes de loi votés par les parlementaires. Il s'agit: 1. d'un texte enlevant au président le droit d'imposer un droit de douane sur les importations de pétrole et supprimant donc le droit de \$2 frappant actuellement ces arrivages; 2. d'une proposition de loi renforçant les normes anti-pollution pour les mines à ciel ouvert; et 3. d'un programme de dépenses publiques de \$5,3 milliards visant à créer près d'un million de nouveaux emplois.

Les votes sur les deux premiers textes seront probablement serrés, estiment les observateurs. L'annulation du droit de douane sur les importations serait un coup dur pour les efforts que fait le président pour forcer le Congrès à adopter un programme énergétique efficace mais elle est du domaine des possibilités, estiment-ils.

Autres projets

La confirmation du programme de dépenses publiques pour lutter contre le chômage est par contre pratiquement une certitude. M. Ford reproche à ce programme d'être inflationniste car il dépasse de plus de \$3 milliards sa demande de crédits initiale. Mais il a été adopté par une majorité dépassant largement les deux tiers à la Chambre des représentants, et par acclamation au Sénat.

La seule tentative faite jusqu'à présent, depuis le début de la session parlementaire en janvier, pour passer outre à un veto présidentiel s'est soldée par un échec. Les représentants démocrates n'ont pu, le mois dernier, trouver le nombre de voix nécessaires pour annuler un veto opposé par M. Ford à une proposition d'augmentation des prix garantis de plusieurs produits agricoles.

Les divergences entre la Maison Blanche et le Capitole devraient également se manifester lors des débats sur la défense nationale, au Sénat, et sur l'énergie à la Chambre des représentants. Les sénateurs doivent se prononcer dès la fin de la semaine sur les crédits pour les achats d'équipements militaires.

Le texte adopté par la commission des forces armées du Sénat prévoit des crédits de \$30,3 milliards, inférieurs de plus de \$5 milliards aux demandes du Pentagone et de plus de \$2 milliards à ceux qui ont déjà été approuvés par la Chambre des représentants. Divers amendements ont été opposés soit pour rétablir des programmes supprimés par la commission soit au contraire pour réduire encore plus les crédits. Le débat sera marqué par un affrontement entre libéraux et conservateurs sur le thème des objectifs militaires des Etats-Unis dans l'ère post-vietnamienne.

La Chambre des représentants examinera, elle, durant la seconde quinzaine de juin, le programme énergétique élaboré par sa commission des voies et moyens. Les mesures prévues sont jugées insuffisantes par la Maison Blanche mais le texte de la commission sera certainement modifié lors du débat, puisque plus de 100 amendements ont été déposés. L'intérêt principal du débat, estiment les observateurs, est qu'il permettra de juger l'attitude de la majorité démocrate du Congrès face à une crise énergétique dont le public américain oublie de plus en plus l'existence.

Israël retirera une partie de ses effectifs à Suez

JERUSALEM (AP) — Israël retirera certaines unités d'artillerie et de blindés stationnées près du canal de Suez (en un geste de bonne volonté) pour la réouverture à la circulation maritime du canal de Suez le 5 juin prochain, a-t-on annoncé, lundi, de sources sûres.

Le premier ministre, M. Yitzhak Rabin, devait confirmer ce retrait au cours d'une conférence de presse.

Selon les mêmes sources, le retrait israélien ne modifiera pas l'emplacement du front, mais diminuera seulement le nombre de canons et de blindés en position dans la zone.

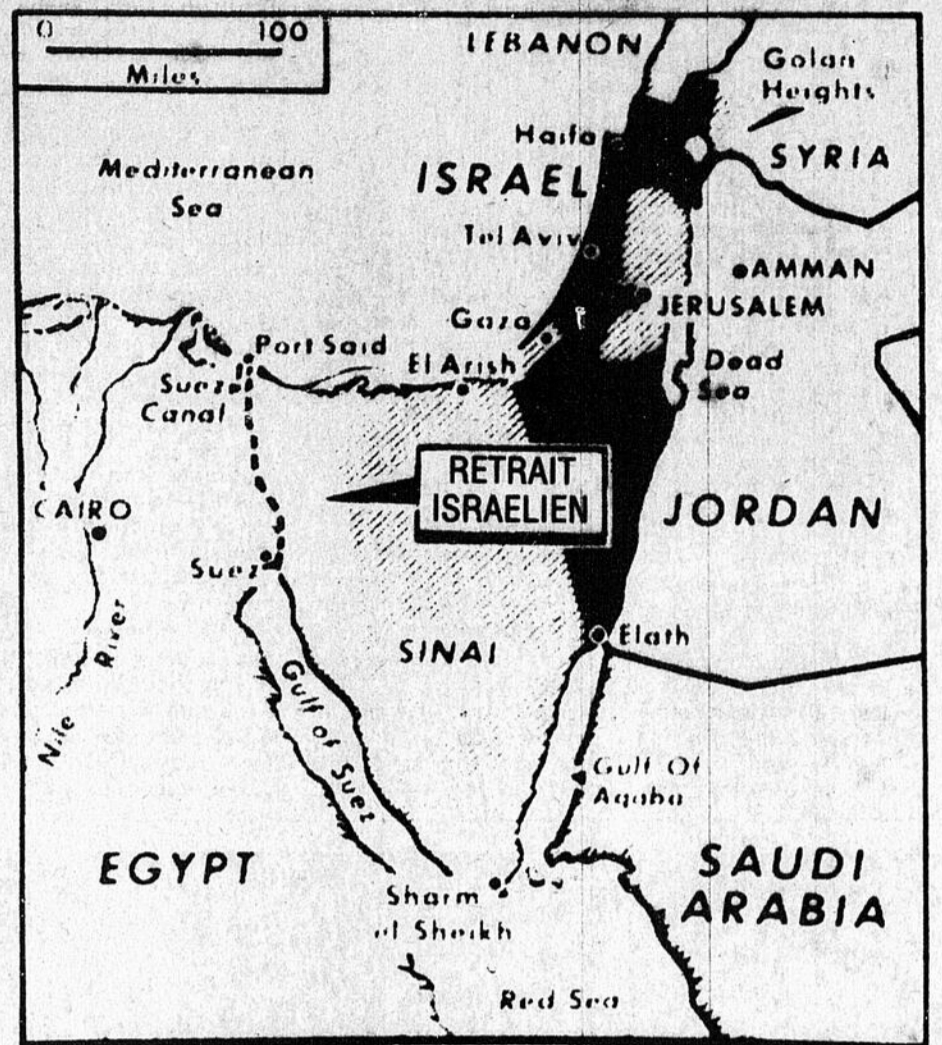
Sous les termes de l'accord de désengagement, négocié par le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, Israël ne pouvait disposer, dans une zone d'une dizaine de kilomètres située à l'est des positions tenues par les forces de l'ONU, que de 36 pièces d'artillerie et de 30 blindés ainsi que de 7,000 hommes.

L'Egypte a dû également se conformer à ces mêmes limitations à l'ouest de la zone-tampon.

La ligne de front actuelle met le canal de Suez à la portée des artilleurs israéliens.

Avant cette annonce, les Israéliens avaient déclaré que la réouverture de la voie d'eau était un affaire purement égyptienne et n'obligeait pas Israël à répondre par un geste d'apaisement.

Chars israéliens, artillerie, missiles et hommes de



SECTEUR DE RETRAIT — La carte montre le secteur où les Israéliens ont décidé de retirer une partie de leurs effectifs, près du canal de Suez. Le premier ministre d'Israël, M. Yitzhak Rabin a annoncé hier que son pays retirerait la moitié de ses chars et toute son artillerie à 24 milles du canal de Suez. Il s'agit d'un geste par lequel Israël veut démontrer sa bonne volonté dans la marche vers la paix. Les effectifs seront retirés pour la réouverture du canal de Suez, jeudi. (Graphique PC)

Ford voudra convaincre l'Italie de ne pas devenir un second Portugal

ROME (Reuter) — Le président Gerald Ford est attendu mardi matin à Rome. Il y passera, ainsi qu'au Vatican, une dizaine d'heures. Le chef de l'Etat américain doit en effet être reçu par le pape Paul VI après avoir rencontré les dirigeants italiens.

Cette visite en Italie, après le sommet de l'OTAN, son séjour en Espagne et ses entretiens avec le président Anouar Sadate, illustre l'importance que les

Etats-Unis attachent au rôle de l'Italie au sein de l'Alliance atlantique. Depuis le tournant pris à gauche par le Portugal et la tension suscitée entre la Grèce et la Turquie par l'affaire de Chypre, l'Italie est le seul pays membre de l'OTAN qui protège encore solidement le flanc sud de l'alliance.

Des élections régionales vont s'y dérouler le 15 juin, et on y prédit un renforcement des positions du Parti

communiste italien, déjà le plus important en Occident. Si ces prévisions se révèlent exactes, les communistes consolideront leur emprise sur l'administration des vingt régions semi-autonomes qui composent l'Italie, et pourront plus encore qu'auparavant réclamer de participer au gouvernement du pays. La perspective de voir l'Italie devenir un second Portugal doit relever du cauchemar pour les

Etats-Unis et bien que, de source autorisée américaine, on dément catégoriquement que le président Ford veuille s'ingérer dans les affaires intérieures italiennes, le chef de l'Etat américain n'en essaiera pas moins d'obtenir l'assurance que les gains des communistes peuvent être contenus et que leur participation à un gouvernement de coalition nationale n'est pas envisagée dans un avenir immédiat.

troupe seront retirés de l'actuelle zone d'armement limité, située à l'est de la zone-tampon où les troupes des Nations Unies séparent les armées israélienne et égyptienne.

Ce retrait israélien, annoncé parallèlement au "Sommet" Ford-Sadate de Zaltbourg, équivaut à un renforcement de l'accord de désengagement mis au point par M. Henry Kissinger l'an passé.

En réponse à des questions, M. Rabin a précisé

que les Etats-Unis avaient été informés de la décision israélienne, tout en ajoutant que celle-ci n'avait pas été accélérée du fait du "sommet" de Salzbourg. Cette décision n'est pas destinée à avoir une influence sur le cours des événements des deux ou trois prochaines heures", a d'ailleurs affirmé le premier ministre de l'Etat hébreu.

Ce dernier a d'autre part admis qu'en prenant cette mesure de retrait, Israël courait "un risque".

DECES

DAME LEONTINE MORIN
A St-Jérôme, le 30 mai 1975, à l'âge de 81 ans et 9 mois, est décédée **Dame Leontine Morin**, épouse de feu Jos. Girard. Elle demeurait à St-Bruno.

Les funérailles auront lieu mercredi à 11 hres. Départ Bérubé & Fils Inc., 680, rue Harvey ouest, Alma à 10:30 hres pour l'église St-Pierre et de là au cimetière paroissial d'Alma.

Direction: Bérubé & Fils Inc.

DAME EMMA DUFOUR
A Arvida, le 31 mai 1975, à l'âge de 76 ans, est décédée **Dame Emma Dufour**,

épouse de Lorenzo Bergeron. Elle demeurait au 68, Denonville, Mistassini.

Les funérailles auront lieu lundi à 4 hres. Départ C.A. Gauthier Ltée, 258, 6ième Avenue, Dolbeau à 3:30 hres pour l'église St-Michel de Mistassini et de là au cimetière de Mistassini.

Direction: C.A. Gauthier Ltée.

M. RAYMOND LAWRENCE
Le 1er juin 1975, à l'âge de 21 ans est décédé **M. Raymond Lawrence**, fils de M. Welly Lawrence et de

Dame Alphonsine Dubé, 52 ans, demeurait au 41A, de Champlain, St-Jean-Eudes.

Les funérailles auront lieu mercredi à 2 hres. Départ Gravel & Fils Ltée, 304, rue Racine est, Chicoutimi à 1:30 hre pour l'église de St-Jean-Eudes et de là au cimetière d'Arvida.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

Audy Alphonse, 71 ans, autrefois de Notre-Dame de Jacques-Cartier

Mme Marie-Ange Lapointe-Bloodeau, 67 ans et

BRIDGE

2 JUIN

GOUVERNER L'ATTAQUE

Si en vue du succès un joueur doit toujours rechercher une attaque bien ordonnée, il faut parfois de plus s'efforcer de gouverner l'attaque des adversaires. Ceci est le thème qui a inspiré à M. Jean Roche la composition du problème suivant qui vous est présenté à jeux découverts.

PI- 9-7-5-3
Co- A-R-V
Ca- A-V-3
Tr- A-V-10

PI- V-6-4-2
Co- 10-9-8
Ca- 10-7-5
Tr- R-3-2

PI- D-10-8
Co- D-7-6-5
Ca- D-8-6-4-2
Tr- D

PI- A-R
Co- 4-3-2
Ca- R-9
Tr- 9-8-7-6-5-4

MOT MYSTERE

Problème 458 7 lettres cachées THÈME LA MAISON

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

a	bloc	G	I	N	remise
abri	C	galerie	flot	nid	S
appentis	cabute	gourbi	isba	numéro	s
appui	cave	gradin	L	O	salle
arase	château	grille	loge	office	salon
armoire	chaumière	guérite	logis	palier	T
assise	comble	H	loquet	pas	toit
âtre	E	habitation	N	penderie	tuile
B	hangar	hall	maintien	porche	V
base	empanon	entrée	mur	R	vitre
				rampe	volet

La réponse du problème précédent: danseuse

1	E	E	E	R	T	N	E	G	A	T	E	V	A	C	C
2	R	E	L	I	S	A	O	P	U	E	E	E	P	H	E
3	I	A	D	O	A	A	P	I	M	E	T	L	A	S	L
4	O	L	M	I	G	E	L	P	T	T	R	U	O	C	B
5	M	R	O	P	N	E	A	O	U	A	M	I	H	V	M
6	R	A	E	T	E	N	I	H	N	I	T	A	T	A	O
7	A	E	I	M	O	T	A	R	E	R	T	I	V	E	C
8	G	S	M	N	U	T	A	R	E	E	L	A	B	S	I
9	N	R	A	I	T	N	E	T	A	D	C	O	S	A	E
10	A	I	I	L	S	I	E	U	R	S	N	I	Y	A	H
11	H	B	D	L	L	E	E	I	Q	E	E	E	F	E	C
12	E	R	R	A	L	E	S	N	A	O	H	E	P	F	R
13	L	U	E	I	R	E	L	A	G	B	L	A	S	G	O
14	I	O	E	S	I	G	O	L	P	R	E	I	L	A	P
15	A	G	E	R	U	S	A	M	M	U	R	C	O	L	B

ENTRECROISÉS

6 LETTRES CACHÉES PROBLEME NO 454 LES SOUVENIRS

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3	fin	fier	photo	8	attacher
4	ire	jour	plial	9	émouvoir
5	mot	lent	gavir	10	imaginer
6	nia	lire	réver	11	promesse
7	ose	mode	toile	12	rappeler
8	reg	rime	toute	13	souvenir
9	acte	5	cadeau	14	conservé
10	écho	aider	départ	15	parcourir
11	émoi	grand	garder	16	rencontre
12	erre	image	parler	17	11
		oubli	partir	18	inoubliable

La réponse du problème précédent: amour

1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
11																				
12																				
13																				
14																				
15																				
16																				
17																				
18																				
19																				
20																				

En Sud vous avez atteint un contrat de 6-trèfles et Ouest attaque du dix de coeur. Comment vous est-il possible de connaître le succès contre toute défense?

Si cette première attaque ne vous cause aucun ennui, vous devez tout d'abord prévenir une deuxième attaque à cette suite de la part d'Ouest. Si de toute façon la perte d'une levée à l'atout doit être envisagée, vous devez vous efforcer de céder cette levée à Est, dont les attaques ne sont aucunement à redouter. A la deuxième levée, vous prenez la main de l'un de vos honneurs de pique et vous faites suivre un petit atout vers le dix. Est obtenant la main de sa dame. Il est à remarquer que si cette attaque avait été déclenchée par le Mort, Ouest aurait pu couvrir la dame de son partenaire et poursuivre l'attaque à coeur, ce qui vous aurait désarçonné.

Est n'a rien de mieux que le retour d'un pique pour votre deuxième honneur. Vous poursuivez l'attaque à l'atout par le valet et l'as. Ici, jeu clé, le Mort change au valet de carreau qui est couvert par la dame et le roi. Notez bien que la coupe d'un pique aurait été une action prématurée et aurait pu entraîner un échec alors qu'Ouest se serait dégarni à carreau et non à coeur.

Nous avons donc le tableau suivant:

PI- 9-7
Co- R-V
Ca- A-3
Tr- ----

PI- V-6
Co- 9-8
Ca- 10-7
Tr- ----

PI- D
Co- D-7
Ca- 8-6-4
Tr- ----

PI- ----
Co- 4-3
Ca- 9
Tr- 9-8-7

Comme vous encaissez le neuf de trèfle, Ouest abandonne le sept de carreau et le Mort le VALET de coeur; Est dispose d'un carreau oisif. Le huit de trèfle cause de sérieux ennuis à Ouest. L'abandon du dix de carreau libérerait le neuf. Comme l'abandon d'un pique permettrait l'affranchissement d'une gagnante par le recours à une coupe, ainsi Ouest doit donc sacrifier l'un de ses coeurs. Le Mort abandonne un pique et Est la dame. Un coeur est joué vers le roi, puis vous reprenez la main en coupant le neuf de pique. Mais déjà Est s'est trouvé devant une situation intenable alors que sur le jeu du neuf de pique son choix se limitait à l'abandon de son dernier coeur ou l'un de ses carreaux. Ainsi, suivant le choix de l'adversaire vous obtenez les deux derniers levées soit par le quatre de coeur et l'as de carreau ou soit par l'as et le trois de carreau!

Problème d'une belle subtilité. Félicitations, M. Roche.

Noël Duchesne

Décès d'Eisaku Sato



Eisaku Sato.

(Téléphoto PC)

TOKYO (Reuter) — M. Eisaku Sato, ancien premier ministre du Japon de 1964 à 1972, est décédé aux premières heures de la journée de mardi des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de 74 ans.

M. Eisaku Sato a pré-

sidé le gouvernement durant les années du "miracle économique" japonais, pendant le grand "boom" des années soixante.

L'an dernier, il avait été co-lauréat du prix Nobel de la paix pour sa politique de réconciliation et

de renforcement de la paix dans la région du Pacifique.

Franchement pro-américain, M. Sato avait finalement chuté à cause de Washington: à la fin de 1971, les Etats-Unis forçaient le Japon à réévaluer le yen et au début de 1972 le président Nixon effectuait sa visite historique en Chine sans avoir averti préalablement son allié japonais.

M. Sato avait eu pour successeur M. Kakuei Tanaka qui a été forcé de démissionner l'an dernier à la suite de scandales financiers.

M. Sato avait été foudroyé par une hémorragie cérébrale alors qu'il dînait dans un restaurant de Tokyo, le 19 mai, avec des amis politiques dont M. Takeo Kukuda, vice-premier ministre.

Il avait immédiatement sombré dans le coma et les médecins ne pouvaient que le transporter de la pièce au second étage du restaurant où il avait été victime de l'hé-

morragie. Quatre jours plus tard, il fut emmené à l'hôpital où il est décédé.

Libéral

M. Sato était né en 1901 dans la préfecture de Yamaguchi (Japon occidental), région politiquement fertile puisqu'elle a produit 14 premiers ministres depuis l'adoption du régime parlementaire en 1885.

Il était sorti de la célèbre université impériale de Tokyo, avait adhéré en 1948 au Parti libéral, alors au pouvoir et dirigé par Shigeru Yoshida. L'année suivante, il entra à la Diète et fut réélu sept fois à la Chambre des représentants.

Durant près de huit années de pouvoir, un record au Japon, il faut compter parmi ses réussites la normalisation des rapports avec la Corée du Sud, la restitution de la base américaine d'Okinaawa et le maintien du miracle économique japonais.

Controverse en Israël

L'inflexible Sharon nommé conseiller du premier ministre

TEL AVIV (Reuter) — Ariel Sharon, 47 ans, un des meilleurs stratèges militaires d'Israël et un des plus durs parmi les "faucons", est à nouveau au centre d'une controverse après avoir été nommé conseiller privé du premier ministre Yitzhak Rabin.

A la tête des troupes israéliennes qui ont franchi le canal de Suez en octobre 1973, ancien général, M. Sharon a amené la création du Likud, l'opposition de droite, et est un des critiques les plus virulents à l'encontre du gouvernement.

Sa nomination, dimanche soir, a entraîné une levée de boucliers à un moment où interviennent des événements qui pourraient avoir une grande importance sur l'avenir de la situation au Proche-Orient.

Dans un communiqué publié lundi, il indique: "Mes opinions sont bien connues et j'y demeure fidèle. Je prends mon nouveau poste décidé à contribuer à la marche en avant

de nos besoins militaires et défensifs.

En fait sa nomination à un poste dont les attributions demeurent vagues a entraîné des critiques à la

fois au gouvernement et dans l'opposition.

Le ministre de la Défense, M. Shimon Peres, a demandé au premier ministre de donner des précisions sur le rôle que M. Sharon sera appelé à jouer.

Le ministre de l'Immigration M. Shlomo Rosen, a laissé tomber: "Je suis abasourdi par cette nomination."

5 mois d'enquête sur la CIA

On ne trouve pas de graves infractions

WASHINGTON (AFP) — Après cinq mois de travaux, la commission Rockefeller chargée d'enquêter sur les activités de l'Agence centrale de renseignements (CIA) n'est pas parvenue à déterminer l'existence de graves infractions à la loi, bien que certains cas d'agissements illégaux aient pu être dévoilés, a déclaré lundi le vice-président Nelson Rockefeller, président de la commission.

"Certains actes ont été commis qui sont en contradiction avec les sta-

tuts, a précisé M. Rockefeller devant des journalistes, mais comparés à l'ensemble des opérations ils n'apparaissent pas très importants."

M. Rockefeller a ajouté qu'à son avis le contenu du rapport de 350 pages rédigé par les huit membres de la commission et qui sera présenté vendredi au président Gerald Ford ne contenait pas de matériel susceptible de choquer le chef de l'exécutif ni le public américain dans son ensemble.

"Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu d'erreurs commises. Et nous recommandons que des mesures approfondies soient prises afin d'empêcher qu'une telle chose se reproduise à l'avenir", a encore déclaré le vice-président.

Mais dans l'ensemble, a-t-il ajouté, "Je crois que vous serez heureusement surpris du caractère complet et détaillé des documents contenus dans le rapport".

CONFIONS NOS ÉPARGNES AU QUÉBEC

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

ÇA RAPPORTE À COUP SÛR

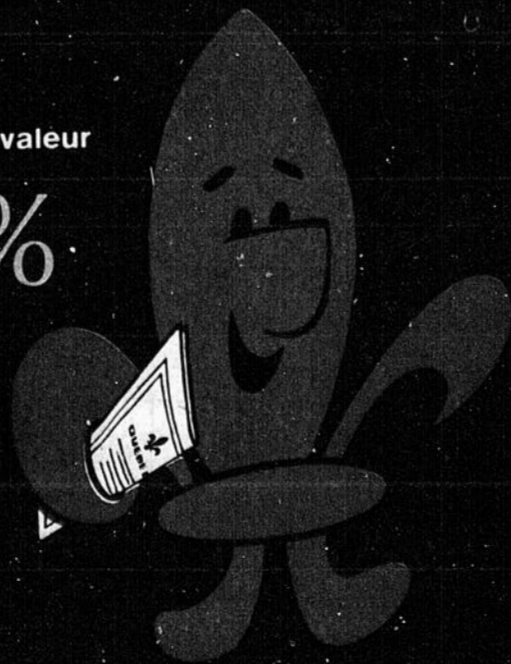
encaissables en tout temps, à leur pleine valeur

Le détenteur d'obligations d'épargne du Québec peut en tout temps présenter ses obligations à sa banque ou à sa caisse populaire qui les rachètera à leur pleine valeur en y ajoutant les intérêts courus. Vous pouvez donc en tirer profit quand vous le voulez.

un autre avantage pour vous.

Le contribuable peut maintenant recevoir jusqu'à \$1,000 d'intérêt de sources canadiennes sans payer d'impôt sur le revenu.

8 1/2 %



coupures de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000

Nos obligations se vendent en coupures de \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000 avec un maximum de \$50,000 par personne. Pour la coupure entièrement nominative de \$5,000, vos intérêts vous sont expédiés directement par chèque, chaque année.

Nos obligations d'épargne du Québec sont offertes aux résidents du Québec, adultes ou mineurs, aux successions, aux caisses d'épargne de crédit et à leurs fédérations ainsi qu'aux communautés religieuses et aux fabriques. Achetons-les dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières.

Nos obligations d'épargne du Québec, ça rapporte à coup sûr!



GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES